



HAL
open science

Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Julien Ollivier, Sabine Groetembril, Julie Massendari, Laëtitia Pédoussaut, Julie Viriot, Coralie Demangeot, Francis Dieulafait, Damien Martinez, Claire Mitton

► To cite this version:

Julien Ollivier, Sabine Groetembril, Julie Massendari, Laëtitia Pédoussaut, Julie Viriot, et al.. Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2016, 55. hal-01921546

HAL Id: hal-01921546

<https://hal.science/hal-01921546v1>

Submitted on 18 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum / Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

*Early Roman Empire Houses of rue de l'Oratoire in Augustonemetum/
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*

Julien Ollivier, Sabine Groetembril, Julie Massendari, Laëtitia Pédoussaut
et Julie Viriot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/2405>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Ce document vous est fourni par Centre de recherche et de restauration des musées de France

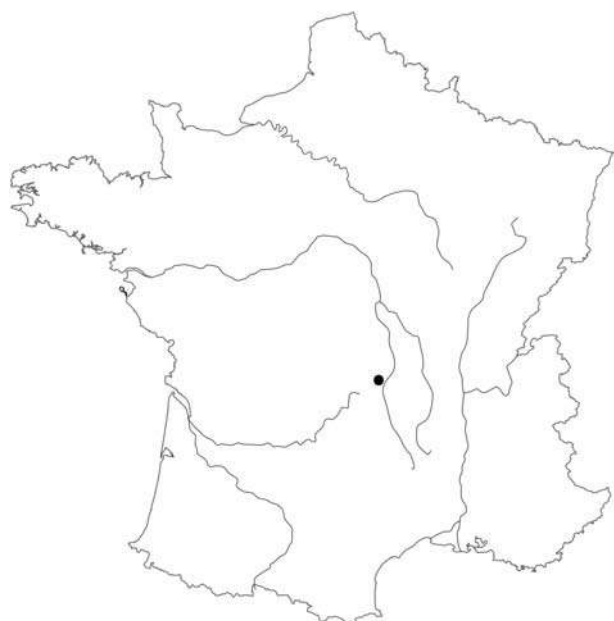


Référence électronique

Julien Ollivier, Sabine Groetembril, Julie Massendari, Laëtitia Pédoussaut et Julie Viriot, « Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum / Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 55 | 2016, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 18 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2405>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.



Julien OLLIVIER¹, Sabine GROETEMBRIL²,
Julie MASSENDARI³, Laëtitia PÉDOUSSAUT⁴ et Julie VIRIOT⁵,
avec la collaboration de Coralie DEMANGEOT⁶,
Francis DIEULAFAIT⁷, Damien MARTINEZ⁸ et Claire MITTON⁹

Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum/ Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

EARLY ROMAN EMPIRE HOUSES OF RUE
DE L'ORATOIRE IN AUGUSTONEMETUM/
CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)

Mots-clés : Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Haut-Empire, second Moyen Âge, urbanisme, *domus*, habitat, décor, mosaïques, peintures murales, céramique, verre, faune.

Keywords: Augustonemetum/Clermont-Ferrand, Early Roman Empire, Late Middle Ages, spatial organization, *domus*, habitat, decoration, mosaics, wall paintings, ceramics, glass, fauna.

Résumé : Une fouille archéologique préventive a permis de reconnaître en 2010 plusieurs états d'une portion d'îlot résidentiel localisé à proximité du centre monumental d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Son évolution a pu être suivie, tout comme celle de la rue qui le borde au nord. Le *decumanus* paraît mis en place au tout début du I^{er} s. et les plus anciennes *domus*, dont une présente un riche décor (mosaïques, peintures murales), sont édifiées durant la première moitié du I^{er} s. Elles sont détruites à la charnière des I^{er} et II^e s. et remplacées par de nouvelles demeures, après une redéfinition des propriétés à l'intérieur de l'*insula*, laquelle semble abandonnée dans le courant du III^e s. Le site n'est réinvesti que durant le second Moyen Âge, au cours duquel les constructions antiques sont presque systématiquement épierrées.

Abstract: An archaeological excavation allowed to recognize in 2010 several states of a residential tenement portion near the monumental center of Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Its evolution has been followed, as well as the street's one which lines it in the North. The *decumanus* seems to be set up at the very beginning of the 1st century and the oldest *domus*, which present a rich decoration (mosaics, mural paintings), are built during the first half of the 1st century. They are destroyed in the hinge of 1st and 2nd centuries and replaced by new houses, after a redefining of the properties inside the *insula*, which seems abandoned in the course of the 3rd century. The site is reinvested only during the Late Middle Ages. In this time, antique constructions are systematically destroyed.

1. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; 2. APPA-CEPMR, Abbaye Saint-Jean-des-Vignes, Impasse du Commandant Gérard, 02200 Soissons. ; 3. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; 4. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; 5. Contractuelle Hadès, 74 avenue du Midi, 63800 Cournon-d'Auvergne ; 6. Hadès, 60-64 rue Reinette, 33100 Bordeaux ; 7. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; 8. Hadès, 74 avenue du Midi, 63800 Cournon-d'Auvergne ; 9. Hadès, 74 avenue du Midi, 63800 Cournon-d'Auvergne.

Pour citer cet article, utiliser la référence électronique :

J. Ollivier, S. Groetembril, J. Massendari, L. Pédoussaut et J. Viriot, avec la coll. de C. Demangeot, F. Dieulafait, D. Martinez et C. Mitton - Les maisons du Haut-Empire de la rue de l'Oratoire à Augustonemetum/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 55 | 2016, URL : <http://racf.revues.org/2405>

INTRODUCTION

1. LA CRÉATION D'UN ÎLOT DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU I^{er} S.

- 1.1. La rue et l'aménagement de l'îlot (phase 1a)
- 1.2. La maison A et son décor
- 1.3. Les restes fauniques de la phase 1
- 1.4. Bilan

2. LA REFONTE DE L'ÎLOT AU TOURNANT DU II^e S.

- 2.1. La réfection de la voirie : recharges et création d'un réseau d'adduction (phase 2a)
- 2.2. La réorganisation de l'îlot (phase 2a)
- 2.3. Mobilier et chronologie de la phase 2a
- 2.4. La fin de l'occupation antique (phase 2b)
- 2.5. Les restes fauniques de la phase 2
- 2.6. Bilan

3. PHASES 3 ET 4 : LA RÉOCCUPATION DU SITE À PARTIR DE LA FIN DU MOYEN ÂGE

CONCLUSION

■ BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le site de la rue de l'Oratoire (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive en 2010, menée préalablement à la construction de logements sociaux (OLLIVIER *et al.* 2013¹). L'opération a été prescrite par le service régional de l'Archéologie d'Auvergne à la suite d'un diagnostic réalisé par P. Arnaud (Inrap) en 2008 (ARNAUD *et al.* 2008), et a porté sur une sur-

face de 750 m², en partie orientale de la ville antique d'*Augustonemetum* (Fig. 1).

Le chef-lieu de la cité des Arvernes est, comme son nom l'indique, une fondation augustéenne. L'agglomération est installée sur une butte d'origine volcanique, formée par les rejets issus de l'explosion du maar de Clermont-Chamalières (*tuff-ring*), qui sont datés par thermoluminescence de 156 000 années BP (BOIVIN *et al.* 2004). C'est au sommet de cette éminence que se dressait le *forum*, au niveau de l'actuelle place de la Victoire. Le site étudié en 2010 est localisé à environ 200 m du secteur monumental, dans un quartier que les interventions archéologiques de ces dernières années permettent de qualifier de résidentiel. Plusieurs *domus* luxueuses ont en effet été découvertes sur le versant oriental de la butte : îlot Neyron (Provost et Mennessier-Jouannet 1994 : 162-170 ; Fig. 1, n° 1), École supérieure de Commerce (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994 ; Fig. 1, n° 2), rue Audollent (MALACHER et TITEUX 1989 ; Fig. 1, n° 3) ou encore cours Sablon (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 186-189 ; Fig. 1, n° 4). Les plus anciennes demeures sont datées de la première moitié du I^{er} s. Certaines, plus récentes, sont équipées de mosaïques (îlot Neyron, cours Sablon) et quelques-unes présentent un plan à cour centrale (îlot Neyron, École supérieure de Commerce). Les îlots sont plusieurs fois réaménagés, notamment à la charnière des I^{er} et II^e s., et leur abandon peut être daté du III^e s., voire du IV^e s.

Les données obtenues lors de la fouille de 2010 confortent cette chronologie. Malgré la faible superficie explorée, elles livrent des informations sur la création de la trame viaire et son évolution, ainsi que sur l'aménagement d'un îlot et son découpage interne. Bien que les relations stratigraphiques entre la rue et les vestiges situés à l'intérieur de l'*insula* aient été détruites, l'analyse du mobilier permet d'établir des correspondances et de retracer les grandes lignes de leur évolution conjointe.

1. LA CRÉATION D'UN ÎLOT DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU I^{er} S.

La première phase d'occupation remonte au début du I^{er} s. ap. J.-C. Elle correspond à la mise en place d'une rue orientée est-ouest, dont le prolongement occidental aboutit au secteur monumental de la place de la Victoire, et à l'aménagement de l'îlot qu'elle délimite au nord (Fig. 2). Celui-ci est occupé par une *domus* dont le décor traduit le statut social élevé de son propriétaire.

1. Cette fouille a été confiée à l'opérateur Hadès par la maîtrise d'ouvrage (Ophis). La rédaction de cet article a bénéficié du soutien de la DRAC d'Auvergne et du ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine.

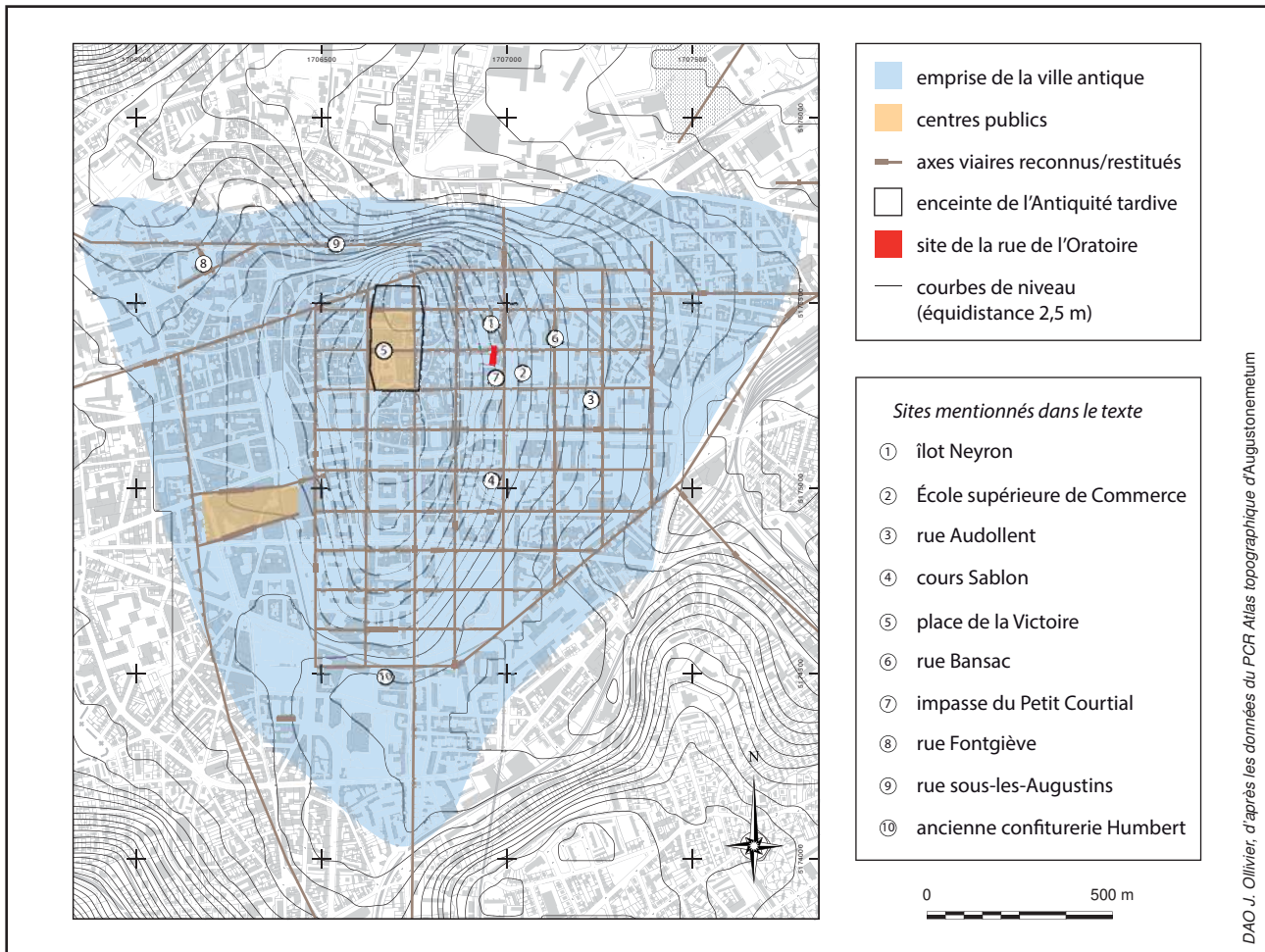


Fig. 1 - Localisation du site au sein de la ville antique d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand (DAO J. Ollivier, d'après les données du PCR Atlas topographique d'*Augustonemetum*).

1.1. La rue et l'aménagement de l'îlot (phase 1a)

1.1.1. La rue et son portique

En limite nord de l'emprise, une rue d'orientation est-ouest a été découverte sensiblement au niveau de l'actuelle rue de l'Oratoire (espace 6 ; Fig. 3). Sa fouille a mis en évidence une série de recharges témoignant à la fois de son importante fréquentation et de sa longue durée d'utilisation.

L'argile naturelle recouvrant le *tuff-ring* a dans un premier temps été terrassée et aplanie au niveau de l'assiette de la rue et de ses abords. Elle apparaît² à

386,57 m, alors qu'à l'intérieur de l'îlot, son altitude a été mesurée entre 386,80 et 387,64 m. Un radier de pierres en basalte est par la suite installé et recouvert par la chaussée, formée d'éléments roulés et jointifs du même matériau. Deux recharges successives, également composées de petites pierres en basalte, la recouvrent. Elles ont toutes deux livré du mobilier de la première moitié du 1^{er} s.

La rue est délimitée au sud par un fossé bordier qui longe un mur large de 0,78 m en fondation et qui est distant de 2,77 m de la façade de l'îlot. Cet espace était vraisemblablement occupé par un trottoir couvert (portique 17 ; pour des exemples comparables, voir ALBERTI 2009, vol. 1 : 177-179), au sein duquel se sont accumulés des sédiments limoneux, mêlés à quelques pierres et fragments de terre cuite architecturale.

2. Toutes les altitudes sont données en mètres NGF.

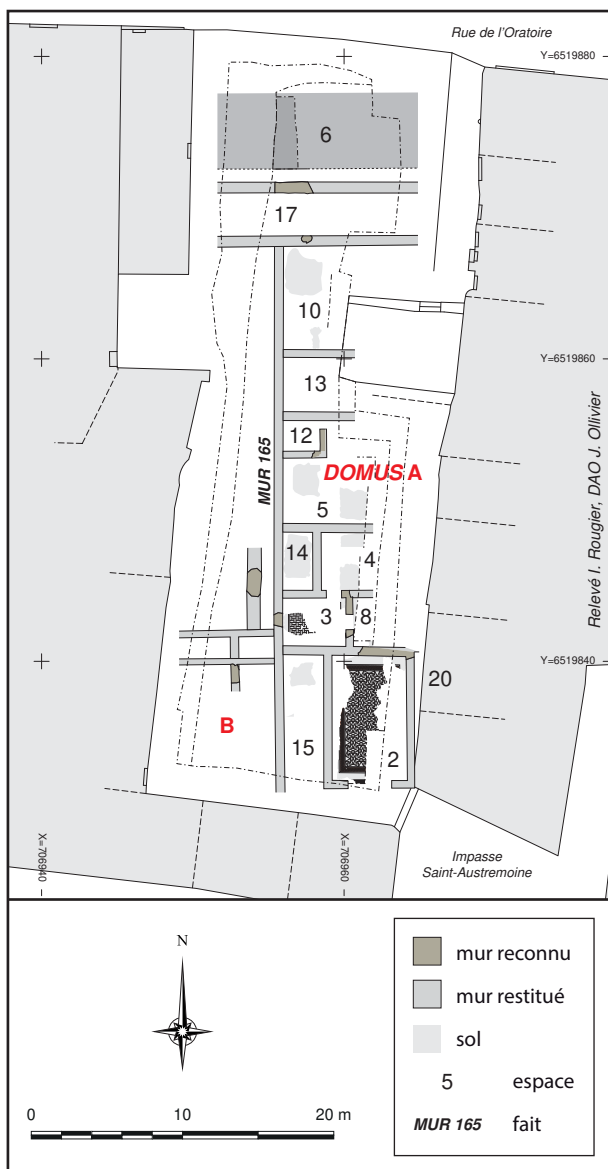


Fig. 2 - Plan des vestiges de la phase 1
(Relevé I. Rougier, DAO J. Ollivier).

1.1.2. Les premiers travaux à l'intérieur de l'îlot

La rue mise au jour lors de la fouille de 2010 est située dans le prolongement de la section découverte en 1997-1998 place de la Victoire (ARNAUD *et al.* 1999, vol. 1 : 60-63 ; Fig. 1, n° 5). Elle délimite un îlot fermé à l'est par le *cardo* de la rue des Archers (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 155), tandis qu'à l'ouest et au sud, les axes antiques pourraient correspondre aux actuelles rues Antoine-d'Auvergne et Grégoire-de-Tours (Fig. 4). En effet,

selon le schéma actuellement retenu, les *insulae* clermontoises mesureraient 129 m d'est en ouest pour 100 m du nord au sud (LE BARRIER 2008 : 183).

L'emprise de la fouille de 2010 concerne la partie nord-est de l'une d'entre elles. Les plus anciennes traces d'occupation découvertes correspondent au chantier de construction d'un mur qui divise l'îlot transversalement au tiers de sa longueur (mur 165), alors que quatre lots semblent avoir été prévus dans l'*insula* voisine au nord³ (Fig. 4). Cette maçonnerie a été presque intégralement épiercée et ne subsiste que sur une longueur de 1,32 m, pour une largeur de 0,70 m (Fig. 5). Elle a été bâtie contre terre à l'est, à travers le *tuff-ring* (sur environ 0,55 m). En revanche, à l'ouest, le creusement de la partie ouverte de la fondation, large de 0,55 m, a été interrompu au sommet du terrain naturel (Fig. 6 et 7). Ce mode de construction atypique, qui combine tranchée pleine et tranchée ouverte, est principalement destiné à ancrer solidement la partie inférieure de la fondation dans le *tuff-ring*, tout en ménageant une marche destinée à faciliter l'accès au fond du creusement pour les travaux de construction. Il s'agit en effet d'un seul et même creusement, puisque le comblement de la partie occidentale est coiffé par des remblais de construction de la terrasse (Fig. 7).

La maçonnerie est formée de pierres en basalte liées au mortier blanc, avec trois assises plus soignées en partie supérieure de la fondation, et une assise d'élévation préservée. Ses parements présentent des joints pleins tirés au fer, tout comme certaines assises de la fondation, masquées par le comblement de la tranchée ou par les remblais de la terrasse occidentale.

Le mur 165 est associé à des niveaux de travail, constitués de fragments de mortier et d'éclats de pierre volcanique recouvrant la surface de l'argile naturelle. Ils sont coupés par une série de trous de poteau alignés de part et d'autre du mur 165. Leur diamètre est compris entre 0,21 et 0,37 m et leur espacement varie entre 1,43 et 2,80 m. En moyenne, 1 m les sépare du parement du mur. Aucun creusement n'a été identifié au pied de la maçonnerie et les trous de poteau ne sont pas situés sur un même axe de part et d'autre de la construction. Il est donc probable que ces vestiges correspondent aux traces d'un échafaudage encastré à un rang de perches.

3. Cette hypothèse avait déjà été formulée par C. Le Barrier (ARNAUD *et al.* 2008 : 35).

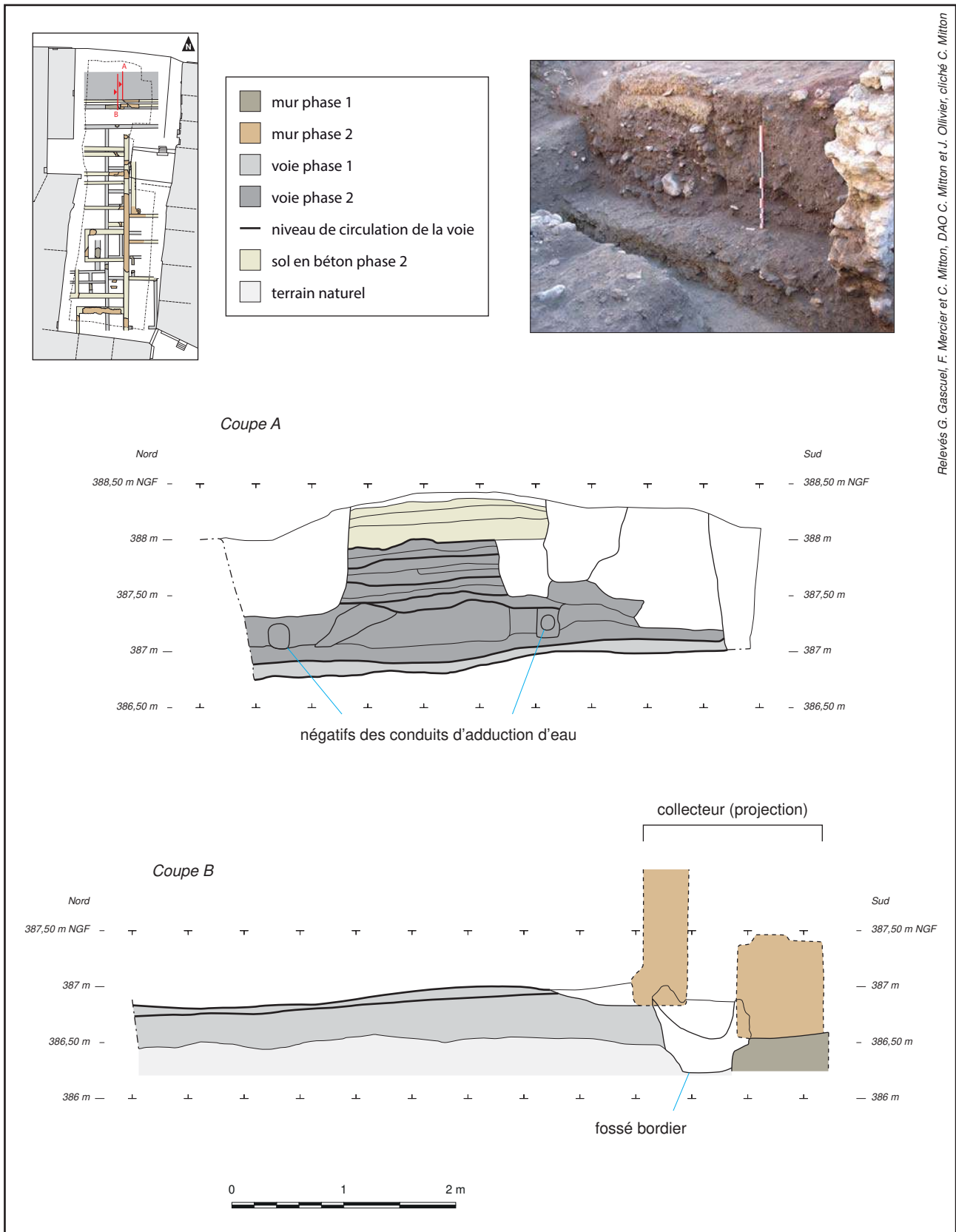


Fig. 3 - Coupes de la voie (Relevés G. Gascuel, F. Mercier et C. Mitton, DAO C. Mitton et J. Ollivier, cliché C. Mitton).

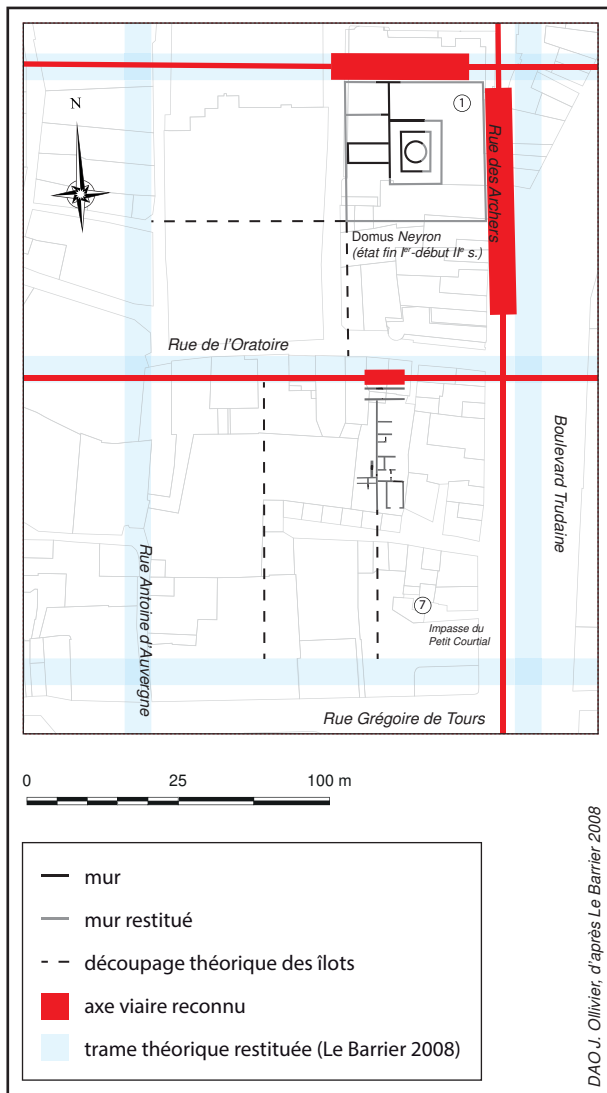


Fig. 4 - Les îlots de la *domus* Neyron et de la fouille de 2010, avec leur découpage en lots. La numérotation des sites est la même que celle de la Fig. 1 (DAO J. Ollivier, d'après LE BARRIER 2008).

La présence d'un échafaudage suggère de manière indirecte que le mur 165 présentait une élévation importante puisqu'une telle installation ne se justifierait que pour des constructions dépassant les 3 m de haut (ADAM 2008 : 85). Cela s'explique aussi par le rôle joué par cette maçonnerie au sein de l'îlot. En effet, elle correspond non seulement à un mur mitoyen, mais également à un mur de soutènement retenant une terrasse artificielle à l'ouest. De ce côté, la fouille a permis de mettre en évidence une succession de couches d'argile issue du terrain naturel, alternant avec des niveaux de chantier. Le remblayage y a donc été effectué de manière progressive, au fur et à mesure de la progression des travaux.

La parcelle occidentale (B) n'a pu être étudiée que sur une surface restreinte dans l'angle sud-ouest de l'emprise de la fouille (environ 15 m²). Quelques constructions ont été identifiées, mais les sols de la première phase ont tous été détruits, si bien qu'il n'est pas possible d'évaluer la différence d'altitude entre les niveaux de circulation des deux terrasses. Néanmoins, les quelques niveaux préservés – sols de chantier et remblais – atteignent par endroits une épaisseur de 1,50 m (Fig. 7).

1.1.3. Mobilier et chronologie de la phase 1a (LP, JV)

La céramique de la phase 1a (Tabl. 1) comporte en premier lieu des éléments issus de la rue. Ils constituent un lot quantitativement faible (24 tessons pour 6 individus, soit environ 1 % du corpus), très fragmenté et souvent érodé.

Les indices les plus anciens remontent à la période augustéenne, il s'agit de fragments de sigillées et d'amphores italiques, mais ils côtoient dans les



Fig. 5 - Vue aérienne du site en cours de fouille avec, en pointillés, le tracé du mur de terrasse de la phase 1 (Cliché S. Quattrocchi, innovativpictures.fr).

	NR	% NR	NMI	% NMI
sigillées	61	1,89	32	8,38
parois fines	100	3,11	13	3,40
engobe blanc	741	23,02	40	10,47
engobe rouge	181	5,62	22	5,76
autres fines et engobées	23	0,71	7	1,83
<i>terra nigra</i>	357	11,09	67	17,54
claires	217	6,74	23	6,02
sombres	345	10,72	50	13,09
grises	300	9,32	58	15,18
stockage	446	13,86	24	6,28
amphores	391	12,15	36	9,43
autres	57	1,77	10	2,62
TOTAL	3219	100	382	100

Tabl. 1 - La céramique de la phase 1a.



Fig. 6 - Vue en direction du sud du mur 165 et sa tranchée d'épierrement (Cliché V. Cousi).

mêmes US des fossiles plus récents. Ainsi, la sigillée sud-gauloise est bien représentée. Comme cela a été plusieurs fois observé à Clermont-Ferrand (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994) et en Auvergne (WITTMANN 2004 : 126-131), ce sont les productions originaires des ateliers de La Graufesenque (Millau, Aveyron) qui dominent. On observe des types précoces comme les bols Ha. 7 et Ha. 14 datés entre 15 et 30 ap. J.-C. à la Graufesenque (GENIN 2007 : 323-324) ou directement inspirés des modèles arétins (Drag. 27 et Drag. 29). La sigillée des ateliers du Centre est exclusivement non grésée et le seul type identifié est une assiette Drag. 19/Lez. 65, datable entre 10 et 40 ap. J.-C. (BET et DELOR 2000 : 471). Parallèlement, les *terra nigra* livrent une coupe Menez 43 et une assiette Menez 33 qui peuvent être également situées dans cette période.

Les amphores confirment l'hypothèse d'une datation dans la première moitié du 1^{er} s. ; les importations de Tarraconaise sont les plus nombreuses, avec deux Pa. 1 et deux Ob. 74. L'autre gros contingent est celui des amphores de Bétique, qui ont notamment livré un conteneur à saumure de type Dr. 7/11.

Au sein de l'îlot, les céramiques sigillées découvertes dans les remblais de construction et dans les tranchées de fondation des premiers murs, bien que peu nombreuses, constituent un échantillon représentatif des séries produites à partir

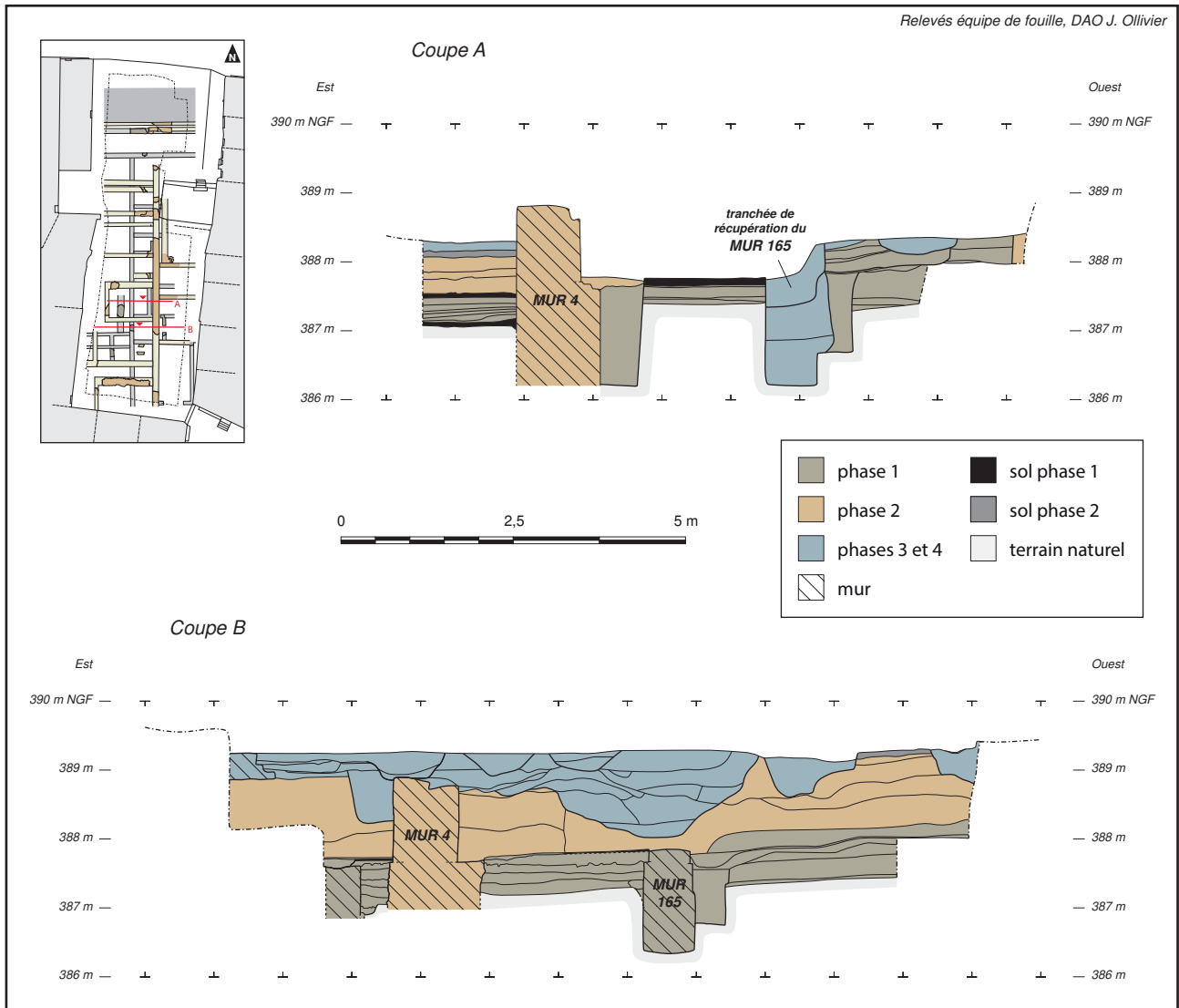


Fig. 7 - Coupes est-ouest de l'emprise de fouille (Relevés équipe de fouille, DAO J. Ollivier).

de 10-15 ap. J.-C. Parmi les sigillées sud-gauloises, les formes identifiées sont surtout des bols : trois Ritt. 5, trois Ha. 12 ou Drag. 24/25a et un Drag. 27a, qui peuvent être situés entre 15 et 40 ap. J.-C. (Genin 2007 : 324-326). Une coupe moulée Drag. 29 et une assiette proche du type Drag. 16 complètent cette série. Ces niveaux de construction ont également livré des productions non grésées de Lezoux, principalement à la phase 2 de l'officine, c'est-à-dire entre 10 et 40 ap. J.-C. (BET et DELOR 2000 : 463). Trois bols Ritt. 5/Lez. 40 et un Drag. 24-25/Lez. 26 ont pu être identifiés, ainsi qu'une assiette Drag. 17/Lez. 62, une autre Ha. 1c/Lez. 33 ou Drag. 19/Lez. 65 et deux Drag. 16/Lez. 64. Une coupe guillochée, proche des types Lez. 34 ou 150 (Fig. 8, n° 1), constitue un modèle original.

Les céramiques à parois fines sont mieux représentées que les sigillées (3,11 %). Dominées par les gobelets hauts de "type Beuvray" (16 exemplaires ; Fig. 8, n° 2), elles tendent à confirmer la chronologie. Les formes basses sont plus rares. Toutefois, un petit bol hémisphérique se singularise par sa couleur grise et sa surface rugueuse (Fig. 8, n° 3).

Parmi les productions engobées, la catégorie la mieux représentée est celle des engobes blancs (23,02 %), probablement issus d'une production régionale (WITTMANN 2004 : 136). Les vases inventoriés sont exclusivement des formes fermées et principalement des cruches, mais aussi quelques pots ornés de baguettes et de fines lignes orange (Fig. 8, n° 4).

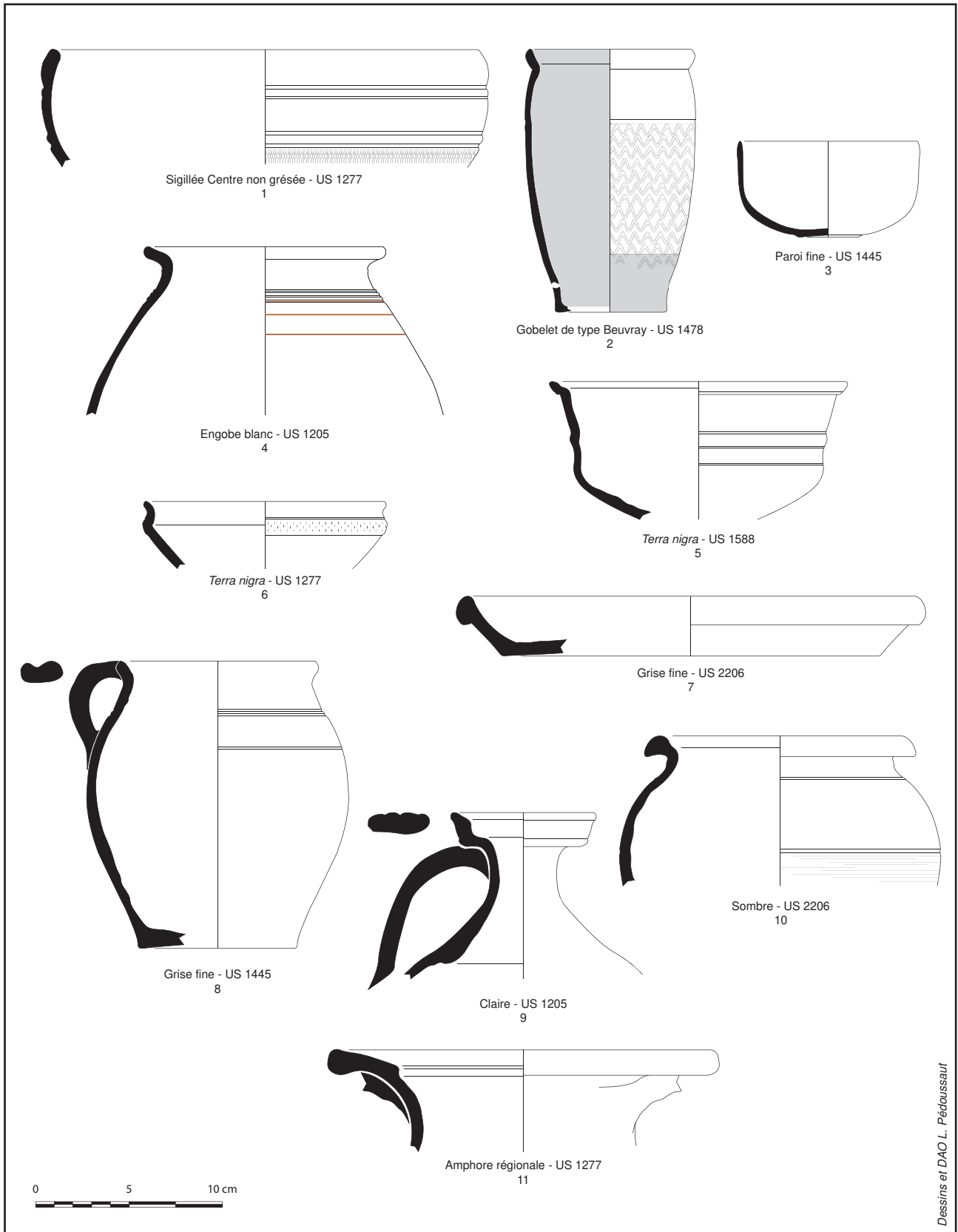


Fig. 8 - La céramique de la phase 1a (Dessins et DAO L. Pédoussaut).

La *terra nigra* (11,09 %) est dominée par les formes ouvertes : sept assiettes dont une dite de “ Saint-Rémy ” ou Menez 6-10, une Menez 33, proche des assiettes en sigillée italique Ha. 1b, et deux Menez 21, toutes caractéristiques des années 10-15 jusque vers le milieu du 1^{er} s. (MENEZ 1989 : 121-123 ; LALLEMAND 2005 : 57-59). Les formes plus profondes sont aussi bien représentées ; proches des traditionnelles écuelles à bord rentrant, les Menez 43 constituent un lot remarquable de huit exemplaires, qui correspond également à la même période (MENEZ 1989 : 124). Enfin, les bols sont carénés et moulurés, proches des types Menez 58 à 60 (Fig. 8, n° 5) ou du type Menez 72 (Fig. 8, n° 6). Des céramiques se distinguent par l’absence d’engobe noir ou d’enfumage, mais partagent au moins en partie leur répertoire (assiette apode proche du type Menez 21 ; Fig. 8, n° 7). Toutefois, les formes fermées y occupent une grande place (Fig. 8, n° 8).

Pour terminer avec la vaisselle de service à table, la céramique claire – productions en argile à dominante calcaire, beige rosé ou orangées – représente 6,74 % du lot. Le répertoire morphologique est diversifié, combinant formes ouvertes et cruches, parmi lesquelles figure un exemplaire à col étroit, muni d’une seule anse cannelée et à bord évasé, formant un petit manchon (Fig. 8, n° 9). Parmi les formes ouvertes, une jatte particulière retient l’attention ; il s’agit d’un grand récipient hémisphérique, doté d’un marli, épaissi et mouluré (voir exemplaire similaire Fig. 35, n° 10). Ce type, parfois appelé “ terrine à déversoir ”, est connu à Vichy (CORROCHER 1980 : 103) et à Clermont-Ferrand dès le 1^{er} s. (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994 : 101).

Les céramiques communes destinées à la préparation, au stockage et surtout à la cuisson des aliments sont toutes à pâte siliceuse bien dégraissée. Les céramiques sombres cuites en mode A⁴ sont les plus nombreuses (10,72 %), avec une majorité de pots. Généralement de profil simple, ils peuvent intégrer des détails techniques comme des gouttières servant à caler les couvercles (Fig. 8, n° 10). Les marmites tripodes représentent l’ustensile de cuisson par excellence ; on en compte une douzaine pour cette phase.

Les amphores constituent 12,15 % de la céramique. Elles orientent également vers une datation dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Il s’agit essentiellement de fragments de panse pour lesquels

on ne reconnaît, dans le meilleur des cas, que la provenance. Les productions de Bétique constituent le premier ensemble au point de vue de la quantité. Elles comportent des types communs, ainsi deux amphores à huiles Dr. 20, une Dr. 7/11 destinée aux saumures et deux Ha. 70 pour le transport du vin. Toutefois, c’est de Tarraconaise que proviennent principalement les amphores vinaïres. Le type le plus représenté est celui des Pa. 1 avec quatre exemplaires, viennent ensuite une Dr. 2/4 et une Ob. 74 à fond plat. Par ailleurs, les productions régionales à pâte brune, parfois à couverte rouge, totalisent une dizaine de fragments. La seule forme identifiée correspond à des bords en forme d’entonnoir avec de larges anses plates (Fig. 8, n° 11). La chronologie de ces conteneurs reste encore mal définie ; il semble qu’ils apparaissent dans le courant du 1^{er} s. (BARTHÉLEMY-SYLVAND, CHAMBON et COUVIN 2005 : 174) et, à Clermont-Ferrand, des exemplaires ont été reconnus dans des niveaux de la première moitié du 1^{er} s. (SILVINO 2010, vol. 1 : 65).

Les lampes forment un lot non négligeable (36 fragments pour un NMI de six). Deux becs triangulaires, ornés de volutes, peuvent être rattachés au type Den. IVa, que l’on situe au cours de la première moitié du 1^{er} s. (DENEAUVE 1969 : 107).

Les remblais de construction ont également livré des fragments de verre monochrome et polychrome illustrant des formes bien connues du vaisselier antique. Deux individus en verre de couleur naturelle renvoient à des formes fermées très répandues dans l’ensemble de l’Empire. Il s’agit d’une bouteille AR 156-157/AV V 40 de petites dimensions à panse prismatique (Fig. 9, n° 1), ainsi qu’un fragment de balsamaire associé au type AR 125-127/AV V 116 du 1^{er} s. (Fig. 9, n° 2). Ces objets attestent l’utilisation d’un répertoire assez commun au cours de cette phase d’occupation du site coexistant avec des formes bien connues, mais témoins d’une vaisselle plus fine. Les remblais ainsi que la tranchée de fondation de l’un des murs ont en effet livré les fragments d’une coupe biconvexe monochrome (AR 6.2 du 1^{er} s. ; Fig. 9, n° 3), d’une coupe polychrome rubanée (AR 1-3, daté du milieu du 1^{er} s. ; Fig. 9, n° 4) et d’un bol marbré AR 34 (Fig. 9, n° 5), attestant des techniques de fabrication de verre moulé et un savoir-faire abouti dans le traitement des couleurs du matériau, dont la diffusion est connue essentiellement pour les premiers temps du Haut-Empire. Par ailleurs, ces individus témoignent d’un certain luxe dans le répertoire de vaisselle de table (FOY et NENNA 2003 : 212-214).

4. Cuisson réductrice suivie d’une post-cuisson oxydante (PICON 1973 et PICON 2002).

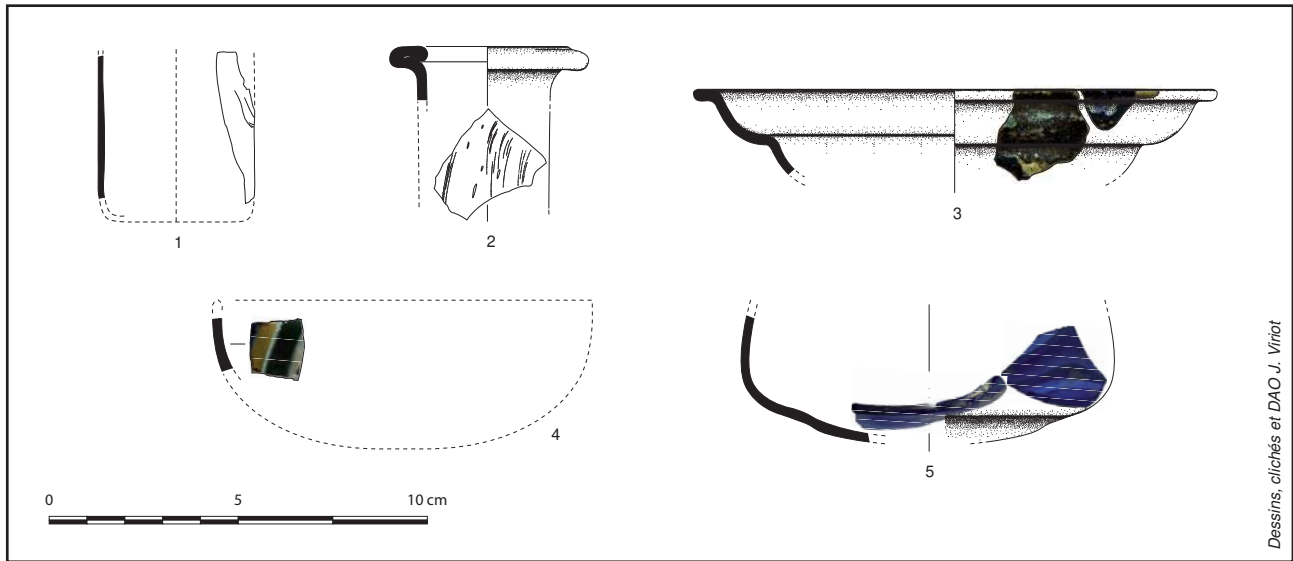


Fig. 9 - Le verre de la phase 1a (Dessins, clichés et DAO J. Viriot).

1.2. La maison A et son décor

La propriété occupant la zone située à l'est du mur 165 (*domus* A) est de loin la mieux documentée, même si l'exiguïté de l'emprise de fouille n'a permis de dégager que quelques pièces. La lecture du plan permet cependant de proposer quelques hypothèses sur leur fonction, étayées par l'examen des différents éléments de décor, dont la qualité souligne en outre le statut de l'édifice et de son propriétaire.

1.2.1. Configuration générale de la *domus* A

Au même titre que le mur de terrasse, la plupart des maçonneries de la *domus* A ont été épierrées durant la période médiévale (voir *infra* § 3), mais presque tous les sols sont conservés (Tabl. 2).

Le mur de façade a été partiellement épargné (Fig. 10). En partie inférieure, l'élévation est formée d'éléments en basalte liés au mortier jaune et friable. Ils sont surmontés par quatre assises de moellons en trachyandésite soigneusement taillés, agencés selon un petit appareil régulier. Cette différence de traitement indique vraisemblablement le niveau à partir duquel la maçonnerie était effectivement apparente, la partie inférieure étant masquée par les couches formant le trottoir.

À l'arrière, la première pièce de la maison A (10) est longue de 6,75 m du nord au sud. Elle est dotée d'un sol en béton de tuileau, établi sur un radier de



Fig. 10 - Vue en direction du sud de la façade de l'îlot au cours de la phase 1 (Cliché J. Ollivier).

	<i>Dimensions internes (en m)</i>	<i>Surface (en m²)</i>	<i>Type de sol</i>	<i>Altitude du sol (en m NGF)</i>
<i>Pièce 10</i>	6,75 NS	> 19	béton de tuileau	387,67
<i>Pièce 13</i>	3,50 NS	> 13	ind.	ind.
<i>Pièce 12</i>	2,35 x 1,70	4	plancher ?	387,50 ?
<i>Pièce 5</i>	6,75 NS	> 12	mortier peu soigné	386,97
			mortier peu soigné	387,25
			<i>terrazzo</i> (phase 1b)	387,65
<i>Pièce 14</i>	3,75 x 1,90	7,10	<i>terrazzo</i>	387,72
<i>Pièce 4</i>	3,75 NS	> 11	mortier peu soigné	387,27
			mortier peu soigné	387,50
			<i>terrazzo</i> (phase 1b)	387,68
<i>Pièce 3</i>	4,20 x 3,15	13,20	mosaïque	387,78
<i>Pièce 8</i>	3,15 NS	> 4	mortier lissé	387,75
<i>Pièce 15</i>	8,20 (?) x 2,60	21,30 (?)	mortier lissé	387,71
<i>Pièce 2</i>	8,20 x 4,85	40	mosaïque	387,86
<i>Pièce 20</i>	8,20 NS (?)	ind.	ind.	ind.

Tabl. 2 - Principales caractéristiques des pièces de la *domus* A (du nord au sud).

pierres en basalte décimétriques. L'espace situé immédiatement au sud (13), long de 3,50 m, n'a livré aucun vestige contemporain de l'occupation de la maison car la zone a été affectée en profondeur par des aménagements médiévaux et modernes.

La salle 12, intégralement restituable, ne couvre qu'un peu moins de 4 m². Elle est délimitée au sud et à l'est par deux maçonneries chaînées (Fig. 11), dont la partie inférieure de l'élévation est composée de trois assises de pierres volcaniques, auxquelles ont été ajoutées des dalles en arkose et en terre cuite en guise d'assise de réglage, ainsi que des moellons en arkose en tête du mur oriental, marquant ainsi le piédroit de la baie située à cet endroit. Au-dessus, la construction, qui affecte un léger retrait, est formée de moellons en basalte dont l'irrégularité a été masquée par des joints pleins tirés au fer⁵. Cela constitue peut-être un indice permettant de restituer un plancher surélevé dont les lambourdes auraient été encastrées dans le mur sud, le mur oriental n'ayant livré aucune trace d'ancrage. En effet, les faibles dimensions de la pièce 12 pourraient convenir à celles d'un petit espace de stockage, où la présence d'un vide sanitaire pourrait s'expliquer par la volonté de préserver les denrées de l'humidité.

Ce local ouvre sur une salle plus vaste (5), dont les premiers sols sont situés à une altitude inférieure de plus de 0,70 m par rapport à ceux des autres espaces de la maison. Le terrain naturel y a été décaissé, avant d'être recouvert par un sol en mortier mêlé à des fragments de terre cuite et présentant

de multiples irrégularités. Le niveau de circulation de la pièce voisine (4) est également situé en contrebas et s'apparente à celui de la salle 5. Ces deux espaces pourraient avoir une vocation utilitaire, comme le suggèrent le peu de soin apporté à la réalisation des sols ainsi que leur caractère semi-enterré.

En effet, les espaces qui se développent plus au sud sont des lieux de séjour. Les salles 14 et 3 étaient probablement des chambres à coucher. Cette identification s'appuie sur leurs dimensions réduites – respectivement 7 et 13,20 m² – et sur leur décor soigné. La première est équipée d'un *terrazzo* identique à celui des pièces 4 et 5 dans leur dernier état (phase 1b), tandis que la seconde est pourvue d'une mosaïque à décor géométrique (voir *infra* § 1.2.2). Cette dernière ouvrait sur les salles 4 et 8 qui pourraient être considérées comme des antichambres, même si les éléments permettant de statuer sur leur fonction précise sont peu nombreux. La pièce 8 comporte un sol en mortier et son mur sud est couvert d'un enduit peint en rouge, mais la surface explorée se résume à quelques centimètres carrés⁶.

La pièce 2 peut, pour sa part, être considérée comme une salle de réception. Elle couvre près de 40 m² et son mur nord est le mieux conservé de la demeure. Il porte des peintures préservées sur 1,20 m de haut environ (voir *infra* § 1.2.3). Elles ont été appliquées contre une maçonnerie de moellons en basalte liés au mortier blanc à gris, dont les

5. Le petit appareil fictif ainsi créé présente de faux moellons de 0,11 à 0,17 m de haut et de 0,13 à 0,30 m de large.

6. Cet espace est en effet situé en limite d'emprise et son sol n'a pu être dégagé qu'en deux portions de 1×0,20 m et 0,42×0,40 m.



Fig. 11 - Vue en direction du sud-est des murs est et sud de la salle 12 (Cliché J. Ollivier).



Fig. 12 - Le seuil de la pièce 2 (Cliché J. Ollivier).

huit assises encore en place présentent des joints tirés au fer⁷. La pièce est ouverte au sud, ainsi que le montrent le tapis de seuil de la mosaïque et le piédroit mis au jour en limite d'emprise (Fig. 12). Ce dernier est formé de pierres en basalte et en arkose qui supportaient le chambranle en bois de la porte, dont l'empreinte est visible sur la tête du mur sud de la pièce⁸. Une restitution par symétrie de cette maçonnerie donne à l'ouverture une largeur avoisinant les 2 m.

Elle est encadrée, à l'ouest, par un espace longiligne (15) qui pourrait correspondre à un corridor, même si la disparition des murs, et donc des baies, nous prive d'éléments de réflexion sur les accès, et à l'est par une salle dont nous savons simplement que le mur ouest était recouvert d'enduits peints (20). Ces derniers se développent au-delà du prolongement oriental du mur nord de la pièce 2, qui ne peut donc pas être un mur mitoyen. La pièce 15 a également pu faire office de cage d'escalier, même si ses dimensions sont il est vrai importantes⁹. Sa position, le long du mur de terrasse dont nous avons vu qu'il devait s'élever sur une hauteur importante, paraît en effet particulièrement propice pour une telle installation. La restitution d'un étage peut également s'appuyer

sur la découverte, au sein des couches de destruction de la pièce 2, d'un décor peint qui ne correspond pas à celui couvrant les murs de la salle (voir *infra* § 1.2.3). Ils pourraient provenir d'un espace situé au-dessus, d'autant plus que les peintures ont été mises au jour parmi des fragments issus du plafond.

1.2.2. Les sols de la maison A

Le plan de la *domus* A est principalement restitué grâce au tracé des tranchées de récupération de ses murs et à la préservation de plusieurs sols. L'analyse de ces derniers, comme celle des quelques peintures encore en place ou effondrées, nous renseigne à la fois sur la distribution interne des différents espaces de la demeure et sur le statut social de ses occupants.

La qualité et le décor des sols permettent en premier lieu de définir la fonction de certaines pièces. Ainsi, la présence de sols en mortier sans aucun décor ou lissage de surface indique que les salles au sein desquelles ils ont été dégagés avaient une vocation utilitaire. C'est notamment le cas des pièces 4, 5 et 12 qui pourraient avoir servi d'espaces de stockage. À l'exception de la salle 10 située en front de rue (béton de tuileau), les sols décorés (*terrazzo*) et solidement construits sur un radier de pierres volcaniques sont tous localisés en partie sud. Par ailleurs, ils apparaissent légèrement plus haut que les niveaux de circulation des pièces septentrionales (Tabl. 2). Cela pourrait traduire une partition de l'espace entre les communs et le secteur résidentiel de la *domus*, même si la faible

7. Les moellons fictifs sont hauts de 0,10 à 0,12 m et larges de 0,15 m.

8. La pierre en basalte mesure 0,23×0,17 m, celle en arkose 0,40×0,17 m et le mur est conservé sur une hauteur de 0,49 m.

9. La pièce est large de 2,60 m et longue de 8,20 m, si on considère que son mur sud est situé dans le prolongement de celui de la pièce voisine (2).

superficie ouverte pour la fouille n'autorise aucune certitude sur ce point.

Les pavements les plus luxueux sont les mosaïques géométriques des espaces 2 et 3, qui surplombent de quelques centimètres les autres espaces de la demeure. Dans la chambre 3 (Fig. 13), la bande de raccord, large de 0,32 à 0,36 m, est constituée de cubes blancs en lignes obliques, avec un rang de deux à trois tesselles disposées parallèlement aux deux bandes monochromes qui assurent la transition avec le champ. Celles-ci sont constituées de quatre tesselles noires et de cinq tesselles blanches. Le décor correspond à une " composition orthogonale de carrés adjacents, formés de quatre rectangles égaux autour d'un petit carré, au trait, avec effet de sparterie " (BALMELLE *et al.* 1985 : 213, pl. 141). Les traits sont représentés par des bandes de deux tesselles noires de 0,01 m de côté et les dimensions des carrés¹⁰ autorisent la restitution de huit exemplaires sur la longueur est-ouest et six dans le sens de la largeur nord-sud (Fig. 14). Il s'agit d'un type relativement commun, connu notamment à Nîmes, Orange ou encore Saint-Paul-Trois-Châteaux pour le I^{er} s. (BOISLÈVE *et al.* 2011 : 40-41 ; MONTEIL 1993 : 108-109 ; LAVAGNE 1979 : 62-64 [47] et 96-98 [103]). Une composition identique dans son module (8x6 carrés) existe à Ostie dans l'*insula delle Muse* (CLARKE 1991 : 270 sq.), datée du II^e s., mais la chronologie (première moitié du I^{er} s.) de l'exemplaire de la rue de l'Oratoire, conforme à celle de l'ensemble des constructions de la *domus* A, est assurée par la céramique découverte dans les remblais de construction et le radier de la mosaïque (*terra nigra*, parois fines). Les dimensions de la pièce pourraient indiquer qu'il s'agissait d'une chambre à coucher. Compte tenu de la présence d'ouverture au nord et à l'est, le lit était nécessairement disposé contre le mur de terrasse 165.

Le second sol en *opus tessellatum* provient de la salle 2 (Fig. 15). Il s'agit cette fois d'une pièce de réception qui a également livré un exceptionnel ensemble de peintures murales (voir *infra* § 1.2.3). La bande de raccord du pavement est formée de tesselles blanches disposées en lignes parallèles aux murs, sauf côté est où elles sont agencées en lignes obliques. Le champ est délimité par une double bande monochrome de cinq rangs de cubes noirs et de quatre rangs de tesselles blanches, à laquelle succède une tresse

10. Les dimensions extérieures des carrés sont de 0,44 m. Les rectangles mesurent 0,255 à 0,26 m de long pour 0,115 à 0,12 m de large.



Fig. 13 - Partie occidentale de la mosaïque de la pièce 3 (Cliché J. Ollivier).

polychrome (noir, rouge, blanc et jaune) à quatre brins sur fond blanc, encadrée par deux bandes de tesselles noires sur deux rangs. Le motif central, réalisé au moyen de traits de deux rangs de tesselles noires sur fond blanc, est une " composition orthogonale de svastikas en pannetons de clé simple " (BALMELLE *et al.* 1985 : 298-299, pl. 189), chargés de losanges inscrits, chaque losange étant divisé en quatre losanges égaux par leurs médianes (Fig. 16 ; type 122 de GUIMIER-SORBETS 1983). Au sud, au niveau du seuil, le tapis est composé de tesselles noires, avec quelques cubes de couleur dispersés (Fig. 12). La plupart des pavements de ce type sont généralement datés des II^e et III^e s., comme celui presque identique d'Orange (II^e s. ; BELLET *et al.* 1985), mais des exemplaires plus anciens sont connus à Pompéi (maison des Amours dorés). La mise en place de la mosaïque est antérieure à celle des peintures murales, puisque ces dernières reposent sur une bande de deux tesselles blanches légèrement surélevée par rapport au reste du tapis, et le mobilier découvert dans les niveaux sous-jacents date du début du I^{er} s. (amphores tarraconaises, *terra nigra*). Enfin, il convient de signaler la présence de deux réfections au niveau de la tresse sud (Fig. 12) et du champ.

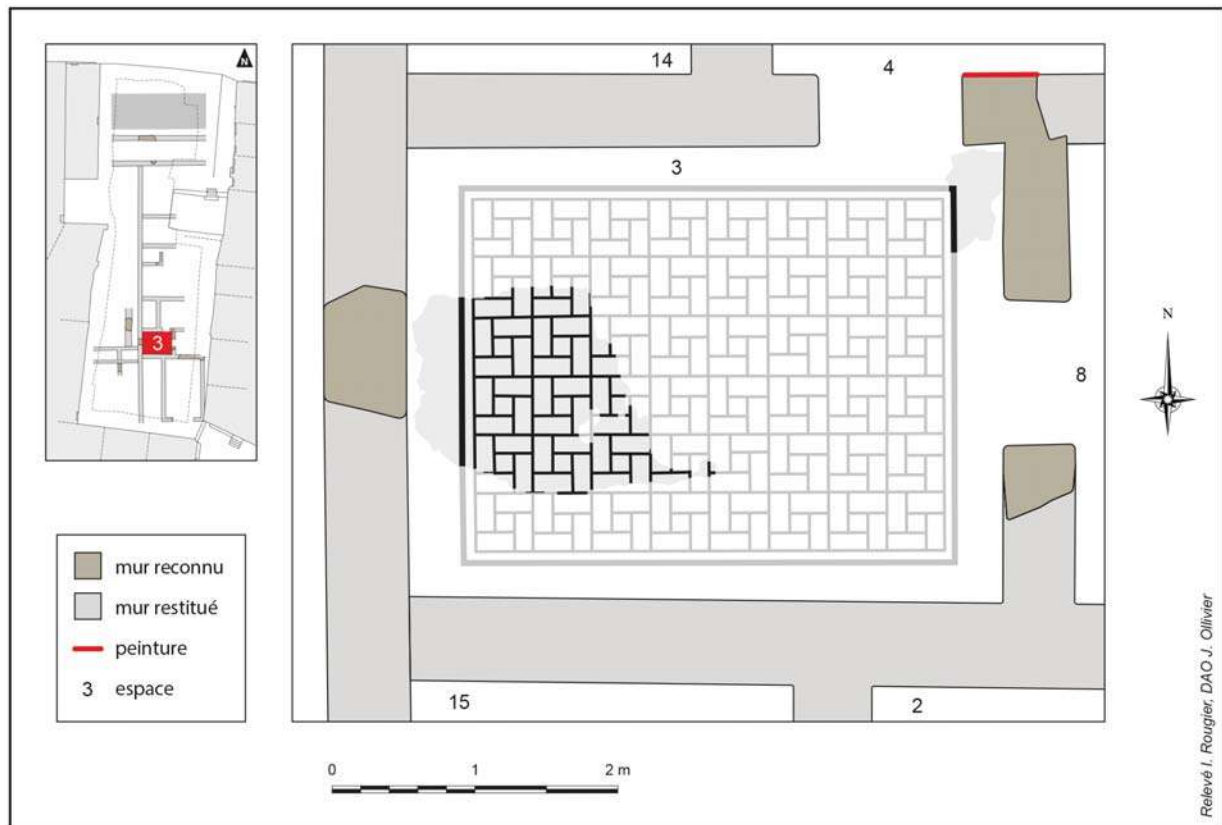


Fig. 14 - Relevé de la mosaïque de la pièce 3 (Relevé I. Rougier, DAO J. Ollivier).



Fig. 15 - La mosaïque de la pièce 2 (Cliché J. Ollivier).

1.2.3. Les peintures de la maison A (SG)

– Le décor de la pièce 2

Parmi les vestiges, la salle 2 a suscité beaucoup d'attention car elle conservait, outre son pavement de mosaïque, des enduits peints *in situ* sur le mur nord (Fig. 17 et 18). Le décor de la pièce a pu être appréhendé grâce aux informations complémentaires apportées par les fragments découverts dans les couches de destruction.

Le décor *in situ*, correspondant au bas de paroi, était conservé sur 3,50 m de long et environ 1,20 m de haut. On y observe une plinthe et une partie basse (Fig. 19).

La plinthe est jaune (40 cm de haut), couronnée par une double bande de séparation rouge et blanche. La composition de la partie basse est assez élaborée : elle présente un champ noir, divisé par des piliers en compartiments et inter-compartiments. Seuls deux compartiments et un inter-compartiment étaient conservés sur le mur nord. Au regard de la dimension du mur que nous connaissons grâce à la mosaïque, nous disposons du compartiment central et de celui de droite.

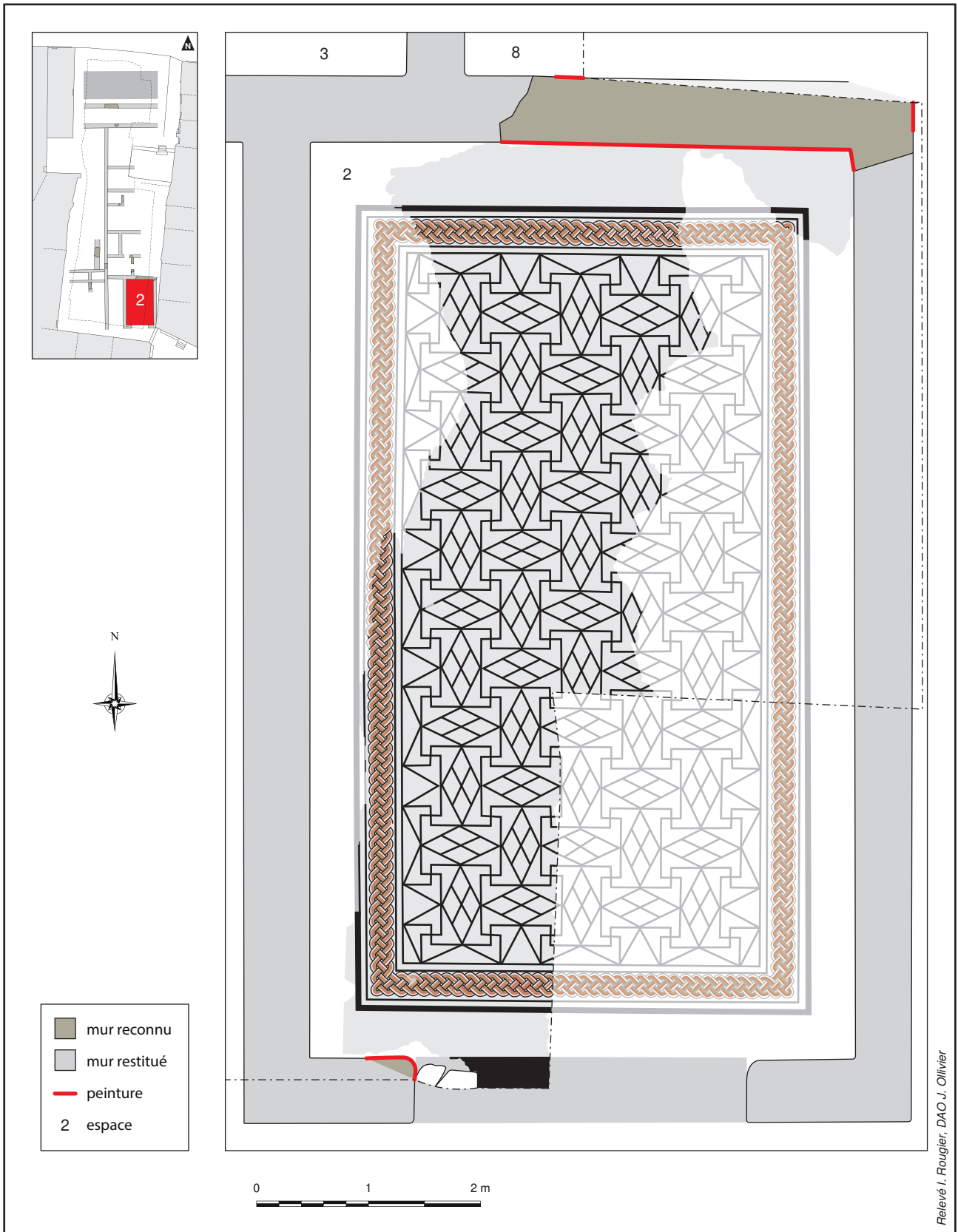


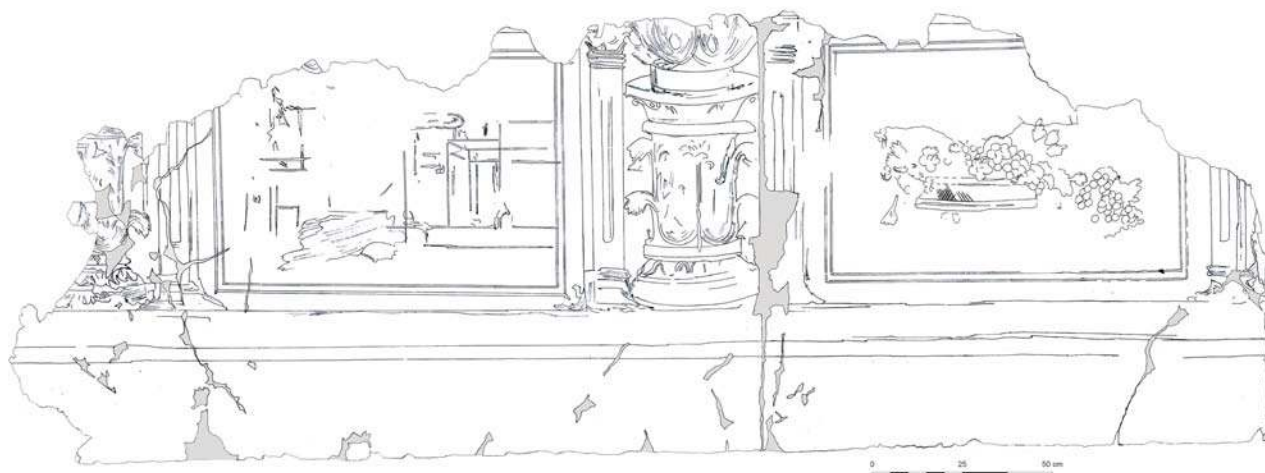
Fig. 16 - Relevé de la mosaïque de la pièce 2 (Relevé I. Rougier, DAO J. Ollivier).



Fig. 17 - Peintures du mur nord de la pièce 2, partie ouest
(Cliché J. Ollivier).



Fig. 18 - Peintures du mur nord de la pièce 2, partie est
(Cliché J. Ollivier).



Clichés et DAO APPA-CEPMR

Fig. 19 - Décor *in situ*. Relevés graphiques et photographiques après restauration (DAO J.-F. Lefèvre, clichés R. Nunes Pedroso, APPA-CEPMR).

Le compartiment central est encadré par une bande rouge bordée de blanc (97 cm de large pour 68 cm de haut) ; il renferme une scène de paysage très finement réalisée dont la lecture est rendue difficile par la présence d'un voile de calcite qui couvre la surface picturale (GROETEMBRIL et OLLIVIER 2013 : 355). Le compartiment est flanqué de deux piliers blancs à cannelure axiale bleue, couronnés d'un chapiteau corinthien (Fig. 20a). Ils sont présentés de trois-quart afin de marquer l'axialité et la perspective.

Le compartiment de droite, large de 1 m et haut de 0,68 m, est encadré par une bande bleue. Il renferme une corbeille en osier contenant des grappes de raisins jaunes et bleus abondantes qui débordent latéralement (Fig. 20c).

L'inter-compartiment est occupé par un gros socle cylindrique vert orné de feuillages (Fig. 20b). La base est garnie de rais-de-cœur et la partie supérieure s'évase en une sorte de cuvette, que surmontent deux formes verdâtres arrondies, quasi symétriques. L'aspect de vasque pourrait suggérer une fontaine, mais ni le mouvement ni la couleur des formes supérieures ne correspondent au jet d'eau que l'on s'attendrait à trouver. Elles évoquent davantage un autel ; mais que serait en ce cas la masse qui s'y trouve posée ? Ces structures liées au culte sont abondamment représentées. Mentionnons celles de la scène de sacrifice de la maison des Vettii (PPM, V : 558, fig. 149). On n'exclut pas non plus que ce fût constitué la base d'un candélabre végétal dont nous aurions l'amorce, comme c'est le cas dans de nombreuses compositions – dont celles dans la maison des Vettii (PPM, V : 474, fig. 7) et la villa de la Farnésine (BRAGANTINI et DOLCIOTTI 1998 : fig. 69).

Quelques fragments provenant des couches de destruction montrent que la partie basse était couronnée par une large corniche fictive. Au-dessus se développe le champ rouge ocre de la zone médiane.

De telles découvertes en contexte urbain sont exceptionnelles. Ce caractère est renforcé par la qualité des vestiges. En effet, bien que la lisibilité des détails du décor soit entravée par des concrétions calcaires ancrées dans la couche picturale, ces fresques se démarquent par leur qualité d'exécution, la finesse des traits et la richesse des motifs : éléments d'architectures (piliers, socles), paysage, nature morte.

En Gaule, les zones inférieures sont rarement aussi décorées. Il faut se tourner vers les exemples italiens pour trouver une telle qualité et une telle richesse ornementale. On peut citer, pour exemples, plusieurs décors de la luxueuse villa de la Farnésine à Rome :

dans le *cubiculum* D, on observe une division de la zone inférieure en compartiments par des piliers en perspective ; dans le *cubiculum* B, l'organisation est similaire avec, en outre, la présence de socles cylindriques richement sculptés, comparables aux socles clermontois (BRAGANTINI et DOLCIOTTI 1998). Dans le *triclinium* C, des scènes de paysage se fondent dans le fond noir et témoignent d'une touche picturale fluide et allusive. Ces peintures sont datées du dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. et appartiennent à la phase initiale du troisième style pompéien. La partie basse du décor de la rue de l'Oratoire semble encore bien ancrée dans le caractère massif des éléments architecturaux appartenant à cette tendance. En revanche, la finesse des encadrements montre qu'il tend vers un troisième style évolué. Ainsi, on peut le rapprocher de la partie basse provenant de l'*insula occidentalis* 25 à Pompéi (région VI), qui présente une composition similaire, mais plus légère (premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. ; BRAGANTINI et SAMPAOLO 2010 : 142-143). Trois compartiments séparés par des hermès rythment la paroi ; ils sont délimités par des triples filets et renferment des scènes nilotiques et des monstres marins.

Les piliers présentés en perspective avec une cannelure colorée axiale sont présents sur de nombreux décors du deuxième style pompéien comme celui du triclinium de la villa de Poppée à Oplontis (GUZZO et FERGOLA 2000 : 54-55). Dans ce décor, les piliers occupent une place plus importante par leur position en zone médiane.

Les peintures de Clermont-Ferrand sont très proches des exemples cités, le vocabulaire architectural encore massif est prépondérant et rappelle le troisième style initial (encore sous influence du deuxième style), alors que le fond noir anti-illusionniste, compartimenté par de fins traits et allégé par des motifs peints avec une grande finesse, montre une appartenance à un troisième style plus abouti. D'un point de vue stylistique nous pouvons situer ces peintures entre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et le premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. La fouille nous fournit quelques précisions puisqu'elle a permis de dater la construction de la *domus* dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., peut-être à l'époque tibérienne (14-37 ap. J.-C.). Le décor s'intègre donc bien dans cette phase chronologique ; il témoigne d'un troisième style encore empreint d'un certain conservatisme.

Le compartiment de droite, nous l'avons vu, est occupé par une corbeille débordant de grappes de raisins luxuriantes. Il est probable que le compartiment de gauche (aujourd'hui disparu), était éga-

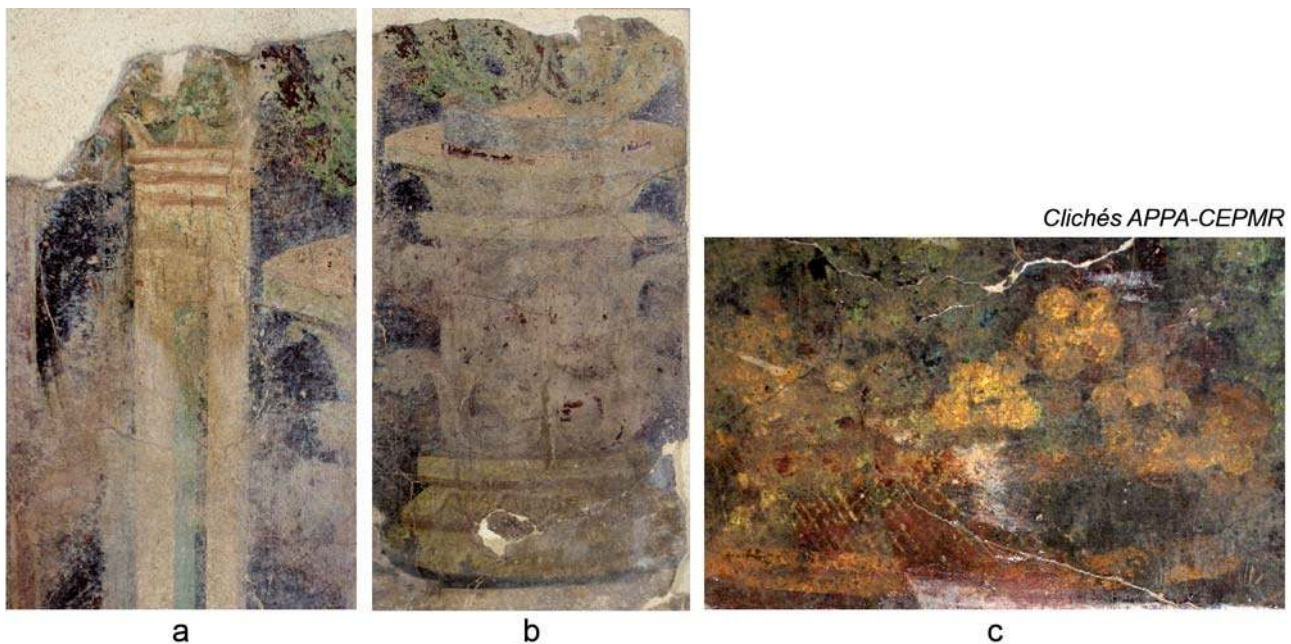


Fig. 20 - Détail du décor *in situ*. a) pilier à chapiteau corinthien ; b) socle ornant l'inter-compartiment ; c) nature morte, corbeille contenant des grappes de raisins (Clichés S. Groetembril, APPA-CEPMR).

lement orné, par symétrie, d'un motif identique ou similaire de nature morte. Comme l'a montré J.-M. Croisille, ce genre pictural est très apprécié dans l'Antiquité. Y prédominent les produits destinés à l'alimentation. Ainsi, toutes les richesses de la campagne et de la mer semblent offertes à l'admiration des visiteurs. Ces natures mortes sont considérées comme des *xenia*, cadeaux d'hospitalité adressés aux invités (CROISILLE 1995 : 60-66). La corbeille ici représentée est une vannerie clayonnée travaillée en demi-jour (BARBIER *et al.* 1999 : 18-19).

La peinture campanienne regorge d'exemples du genre. Rappelons simplement la très belle représentation des figes dans la *villa* de Poppée à Oplontis (GUZZO et FERGOLA 2000 : 48), où la forme de la corbeille est proche de celle de la rue de l'Oratoire. En Gaule, le thème de la nature morte et en particulier de la corbeille de fruits est bien attesté dans les décors peints, mais de façon plus lacunaire. Mentionnons par exemple celle figurée dans le pinax de Martizay (première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. ; ALLAG *et al.* 2012), celle couronnant un candélabre de l'ensemble 3 de la place Kléber à Strasbourg (début II^e s. ap. J.-C. ; SCHNITZLER *et al.* 2012 : 92, fig. 10) ou encore celle de Cologne (fin I^{er} s. ap. J.-C. ; THOMAS 1993 : 305 ; ALBERTI 2009, vol. 3 : [157]).

Nous l'avons vu, le compartiment central semble présenter une scène de paysage dont l'état de

conservation rend la lecture difficile. Le paysage est un genre qui tient une place importante dans l'art pictural romain et a connu un succès florissant à travers les siècles. Il est représenté à tous les niveaux du mur, et même au plafond, à différentes échelles, selon différentes factures et avec des valeurs iconographiques très variées (CROISILLE 2010). En Gaule, les exemples sont moins nombreux et moins bien conservés en raison des conditions de découverte. A. Barbet les attribue à des décors " d'un niveau de luxe plus élevé ", attestés aux I^{er} et II^e s., mais apparemment pas au-delà (BARBET 2008 : 348-349). On peut mentionner les deux très beaux exemples de Famars (lieu-dit Jardin-à-Pois ; *ibid.* : 349) et de Narbonne (Clos de la Lombarde, maison III, pièce A ; SABRIÉ, SABRIÉ et DEMORE 1991 : 111), mais une fois encore, ici, la scène de paysage, bien qu'énigmatique, semble plus proche des exemples italiens. Citons le décor du *triclinium* C de la *villa* de la Farnésine à Rome, où le paysage se détache subtilement du fond noir (BRAGANTINI et DOLCIOTTI 1998 : 47-52), ou encore le paysage de la pièce 114 de la Domus Aurea où les architectures se chevauchent et se démarquent par des traits blancs (CROISILLE 2010 : 89).

Le décor du plafond de la pièce 2 nous est connu grâce à un ensemble homogène de petits fragments, effondré sur la mosaïque. Très fragilisés par

les conditions d'effondrement, leur fragmentation est importante et ils ont subi une altération due à l'action du feu.

À partir de ces quelques vestiges, on peut dire qu'il s'agit d'un décor monochrome ocre jaune agrémenté de motifs végétaux variés et raffinés, associés à des guirlandes bleues, dont l'une forme vraisemblablement un médaillon.

Les motifs végétaux présentent de fines tiges à feuilles arrondies, grappes de points, feuilles trilobées, boutons floraux ou encore petites feuilles oblongues assemblées en guirlande (Fig. 21). Un fragment atteste la présence d'un visage féminin, plutôt joufflu, paré d'une boucle d'oreille en forme de perle bleutée (Fig. 21).

La grande variété des motifs et la proportion peu importante de bandes nous orientent vers l'hypothèse d'un décor de plafond à composition centrée. La guirlande en forme de médaillon est la seule qui bénéficie d'un tracé préparatoire rigoureux ; elle pourrait occuper le centre de la composition et renfermer peut-être le visage féminin.

Nous n'avons pas beaucoup d'indices pour comprendre la composition de ce décor, mais elle pourrait être rapprochée de celui de la voûte de la pièce 42 de la *Domus Aurea* (BALDASSARE *et al.* 2003 : 229), où l'on retrouve le même esprit dans la variété de motifs végétaux. Elle témoigne de la complexité de l'agencement de ce type de composition. En Gaule, les plafonds de ce type sont rares. On en connaît deux exemples à Narbonne : pièce H de la maison à Portiques du Clos de la Lombarde (fin I^{er} s.) et rue Cuvier (II^e s. ; SABRIÉ et SABRIÉ 1989 : 191-235).

– Les décors des autres pièces de la domus

Deux autres décors appartenant à la *domus* ont pu être appréhendés grâce aux enduits fragmentaires trouvés en remblai dans divers secteurs.

Les fragments attribués au décor rouge à bordures ajourées proviennent d'un effondrement au pied du mur nord de la salle 2.

Une série de plaques ont été remontées et permettent de comprendre la composition du décor (Fig. 22). La zone médiane est composée d'un champ monochrome rouge rythmé par des panneaux. Ceux-ci sont délimités par une bande d'encadrement bleue. Le panneau est orné, intérieurement, d'une bordure ajourée, puis d'un double filet agrémenté de motifs.

Aucun motif d'inter-panneau n'est conservé.

Trois variantes de bordures ajourées et deux types de double filet sont attestés (Fig. 22).

- Bordures ajourées

Type 1a : bordure ajourée bleu clair. Paire de lignes de demi-cercles (diamètre : 7 cm) au trait opposées et décalées, agrémentées de demi-fleurons et de bifols dans les écoinçons.

Type 1b : ce type est identique au type 1a, mais les tonalités et les proportions sont différentes. La bordure ajourée est ocre jaune avec quelques rehauts blancs et le diamètre des demi-cercles est plus grand (8,5 cm).

Type 2 : ligne de cercles non contigus alternant avec un motif composé de trois points et de bifols pointés. Le centre des cercles est orné d'un fleuron. Ils sont axés sur un tracé préparatoire incisé.

- Double filet intérieur

Type 1 : deux filets d'encadrement ocre jaune, ornés intérieurement de demi-fleurons qui alternent avec des fleurs de lotus très schématisées.

Type 2 : deux filets d'encadrement bleu clair sont ornés uniquement de demi-fleurons.

Les bordures ajourées de type 1 (1a et 1b) sont associées au double filet de type 1. Les bordures ajourées de type 2 sont associées au double filet de type 2.

La zone médiane est couronnée par une frise à galon brodé, composée d'une fleur de lotus alternant avec un motif de double trait pointé (sorte de ruban). Au-dessus, le champ rouge de la zone supérieure se développe, compartimenté par des doubles filets ornés de demi-fleurons. Les compartiments sont occupés par des tableautins blancs, agrémentés de thyrses obliques dans les angles.

Ce décor se caractérise par une composition monochrome agrémentée de deux motifs bien caractéristiques : la bordure ajourée et le galon brodé. Cette composition est une création provinciale qui maintient le schéma anti-illusionniste du début du I^{er} s. sans évoluer vers la mode des architectures en trompe-l'œil du quatrième style (BARBET 2008 : 188). En revanche, la bordure ajourée et le galon brodé sont des motifs qui appartiennent à la nouvelle mode de l'époque flavienne.

Ce décor clermontois est représentatif de la tendance ornementale en Gaule, attestée durant la seconde moitié du I^{er} s., où on intègre au style antérieur (champ plat et aveugle) des motifs raffinés en vogue.

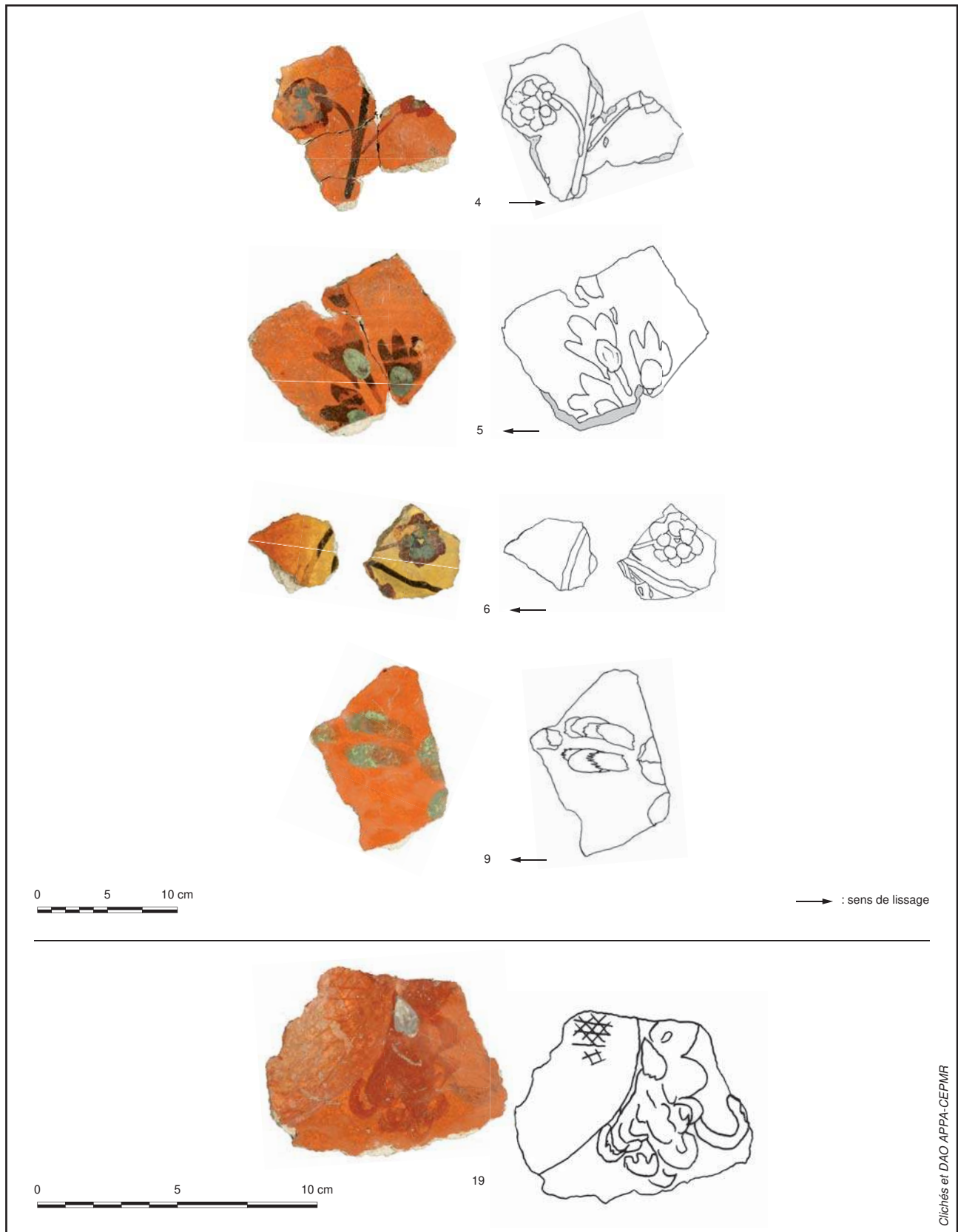


Fig. 21 - Décor de plafond. Plaques avec divers motifs végétaux et partie d'un visage féminin joufflu à boucle d'oreille (Clichés S. Groetembril, APPA-CEPMR).

Clichés et DAO APPA-CEPMR

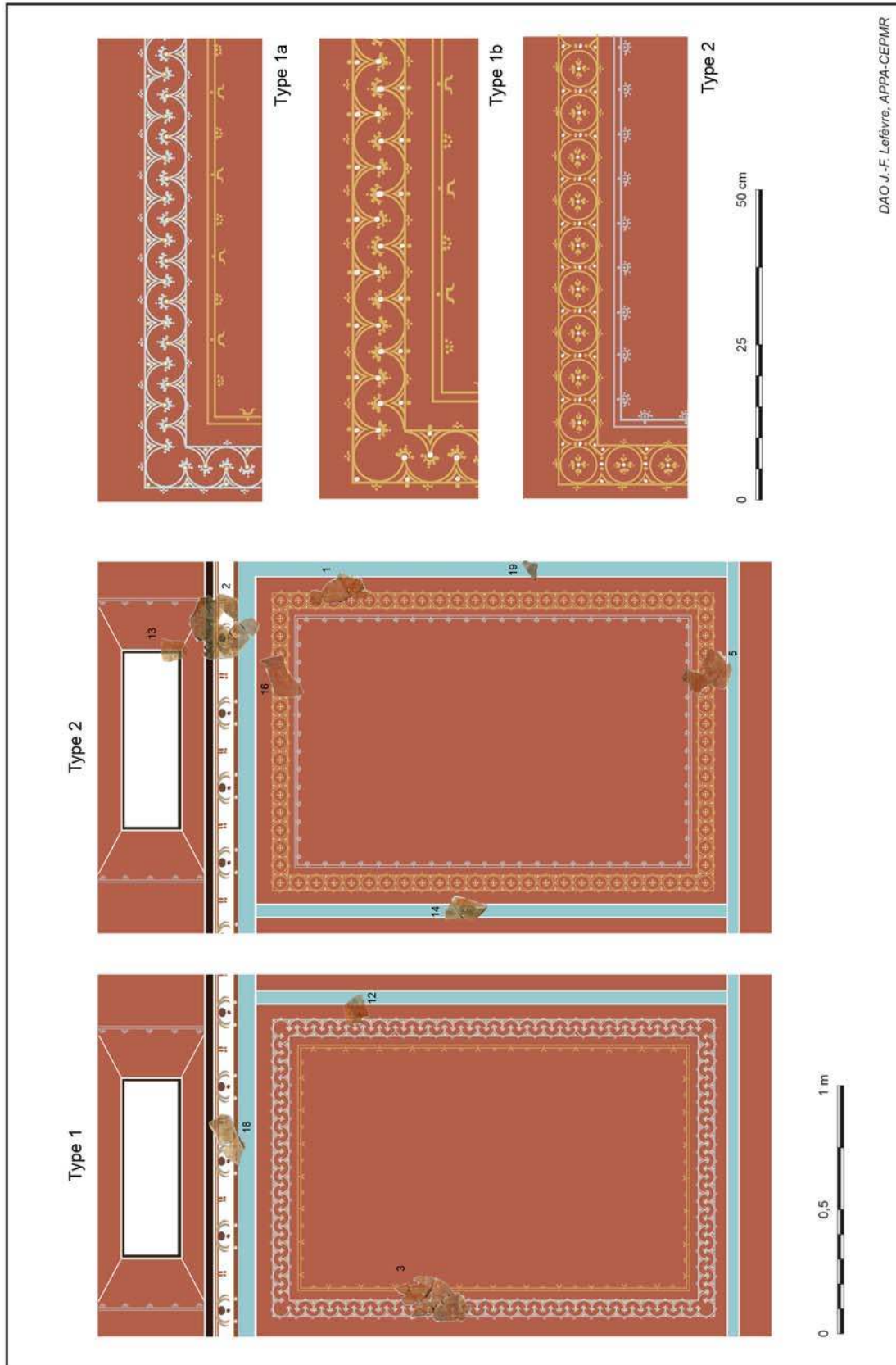


Fig. 22 - Décor rouge à bordures ajourées. Proposition de restitution (à gauche) et restitution des différents types de bordures ajourées (à droite) (DAO J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR).

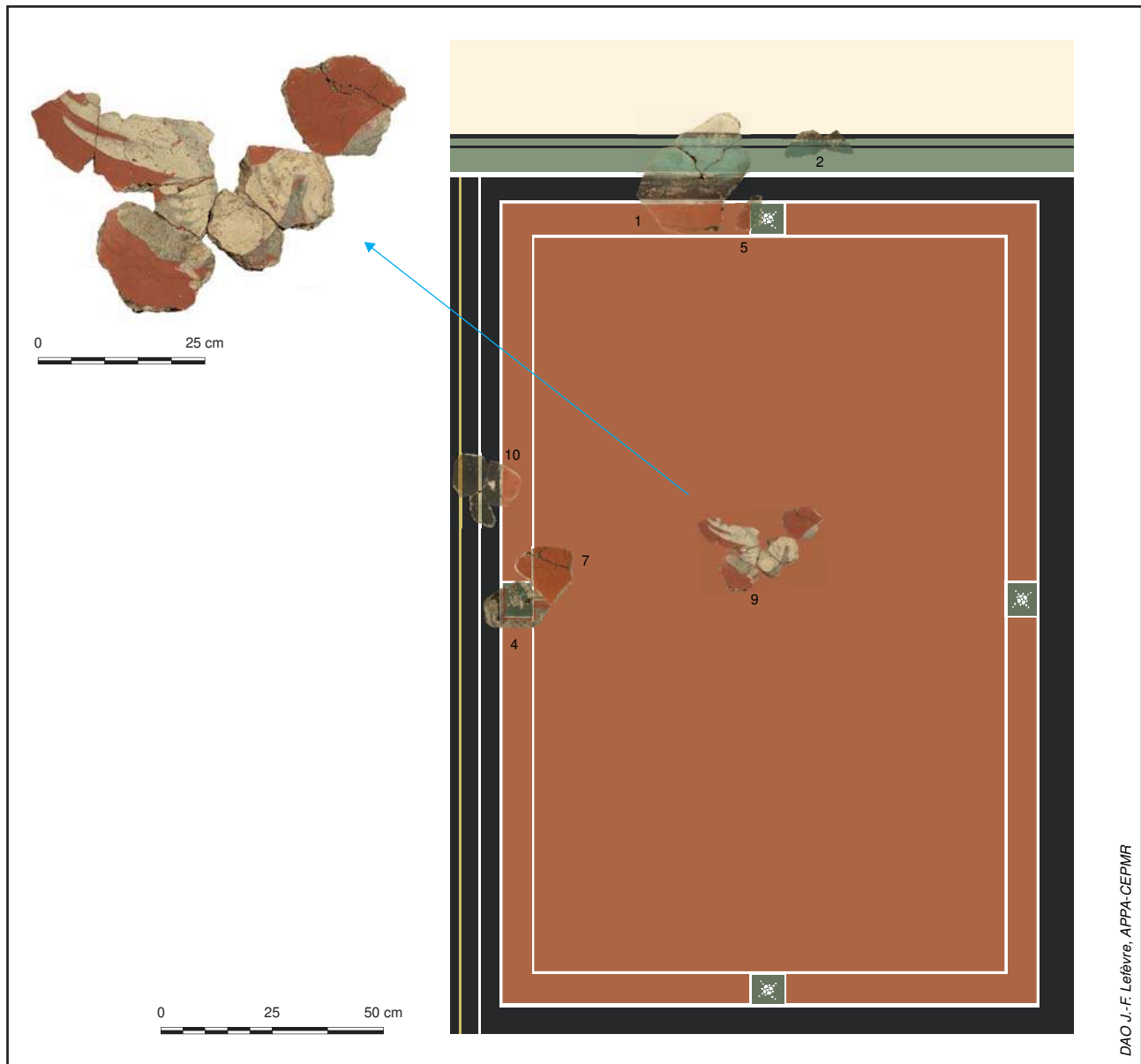


Fig. 23 - Décor à l'oiseau. Proposition de restitution (DAO J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR).

Le motif de galon brodé apparaît sur les décors de troisième style tardif (milieu I^{er} s.) et perdure au quatrième style (seconde moitié du I^{er} s.). A. Barbet parle d'une évolution de ce motif vers une facture plus grossière, plus rapide et moins détaillée, souvent à une échelle plus grande (BARBET 2008 : 188-189). Le galon brodé, ici représenté, illustre cette évolution. On peut le rapprocher des galons du décor XX de la maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (état 2A, entre 20 et 60 ap. J.-C. ; DESBAT *et al.* 1994 : 124-125).

En Gaule, les bordures ajourées vont connaître un grand engouement au cours de la seconde moitié du I^{er} s., jusqu'à la fin du II^e s. Un exemple similaire provient de Vieil-Évreux (BARBET 2008 : 187, fig. 282). De nombreux autres se situent en Narbonnaise. La maison à Portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne en a livré plusieurs modèles, datés de la fin du I^{er} s. (pièce D) jusqu'à la fin du II^e s. (couloir L ; SABRIÉ, SABRIÉ et DEMORE 1991 : 88).

Ce décor de Clermont-Ferrand, par la finesse de ses motifs et le choix du vocabulaire ornemental, est très proche des modèles campaniens du quatrième style pompéien. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, il se rattache à la tradition provinciale qui maintient le schéma anti-illusionniste. Les rapprochements stylistiques montrent qu'il appartient à la seconde moitié du 1^{er} s. Plus tardif, ce décor appartient à une seconde phase ornementale.

Le décor à l'oiseau comprend de nombreux fragments de diverses provenances, attribués à cet ensemble car ils présentent le même support et un décor aux couleurs et aux motifs bien identifiables.

Nous sommes en présence d'un décor extrêmement complexe dont nous ne pouvons que restituer quelques séquences.

La zone médiane est composée de panneaux rouge ocre séparés par des champs noirs (inter-panneaux ? ; Fig. 23). Les panneaux sont encadrés par un simple filet blanc doublé d'un filet d'encadrement intérieur. L'espace entre ces deux filets est orné ponctuellement d'un carré vert, timbré d'un fleuron blanc, composé de points. Par analogie avec d'autres décors, nous avons positionné ces petits parallélépipèdes au centre de chaque côté du panneau. Cette façon de faire est bien attestée, notamment à Périgueux (*domus* de Vésone, décor à redans et sous-couche rose et décor aux oiseaux et aux sphinges, daté de 35-45 ap. J.-C. ; BARBET *et al.* 2008 : 52-65). Un cygne aux ailes déployées est placé en vignette au centre du panneau.

Les fouilles de la rue de l'Oratoire ont fourni des enduits peints de qualité remarquable. Grâce à la quantité relativement importante de fragments, quatre décors ont pu être reconstitués. Ils se répartissent en deux phases chronologiques.

Le décor *in situ* et le plafond correspondent à la première phase (première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.) et ornaient la pièce 2. Les parois de cette salle présentent un décor très riche, dont la composition, rythmée par des éléments massifs d'architecture, peints en perspective, est peu attestée en Gaule. En revanche, on trouve de nombreuses comparaisons dans les *villae* impériales comme celle de la Farnésine à Rome. Cette particularité semble indiquer que le propriétaire de la *domus* était un personnage appartenant à l'élite, qu'il était vraisemblablement en contact direct avec Rome ou peut-être même citoyen romain.

Les autres décors, provenant des remblais, appartiennent à la seconde campagne ornementale, située vers le milieu du 1^{er} s. Bien que très proches des modèles campaniens, ils reflètent, cette fois, clairement les tendances régionales.

1.2.4. Évolutions ponctuelles (phase 1b)

Vers le milieu du 1^{er} s., les pièces 4 et 5 ont fait l'objet d'un réaménagement. Le niveau des sols, désormais formés d'un béton parsemé de fragments de terre cuite, de basalte et de calcaire métamorphisé (*terrazzo*), est porté à la même altitude que celui des salles voisines et le mur sud de la pièce 4 est couvert d'un enduit peint violacé, dont la couleur a peut-être été altérée par le feu (Fig. 24). Cela traduit sans nul doute une réaffectation des lieux, correspondant peut-être à une extension du secteur résidentiel de la *domus*.

– Mobilier et chronologie de la phase 1b (LP)

En raison de leur caractère très localisé, les niveaux correspondant aux réaménagements ont livré beaucoup moins de tessons (Tabl. 3). Les catégories céramiques les mieux représentées demeurent celles des engobes blancs, des communes sombres culinaires et des *terra nigra*.

La part des sigillées progresse également et, de fait, un plus grand nombre de fossiles fiables compense le déficit numérique global de cette phase. Les sigillées proviennent toujours majoritairement des ateliers sud-gaulois et leur répertoire regroupe principalement des types déjà évoqués pour la période précédente. Deux éléments permettent néanmoins de décaler la chronologie vers les règnes de Claude et de Néron : une assiette Herm. 12c, type rare, daté à La Graufesenque entre 40 et 70 ap. J.-C. (GENIN 2007 : 335) et un timbre (Fig. 25, n° 1) que l'on peut restituer en [COTTOFE] soit *Cotto fecit*. Cette marque est attestée, toujours à La Graufesenque, entre 50 et 100/110 (*ibid.* : 197).

Les céramiques à parois fines sont nettement moins nombreuses que pour la phase 1a. Aucun vase n'a pu être reconnu et l'élément le plus notable est un fragment de panse sablée ou chamottée à engobe brun. Elle pourrait correspondre aux productions de Lezoux, dont on situe le début au plus tôt vers le milieu du 1^{er} s. (BET et GRAS 1999 : 22).



Fig. 24 - Le sol en terrazzo de la salle 4 et l'enduit couvrant son mur sud (Cliché J. Ollivier).

La vaisselle en *terra nigra* occupe une place équivalente à celle de la phase 1a (10,46 %). Les formes ouvertes restent majoritaires, avec quatre assiettes à lèvre déjetée (Fig. 25, n° 2), dites de “ Saint-Rémy ” (MENEZ 6 à 10), une coupe à bord rentrant Menez 43 et quatre coupes à lèvre retombante de type Menez 57. Cette forme apparaît vers 40, est fréquente autour du milieu du I^{er} s. puis disparaît progressivement au cours de la seconde moitié du I^{er} s. (MENEZ 1989 : 126).

Les céramiques grises (5,85 %) correspondent essentiellement à des pots qui devaient servir au stockage (Fig. 25, n° 3). La catégorie des céramiques à pâte claire semble encore dominée par les formes destinées au service et au stockage des liquides, même si on compte surtout des fragments de panses, difficiles à identifier. Les céramiques culinaires sont majoritairement des productions cuites en mode A (sombres). On retrouve toujours les mêmes ustensiles : 5 pots à cuire, 3 marmites tripodes, de tailles variables et parfois assez volumineuses. Ces récipients sont carénés et assez profonds (Fig. 25, nos 4-5).

	NR	% NR	NMI	% NMI
sigillées	33	5,08	17	19,10
parois fines	6	0,92	0	0
engobe blanc	215	33,08	6	6,74
engobe rouge	63	9,69	4	4,49
autres fines et engobées	6	0,92	2	2,25
<i>terra nigra</i>	68	10,46	18	20,22
claires	55	8,46	6	6,74
sombres	81	12,46	16	17,98
grises	38	5,85	8	8,99
stockage	20	3,08	3	3,37
amphores	46	7,08	5	5,62
autres	19	2,92	4	4,50
TOTAL	650	100	89	100

Tabl. 3 - La céramique de la phase 1b.

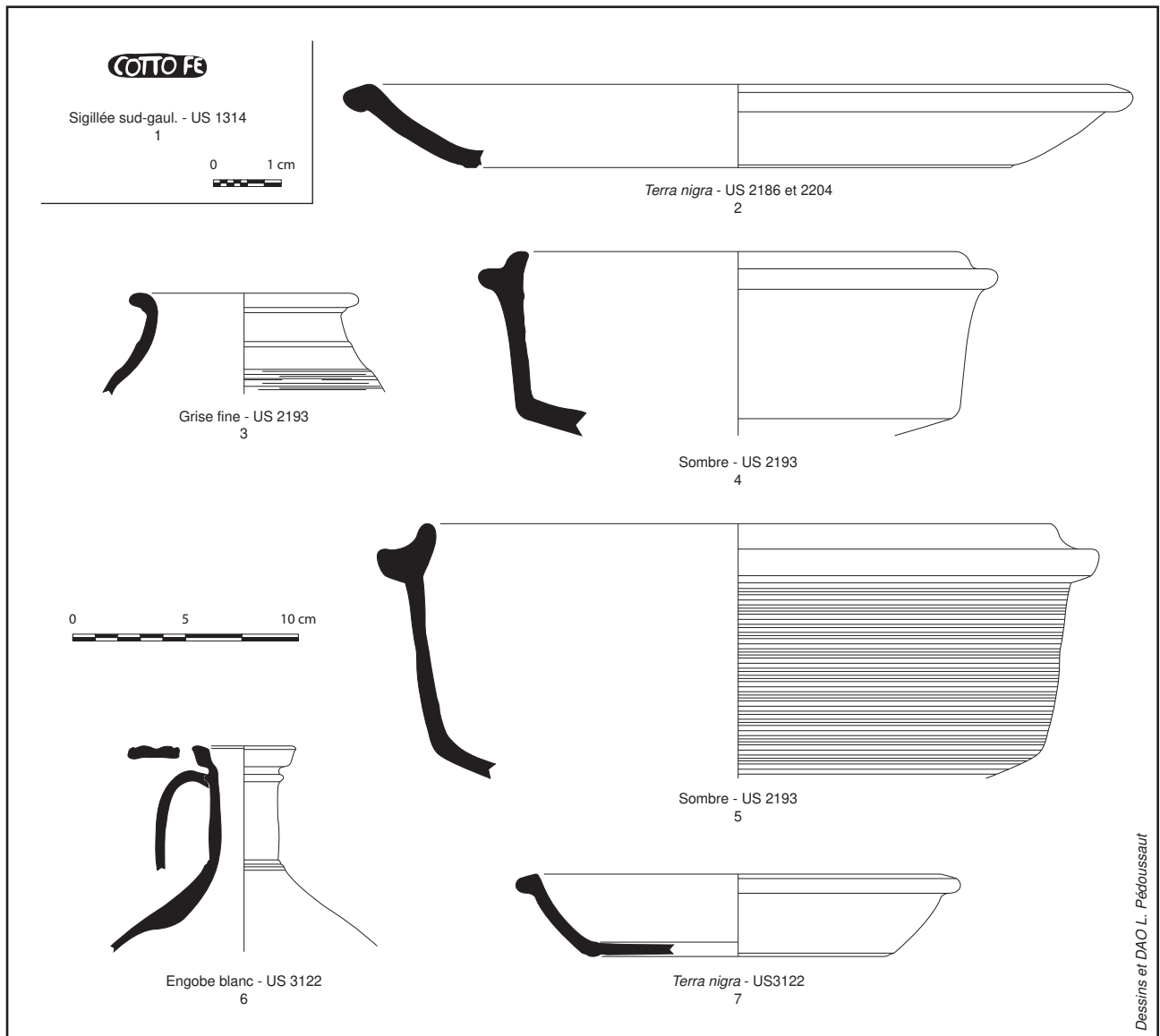


Fig. 25 - La céramique des phases 1b et 1c (Dessins et DAO L. Pédoussaut).

1.2.5. La destruction de l'édifice (phase 1c)

Les niveaux de destruction des bâtiments de la première phase ont presque tous disparu à l'occasion des travaux de reconstruction de la parcelle, au tournant du II^e s. L'essentiel des informations provient une nouvelle fois de la salle 2, où des niveaux d'effondrement des parois et du plafond ont été identifiés au nord et au sud. Par ailleurs, le sol est tapissé d'une fine couche charbonneuse recouverte par des gravats portant eux aussi les traces de l'incendie qui a dû affecter l'édifice. De grandes quantités de clous de charpente ayant

subi l'action du feu y ont été découvertes¹¹ et des indices concordants ont été mis au jour au sein des espaces 3 et 8, où les sols sont également recouverts par des couches riches en charbon. Le mobilier issu de ces niveaux est daté de la charnière des I^{er} et II^e s.

11. Une centaine d'exemplaires ont été dénombrés (étude C. Bazillou).

– Une sépulture de périnatal (CD, LP)

Parallèlement à la désaffectation des premiers édifices, une fosse est creusée en partie orientale de la pièce 3. Cette excavation, qui coupe la mosaïque et indique donc une période d'occupation intermédiaire avant la mise en place des constructions de la phase 2, contient le dépôt primaire d'un sujet périnatal, couvert par un récipient en terre cuite retourné (Fig. 26). Il s'agit d'un " bassin " de forme ovale à fond plat, bord légèrement divergent et lèvre retombante, couramment réutilisé en contexte funéraire en Auvergne (BEL et FABRE 2000 ; ALFONSO et BLAIZOT 2004 : 159) et dont une des fonctions pourrait être celle d'un pot de chambre (*lasanum* ; BOUET 2009 : 68-75).

D'après les données ostéométriques obtenues sur un de ses fémurs¹², l'âge au décès de l'individu peut être estimé à 38,18 semaines \pm 3,34 semaines, soit 9,5 mois lunaires (FAZEKAS et KÓSA 1978 ; ADALIAN *et al.* 2002). Quelques connexions anatomiques sont préservées (tibia et fibula des deux côtés, fémur et tibias gauches) et, malgré le mauvais état général de la sépulture, il semblerait que le sujet ait été placé dans une position atypique. Les genoux sont fléchis et les pieds placés sous les fessiers. Le tronc paraît être en appui contre la face antérieure des cuisses, avec le bloc crânio-facial contre terre.

Ces incertitudes sont liées à la destruction de toute la moitié occidentale de la fosse lors de la construction du mur 4, qui correspond à la première étape du réaménagement de l'îlot lors de la phase 2.

– Mobilier et chronologie de la phase 1c (LP, JV)

La phase 1c a livré un corpus céramique qui présente de nettes différences avec les ensembles des deux premières périodes (Tabl. 4).

Les sigillées occupent une place toujours plus importante quantitativement (5,12 %). Les productions sud-gauloises demeurent majoritaires et le principal changement est l'apparition de nouveaux types dans le répertoire morphologique. Il s'agit de deux bols Drag. 35, dont l'apparition est située autour des années 60-70 (GENIN 2007 : 329). La sigillée produite dans le Centre confirme ces datations. On en compte 17 fragments pour un NMI de quatre. À côté des sigillées non grésées, encore

majoritaires, apparaissent des productions grésées (cuites en mode C¹³), changement technique qui interviendrait vers la fin du 1^{er} s. (DELAGE 1998 : 280 ; BRULET, VILVORDER et DELAGE 2010 : 93). La seule forme identifiée dans ce lot est une coupelle Drag. 35/Lez. 14 (BET et DELOR 2000 : 464), datable au plus tôt de la phase 4 de Lezoux, c'est-à-dire entre 70 et 110.

La principale nouveauté pour les parois fines est la multiplication des productions engobées de Lezoux (sept exemplaires). Il s'agit principalement de gobelots ovoïdes à lèvre déjetée de type Lez. 331 (BET et GRAS 1999 : 16) ; deux sont décorés d'épingles à cheveux tracées à la barbotine, deux autres sont couverts de grains d'argile séchés. Deux bols de faible profondeur, qui devaient être munis de pieds, ont également été découverts. Enduits d'un engobe rouge et de grains d'argile séchés, ils correspondent au type Lez. 340 (BET et GRAS 1999 : 20). Ces parois fines lézoviennes sont datées entre 60-70 et 125 (BET et GRAS 1999 : 22 ; BRULET, VILVORDER et DELAGE 2010 : 325).

Bien que leur part ait diminué, les céramiques à engobe blanc restent courantes pour cette phase. Toutes les formes reconnues sont fermées et les cruches constituent l'écrasante majorité (Fig. 25, n° 6).

La part des *terra nigra* continue de diminuer (7,72 %), avec une majorité de formes ouvertes, notamment deux assiettes de type " Saint-Rémy " (Fig. 25, n° 7), qui est la seule forme en *terra nigra* à perdurer au-delà du 1^{er} s. (LALLEMAND 2005 : 59).

Les céramiques à pâte claire sont plus fréquentes proportionnellement que pour les phases précédentes (12,14 %). Le répertoire des formes comporte des pots, des cruches, mais surtout des vases ouverts, comme les mortiers à lèvre retombante ou en bandeau et une " terrine à déversoir ". Les céramiques culinaires à pâte sombre sont désormais la deuxième catégorie en nombre de restes (19,94 %). Il s'agit principalement de pots à cuire, de marmites tripodes et de couvercles.

La proportion d'amphores dans le corpus a considérablement augmenté (16,39 %), mais la part des " indéterminées " est assez importante en raison de la fréquence des fragments rubéfiés. Comme précédemment, les productions hispaniques restent les mieux documentées.

Les couches de destruction ont livré trois individus en verre. Il s'agit de deux fragments composant

12. Le fémur droit mesure 72 mm.

13. Cuisson oxydante suivie d'une post-cuisson oxydante dans des fours à tubulures (PICON 1973 et PICON 2002).

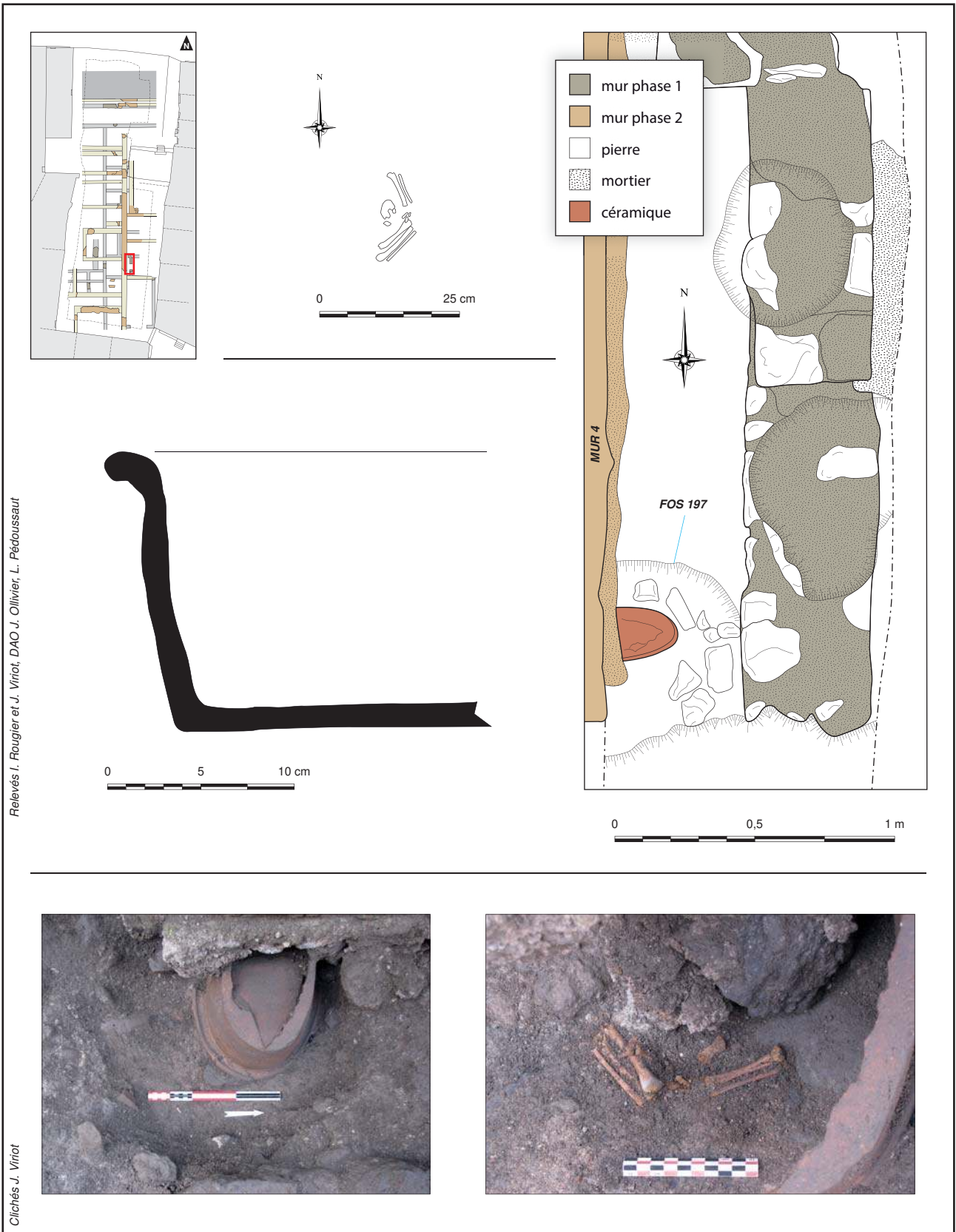


Fig. 26 - La sépulture de la fosse 197 (Relevés I. Rougier et J. Viriot, DAO J. Ollivier et L. Pédoussaut, clichés J. Viriot).

	NR	% NR	NMI	% NMI
sigillées	65	5,12	28	12,50
parois fines	29	2,29	5	2,23
engobe blanc	264	20,80	32	14,28
engobe rouge	46	3,62	11	4,91
autres fines et engobées	11	0,87	4	1,78
<i>terra nigra</i>	98	7,72	22	9,82
claires	154	12,14	21	9,38
sombres	253	19,94	43	19,20
grises	66	5,20	17	7,59
stockage	56	4,41	9	4,02
amphores	208	16,39	28	12,50
autres	19	1,50	4	1,79
TOTAL	1269	100	224	100

Tabl. 4 - La céramique de la phase 1c.

un goulot et col de flacon soufflé à la volée, et d'un gobelet dont la forme typologique n'est pas précisément déterminable, mais dont l'aspect général et la fabrication appartiennent à une catégorie de productions du Haut-Empire, largement diffusées en Gaule du milieu du 1^{er} s. à la fin du 2^e s.

1.3. Les restes fauniques de la phase 1

L'étude archéozoologique menée à l'issue de la fouille de la rue de l'Oratoire a concerné 228 US, dont 140 datées de l'Antiquité¹⁴. Par souci de simplification, les tableaux de synthèse présentés ici regroupent les US selon des critères chronologiques qui reprennent le phasage de détail du site. Parmi les US antiques, 91 appartiennent à la phase 1.

14. Nous renvoyons au rapport d'étude du RFO (OLLIVIER *et al.* 2013, vol. 1 : 192-240) pour la présentation complète des méthodes employées ainsi que des résultats bruts, afin de mieux nous consacrer aux interprétations qui en sont issues.

1.3.1. Des déchets alimentaires

La grande majorité des 3 436 restes déterminés pour cette phase (Tabl. 5) correspond vraisemblablement à des déchets de consommation ; le spectre faunique, globalement conforme à ce que l'on connaît des habitudes alimentaires antiques, la fréquence des traces de découpe, ainsi que la distribution anatomique, invitent à cette interprétation¹⁵.

La consommation carnée repose essentiellement sur les animaux domestiques (Tabl. 5). D'après l'estimation des masses de viandes¹⁶, celles de bœuf et de porc dominant à parts égales la diète (Tabl. 6) ; la viande de mouton/chèvre est plus marginale quantitativement parlant. La viande de poule est consommée de manière constante et en quantités non négligeables. La part du monde sau-

15. Les nombreux restes d'équidés de la phase 1a, dont l'un (métatarse) présente une strie de couteau, soulèvent théoriquement la question de l'hippophagie. Toutefois, leur schéma de distribution anatomique les éloigne clairement de l'interprétation alimentaire (surreprésentation des bas de pattes, du squelette axial et des dents isolées).

16. Calculées à partir des masses de restes (Tabl. 6).

phase	ovicaprins	porcins	bovins	équidés	chien (<i>Canis familiaris</i>)	lièvre (<i>Lepus cf. europaeus</i>)	cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	lynx boréal (<i>Lynx lynx</i>)	poule (<i>Gallus gallus</i>)	autres oiseaux	rongeurs / insectivores	poissons	coquillages	total triade	total déterminés	indéterminés	total
ph 1a	322	855	300	38	1	70	24	5	13		228	323	2	10	211	1477	2402	1040	3442
ph 1b	41	109	27			4			1		33	60		14	4	177	293	134	427
ph 1c	101	294	89	1	4	67	9	1	12	2	80	65		2	14	484	741	419	1160
total	464	1258	416	39	5	141	33	6	26	2	341	448	2	26	229	2138	3436	1593	5029

Tabl. 5 - Restes de faune par taxons pour la phase 1.

phase	ovicaprins	porcins	bovins	total triade	lièvre	cerf	chevreuil	sanglier	total général
ph 1a	15125	45680	51690	112495	825	4680	375	3190	121565
ph 1b	1750	4500	4025	10275	35			135	10445
ph 1c	4220	21355	21505	47080	525	1550	15	1085	50255
total	21095	71535	77220	169850	1385	6230	390	4410	182265

Tabl. 6 - Masses de Viandes, calculées à partir des Masses de Restes, pour les principaux taxons de mammifères (phase 1), en g (Masses de Viandes = 5 * Masses de Restes).

phase	<i>anas cf. platyrhynchos</i>	<i>anser cf. anser</i>	<i>columba sp.</i>	<i>corvus corax</i>	<i>coturnix coturnix</i>	<i>pica pica / garrulus glandarius</i>	<i>grus grus ?</i>	petits passériformes indéterm.	<i>perdix perdix</i>	<i>scolopax rusticola</i>	<i>sturnus sp.</i>	<i>turdus sp. / sturnus sp.</i>	<i>turdus sp.</i>	total déterminés	oiseaux indéterminés	total
ph 1a	23	43	17	1	1	1	3	5	2	1	1	1	7	106	87	193
ph 1b	14	18	1											33	4	37
ph 1c															9	9
total	37	61	18	1	1	1	3	5	5	1	1	1	7	139	100	239

Tabl. 7 - Détail des restes d'oiseaux déterminés, hors poule domestique, par ordre alphabétique des taxons (phase 1), en NR.

vage est plus réduite mais régulière, surtout pour le lièvre et les oiseaux (tous taxons confondus, hors poule domestique). L'éventail des espèces est relativement diversifié (lièvre, cerf, chevreuil, sanglier, lynx – voir infra § 1.3.3 –, pour les mammifères), y compris au sein du groupe des oiseaux (Tabl. 7)¹⁷, même si les plus représentées en NR sont courantes pour la période (oies, canards, pigeons)¹⁸. Les coquillages complètent très régulièrement le régime (Tabl. 5) ; les poissons semblent l'intégrer plus marginalement¹⁹.

1.3.2. Quelques restes artisanaux

Parmi les ostéorestes de la phase 1, certains témoignent du travail artisanal des matières animales.

Quatre fragments de diaphyses d'os de bovins présentant des traces de sciage renvoient à la récupération de matière osseuse pour la fabrication d'objets ; l'un, épannelé, évoque davantage un raté de fabrication. Un petit objet en cours d'élaboration a été sculpté dans un métapode d'ovicaprin. Huit restes de chevilles osseuses de bovins portant des traces de sciage témoignent vraisemblablement d'un geste de prélèvement de la corne (KRAUSZ 1992 : 45-46). Notons qu'elles proviennent toutes d'US datées de la phase 1c et situées au niveau de la rue et de ses abords. Le travail du bois de cerf est également représenté, avec une pièce sciée et partiellement épannelée.

Plus indirects, des indices d'activités artisanales sont peut-être à rechercher dans la présence de plusieurs exemplaires de pieds de lièvre en connexion, qui font écho à une légère surreprésentation générale des restes de métatarses²⁰. Ces vestiges évoquent les premiers gestes suivant l'abattage, liés au dépeçage et à la préparation de la carcasse, qui peuvent impliquer la section des pattes arrières, souvent gênantes pour le dépouillement. Ils renvoient donc, plus précisément, à un potentiel prélèvement de la fourrure, voire à une activité de pelleterie.

17. Le travail de détermination des restes d'oiseaux n'a été mené que partiellement, sur un échantillon d'US (OLLIVIER *et al.* 2013, vol. 1 : 192-193 et 218).

18. Le statut domestique ou sauvage des oies et des canards est difficile à documenter ostéologiquement (FOREST et RODET-BELARBI 2010 : 92-93).

19. Pour autant qu'on puisse en juger, étant donné les modalités de collecte de ces restes (tamisages de prélèvements sédimentaires, non systématiques).

20. Trente-trois restes sur 141.

1.3.3. Deux restes de lynx boréal (*Lynx lynx*)

L'US 1281, datée de la phase 1c, a livré deux fragments de fémurs attribués au lynx boréal²¹ : il s'agit d'une partie proximale gauche, épiphysée, et d'un fragment de diaphyse droite, qui appartiennent vraisemblablement au même animal. Sans être totalement exceptionnel, le lynx est rarement attesté dans les assemblages antiques et la présence de ces deux os reste assez énigmatique.

L'absence de squelette entier pose la question du processus de mise au rebut et donc du caractère primaire ou secondaire du dépôt ; les deux os ont pu être rejetés directement au sein de l'US ou bien avoir été prélevés par hasard sur un squelette inhumé ailleurs, dans le cadre de déplacements et de remaniements de terres. La question est de savoir si le destin de ces os doit être dissocié de celui des 350 autres restes déterminés de la même US, qui présentent quasiment tous un profil clairement alimentaire²². En effet, même si aucune trace de découpe ne vient ici asseoir l'hypothèse d'une consommation, par ailleurs peu attestée historiquement, le lynx demeure une espèce théoriquement comestible (HALNA-KLEIN 1995 : 125).

L'animal reste toutefois surtout connu, au moins pendant les siècles suivants, pour les qualités de sa fourrure (*ibid.* : 126) ; un usage de cet ordre nous semble une explication plus vraisemblable à la présence de ses restes sur le site que l'usage alimentaire. Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de rapprocher cette hypothèse des réflexions engagées sur le lièvre (voir *supra* § 1.3.2), qui invoquaient également une possible activité de pelleterie.

1.3.4. Les consommateurs et le paysage urbain

La présence de nombreuses couches remaniées, de type remblais, interdit d'établir un lien direct entre les rejets fauniques et les habitants des *domus*. L'éclairage offert par l'étude archéozoologique concerne plus largement le secteur urbain dans

21. Après expertise auprès de collègues extérieurs et comparaison ostéologique au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris : nos remerciements à Vianney Forest et Isabelle Rodet-Belarbi. Les restes sont trop grands pour être attribués au lynx pardelle (*Lynx pardinus*).

22. À l'exception de deux pattes arrières de lièvre en connexion (auxquelles pourraient s'ajouter quinze métatarses), qui évoquent davantage un travail artisanal (voir *supra* § 2.3.2).

phase	ovicaprins			porcins				bovins			équidés		cerf		lièvre		poule	
	inf	juv	ad	ft	inf	juv	ad	inf	juv	ad	imm	ad	imm	ad	imm	ad	imm	ad
ph 1a	7	10	55	5	29	39	72	1	5	44		13	2	11	4	22	21	48
ph 1b	1	1	10		6	6	19		1	5					1	2	5	10
ph 1c	4	4	21		8	14	30		3	16		1	1	4		9	9	20
total	12	15	86	5	43	59	121	1	9	65		14	3	15	5	33	35	78

Tabl. 8 - Estimation des Nombres Minimums d'Individus par classes d'âge pour les principaux taxons (phase 1)
(ft = fœtus ; inf = infantile ; juv = juvénile ; ad = adulte ; imm = immature).

lequel s'intègre le site, voire se fait ponctuellement l'écho de phénomènes plus lointains.

Quels qu'ils soient, les consommateurs ayant produit ces déchets bénéficiaient d'une alimentation carnée diversifiée, régulièrement abondée en prélèvements issus du monde sauvage. L'observation des âges d'abattage (Tabl. 8) révèle une consommation importante et constante de viandes de jeunes animaux, porcelets surtout, mais aussi agneaux/chevreaux et veaux ; notons que cette pratique concerne aussi la viande de poulet, de lièvre et de cerf. Tous ces indices convergent en direction d'un milieu social favorisé. La présence singulière du lynx donne également à réfléchir dans cette direction (animal de prestige ?), mais avec prudence, les explications de cette occurrence pouvant être multiples.

La domination du porc en NR, couramment observée dans des contextes urbains antiques, est considérée comme propre aux secteurs dits domestiques, liée à des zones de préparation et de consommation familiales (RODET-BELARBI 1997 : 584 ; *id.* 2002 : 474). Cette interprétation ne contredit pas pour autant la présence éparse de rejets artisanaux, les îlots d'habitation ayant pu être bordés par des ateliers-boutiques²³.

Relevons enfin, pour compléter ce tableau du quartier, quelques restes de fœtus de porcs²⁴ et une dent de chute d'équidé, retrouvés dans des US de la phase 1a, qui témoignent de la présence d'animaux vivants près du site. Dans un cas comme dans l'autre, l'observation n'a rien de surprenant en contexte urbain pour cette époque.

23. Comme cela a été reconnu dans plusieurs villes antiques, par exemple à Autun (CHARDRON-PICAULT et RODET-BELARBI 2000 : 33).

24. Sept restes dans cinq US.

1.4. Bilan

Les indices concernant une occupation à la fin du règne d'Auguste sont extrêmement ténus et proviennent tous de la rue. À l'intérieur de l'îlot, les mobiliers les plus anciens sont datés des années 10-50. Ces éléments, issus des remblais de construction et de la tranchée de fondation du mur 165, sont conformes à la datation stylistique des peintures de la salle 2. En effet, si la fondation d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand et l'établissement de son réseau viaire semblent remonter à l'époque d'Auguste, sans qu'il soit possible d'être plus précis, les plus anciennes demeures connues datent du principat de son successeur. Les maisons de l'École supérieure de Commerce et de la rue Audollent sont ainsi construites dès le début du 1^{er} s. (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994 : 105 ; MALACHER et TITEUX 1989 : 39). L'îlot Neyron est aménagé en terrasses durant les années 20, mais le premier état de la *domus* n'est pas antérieur à la fin du 1^{er} s. (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 162-163). L'édifice de la rue de l'Oratoire illustre donc, par son décor et plus généralement son architecture, l'habitat des élites de la ville naissante.

Les quelques réaménagements identifiés au niveau des espaces 4 et 5 sont pour leur part datables du milieu du 1^{er} s. et la destruction des édifices peut être fixée à la fin du 1^{er} s. ou au début du 2^e s. Cela correspond à une période durant laquelle la ville connaît une croissance importante, qui se manifeste par l'investissement progressif des quartiers périphériques, et par de profonds bouleversements au sein du noyau urbain originel. À l'image du site de la rue de l'Oratoire, plusieurs îlots résidentiels sont ainsi réaménagés de manière substantielle : îlot Neyron (*ibid.* : 163), École supérieure de Commerce (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994 : 105 *sq.*) et cours Sablon (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 187-189), où il est possible que la maison du 1^{er} s. ait fait place à un édifice de bains public.

L'édifice A constitue un nouvel exemple de *domus* dans le chef-lieu de la cité des Arvernes, mais l'opé-

ration de 2010 n'a permis de dégager qu'une partie d'un ensemble certainement bien plus vaste et dont le plan complet nous échappe. Quelques hypothèses peuvent néanmoins être formulées. L'aménagement des terrasses à l'intérieur de l'îlot a divisé ce dernier en au moins trois plateformes d'un peu plus de 3 000 m² chacune (Fig. 4). Au sein du tiers oriental de l'*insula*, nous l'avons vu, toutes les constructions reconnues ne peuvent appartenir qu'à un seul et même édifice. Il convient même de restituer un lot qui s'étendait bien au-delà des 36,50 m dégagés lors de la fouille dans la mesure où la salle 2 était ouverte au sud, probablement sur un espace extérieur (cour à péristyle, jardin), comme c'est presque systématiquement le cas pour ce type de pièces de réception. En considérant que la largeur de la parcelle était de 36 m, soit l'espace compris entre le mur 165 et le prolongement de la façade de l'îlot voisin au nord²⁵, la pièce 2 occuperait une position excentrée, à la manière, par exemple, des salons des maisons à l'*Opus Quadratum* et à l'*Opus Sectile* de Limoges (LOUSTAUD 2000 : 193-198), ou encore de la maison à *atrium* et péristyle de Cologne (BRULET 1996 : 96). Comme pour cette dernière, datée du milieu du I^{er} s., et en suivant les hypothèses qui viennent d'être formulées, le plan de la *domus* A de la rue de l'Oratoire répondrait à un schéma axial issu de modèles italiques. Compte tenu de la faible surface dégagée, il convient de rester très prudent sur ces problèmes de restitution, d'autant que la superficie de la maison atteindrait 3 096 m², dimensions considérables que seuls quelques rares édifices de ce type dépassent²⁶ (VIPARD 2007 : 240, Tabl. I).

Enfin, suivant ces hypothèses, la mosaïque découverte au XIX^e s. impasse du Petit Courtial (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 170 ; Fig. 4, n° 7) semble provenir du même îlot. Nous ignorons cependant tout du contexte dans lequel s'intégrait ce pavement, en particulier sa chronologie, si bien qu'il est impossible de l'attribuer formellement à la *domus* A, dont l'emprise a pu s'étendre jusque dans ce secteur.

25. Nous l'avons dit, la demeure de l'îlot Neyron est cependant postérieure à la maison A de la rue de l'Oratoire. La voirie était néanmoins en place dès cette époque.

26. La taille importante de ces édifices a été utilisée, entre autres arguments, pour mettre en doute leur interprétation comme demeures privées, au profit de celle de sièges d'associations (GROS 1997 : 230 et 236 à propos des maisons du Buste en argent de Vaison-la-Romaine et des Dieux Océan de Saint-Romain-en-Gal ; BOUET 2001 : 249 à propos de la maison de la rue des Bouquets de Périgueux).

2. LA REFONTE DE L'ÎLOT AU TOURNANT DU II^e S.

L'îlot est reconstruit à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. et les anciennes limites de propriété sont déplacées (Fig. 27). Les murs correspondant aux édifices qui sont alors construits sont nettement mieux conservés que ceux de la première phase d'occupation du site, mais les sols ont presque tous disparu, ce qui entrave toute tentative d'interprétation des différents espaces nouvellement créés.

2.1. La réfection de la voirie : recharges et création d'un réseau d'adduction (phase 2a)

Dans le même temps, la voirie connaît aussi d'importantes modifications (Fig. 3). La première correspond à une véritable remise en état de la rue, puisqu'un nouveau radier composé de grosses pierres volcaniques²⁷ recouvre les plus anciens niveaux de circulation. Il sert de support à la chaussée, composée d'éléments jointifs et décimétriques en basalte et d'un lit de pouzzolane concassée.

C'est à partir de ces niveaux que sont installées deux canalisations en bois, qui ne semblent pas antérieures à l'époque flavienne d'après le mobilier découvert. Elles sont matérialisées par le négatif des conduits, espacés de 2,40 m (entraxe), et par des emboîtures en fer destinées à leur assemblage²⁸.

Au sud, le fossé bordier est remplacé par un collecteur maçonné qui semble avoir été mis en place après le réseau d'adduction. Il est formé de deux murs espacés d'une quarantaine de centimètres, la paroi nord étant la mieux conservée. Elle est formée de 14 assises de moellons en basalte et en pouzzolane calibrés²⁹, liés par un mortier incluant du sable d'origine volcanique. En partie supérieure, trois assises légèrement en

27. Les pierres mesurent entre 0,25×0,30 m et 0,35×0,40 m.

28. Le diamètre des emboîtures est compris entre 0,08 et 0,085 m et l'oxydation a permis la préservation de restes ligneux identifiés comme du sapin (*Abies alba*). L'étude de ces derniers a été effectuée par F. Blondel (OLLIVIER *et al.* 2013, vol. 1 : 259-274).

29. Les pierres mesurent entre 0,09×0,11 m et 0,10×0,14 m. La première assise comporte des pierres d'une trentaine de centimètres de côté.

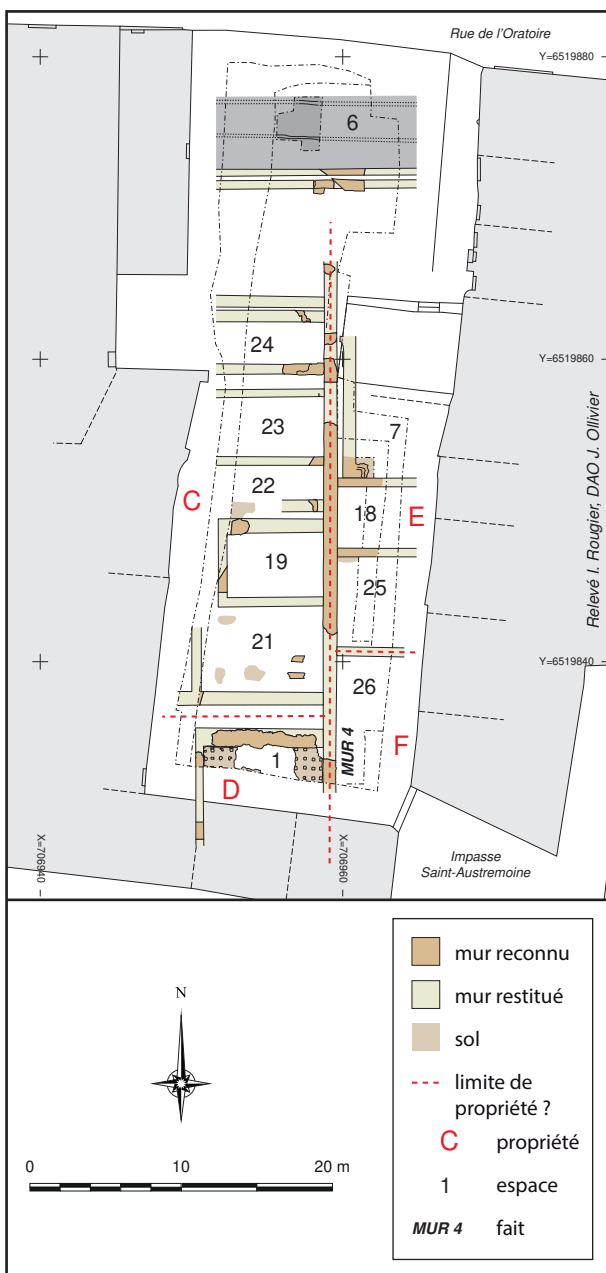


Fig. 27 - Plan des vestiges de la phase 2
(Relevé I. Rougier, DAO J. Ollivier).

retrait marquent une reprise de la construction³⁰. La paroi sud du collecteur, dont la fondation est formée de plusieurs massifs maçonnés erratiques³¹, est établie sur le mur stylobate du portique de la

30. La destruction de la chaussée à son contact n'a pas permis de mettre en relation cette reprise avec l'évolution de la rue.

31. Ces différents massifs sont tous représentés sur les plans. Contrairement à ce que la lecture de ces derniers pourrait laisser

phase 1. Cela signifie la suppression de cet espace de circulation, et le piètre état de conservation de la stratigraphie dans cette zone n'a pas permis de vérifier son éventuel déplacement vers le sud puisque les niveaux de circulation ne sont pas préservés.

L'interprétation de cet ensemble inégalement conservé repose en premier lieu sur l'observation des maçonneries. Les parements situés à l'intérieur du conduit sont les plus soignés, alors que les constructions sont masquées au nord par les niveaux de la rue et, au sud, par les remblais de nivellement de l'îlot. En outre, l'espace compris entre les deux murs est comblé par une couche détritique essentiellement composée de sable, ce qui montre que de l'eau a circulé au fond du conduit, même si ce dernier n'a conservé aucun aménagement. L'eau provenait très probablement de la rue par ruissellement, mais peut-être aussi de la toiture des bâtiments longeant cette dernière. Nous ignorons cependant tout de son éventuelle couverture et la configuration des édifices en bordure de la chaussée pour cette phase. Des collecteurs comparables ont été mis au jour rue Bansac (PARENT 2009 : 54-61) et boulevard Gergovia (LIEGARD et FOURVEL 1996 : 23-32). Sur ce dernier site, les conduits ne présentent pas toujours un fond aménagé et ils remplacent un réseau de fossés bordiers entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. Cela pourrait donc correspondre à une phase d'équipement à l'échelle de la ville, comparable à ce qui a pu être mis en évidence à Limoges (LOUSTAUD 2000 : 88-89).

Les niveaux de circulation de la rue sont plusieurs fois rechargés, avec une alternance de niveaux de pierres en basalte et de lits de pouzzolane. Le sommet de la séquence est cependant formé de trois sols successifs en mortier, dont la mise en place marque probablement la désaffectation de la rue au cours des II^e et III^e s., du moins pour sa partie méridionale, ou l'extension des édifices à ses dépens. La très faible surface conservée comme l'absence de relations avec l'intérieur de l'îlot nous privent néanmoins de certitudes sur ce point.

Au total, l'épaisseur de la voie atteint 1,60 m environ, soit près d'un mètre de plus que ce qui a été observé en 1997-1998 au niveau de son prolongement occidental place de la Victoire (0,70 m ; Arnaud *et al.* 1999, vol. 1 : 60-63 ; Fig. 1, n° 5). À titre de comparaison, dans un contexte assez proche, les différentes chaussées de la rue Bansac s'étagent sur

_____ penser, aucun d'entre eux ne constitue l'amorce d'un retour en direction du sud.

1,20 m (PARENT 2009 : 85 ; Fig. 1, n° 6). Il s'agit là d'un *cardo* aménagé en travers de la pente, alors que le *decumanus* de la rue de l'Oratoire suit la déclivité naturelle. C'est sans doute pour corriger cette dernière qu'il a fait l'objet d'un entretien régulier entre le début du I^{er} s. et le III^e s., et donc d'un important exhaussement, contrairement à la portion située au sommet de la butte (place de la Victoire). L'axe découvert rue sous-les-Augustins, en périphérie nord de la ville, atteint pour sa part 2,50 m d'épaisseur (SILVINO 2010, vol. 1 : 140 ; Fig. 1, n° 9).

		Altitude du sol (en m NGF ; altitudes restituées en italique)
C	Espace 24	ind.
	Espace 23	ind.
	Espace 22	388,80
	Espace 19	ind.
	Espace 21	388,94 à 389,28
D	Espace 1	390,65
E	Espace 7	387,99 à 388,20
	Espace 18	388,15
	Espace 25	388,11
F	Espace 26	388,90

Tabl. 9 - Niveaux de circulation des espaces créés lors de la phase 2.

2.2. La réorganisation de l'îlot (phase 2a)

2.2.1. L'aménagement de nouvelles terrasses

La plus ancienne construction de cette deuxième phase d'occupation est le mur 4, dont le tracé a été suivi sur 34,30 m. Il se développe hors emprise au sud et son extrémité nord a été détruite par l'aménagement d'une cave à l'époque moderne. Le mur est doté d'une puissante fondation, appuyée sur des constructions antérieures ou creusée à partir des sols de la première phase. Sa profondeur dépasse par endroits 1,50 m³². Elle est formée de moellons en basalte noyés dans un abondant mortier de chaux rosé, dont la teinte provient de la poudre de pouzzolane utilisée pour la préparation du liant. L'élévation, large de 1 m et conservée sur 1,94 m de haut en partie sud, présente des assises régulières de moellons en basalte, plus marginalement en arkose, liés au mortier violacé (Fig. 28). Le parement ouest, destiné à être masqué par des remblais, n'est pas particulièrement soigné. Côté est, en revanche, la construction présente des joints regarnis en mortier de chaux blanc, appliqués en rubans entre deux ressauts successifs. Cette mise en œuvre est caractéristique des murs de terrasse (voir par exemple GOU-DINEAU 1979 : 104 et RIVET 2010 : 392). En effet, bien que légèrement décalé vers l'est par rapport à l'ancien mur 165³³, le mur 4 a joué le même rôle que ce dernier au sein de l'îlot qu'il divisait transversalement.

Les autres maçonneries présentent un état de conservation inégal. Elles sont particulièrement dégradées à l'ouest, où seuls subsistent quelques lambeaux de fondations. Il n'a de ce fait pas été possible d'établir la chronologie relative de ces différentes maçonneries qui ne sont pas toutes contemporaines.

Les niveaux de circulation de cette phase ne sont la plupart du temps qu'indirectement connus et les restitutions s'appuient principalement sur l'aspect des maçonneries (Tabl. 9), mais elles sont fragilisées par les incertitudes pesant sur la chronologie relative de ces dernières. La confrontation entre les résultats obtenus avec cette méthode et l'altitude des rares fragments de sol conservés suggère non seulement un étagement des constructions de part et d'autre du mur 4, mais également du nord au sud. En effet, à l'est du mur de soutènement (espace 26), le sol restitué au niveau du premier ressaut du mur 4 surplombe de 0,70 à 0,91 m les niveaux de circulation reconnus dans l'espace 7, ce qui implique la présence d'une terrasse au sud, peut-être contenue par le mur nord de la pièce 2 de la première phase (espace 26 de la phase 2), qui aurait été conservé au sein des nouveaux édifices³⁴. De la même manière, à l'ouest, la *suspensura* de l'hypocauste³⁵ de la pièce 1 (voir *infra* § 2.2.2) devait être située entre 1,37 et 1,85 m au-dessus des sols identifiés plus au nord. Ici, la plateforme méridionale pourrait avoir été soutenue grâce à un caisson formé par les deux murs parallèles qui ferment cet espace au nord.

32. Le fond de la fondation n'a pas été atteint pour d'évidentes raisons de sécurité.

33. Une distance de 2,80 m a été mesurée entre le parement est du mur 165 et le parement ouest du mur 4.

34. Cela aurait en outre le mérite d'expliquer son excellent état de conservation.

35. Le niveau de sol de la pièce 1 a été restitué arbitrairement à 0,80 m au-dessus du fond de l'hypocauste.

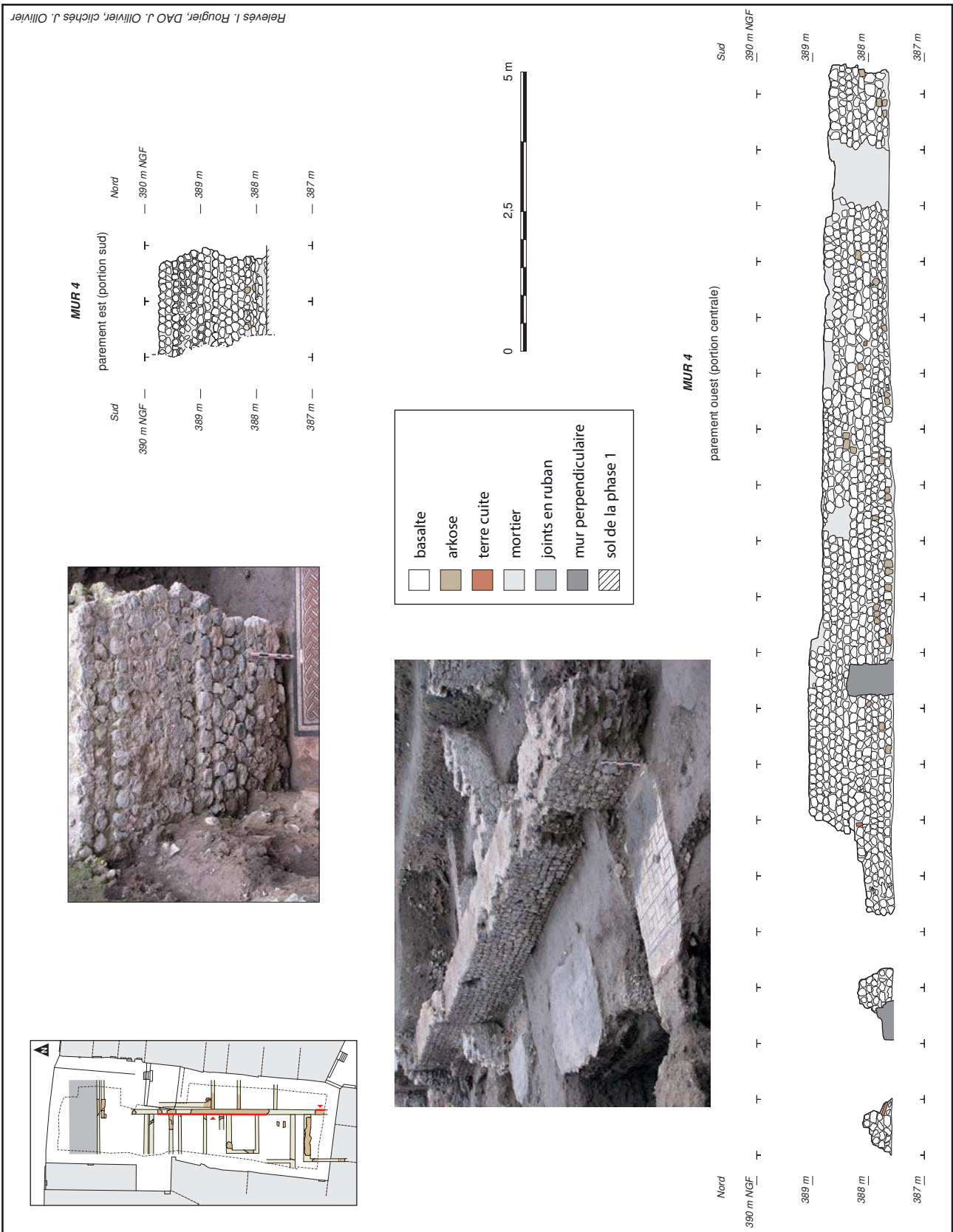


Fig. 28 - Relevés de l'élevation du mur 4 (Relevés I. Rougier, DAO J. Ollivier, clichés J. Ollivier).

Selon ces hypothèses, et avec toutes les réserves formulées plus haut, l'existence de quatre terrasses pourrait signifier qu'autant de propriétés prenaient place dans cette partie de l'îlot (Fig. 27). Lors de sa reconstruction, de nouveaux découpages auraient donc été effectués suite au léger déplacement du mur de soutènement qui le traverse du nord au sud.

2.2.2. Les espaces nouvellement créés

La définition et la caractérisation des différents espaces sont paradoxalement plus délicates que pour la première période d'occupation du site. En effet, malgré une meilleure conservation des architectures, l'absence presque totale de sols et, plus généralement, de stratification relative à l'occupation de la phase 2 grève considérablement nos tentatives d'interprétation.

Le bâtiment C est celui qui a livré le plan le plus complet. Il semble délimité au nord par deux murs parallèles totalement épierrés et, au sud, par le caisson de soutènement de la plateforme voisine (D). L'ensemble atteint une longueur totale de 27 m hors-œuvre, soit 90 pieds. La première pièce (24) s'étend sur 2,75 m du nord au sud, mais, comme pour la plupart des espaces de cet édifice, sa limite occidentale est inconnue. Au sud, elle est fermée par une construction longue de 2,30 m et large de 0,70 m, dont le niveau inférieur de la fondation est situé à la même altitude que le fond des deux tranchées qui matérialisent la limite nord de l'édifice³⁶, ce qui pourrait indiquer leur contemporanéité. La définition des espaces 22 et 23 est plus douteuse dans la mesure où leurs maçonneries ne sont conservées que sous la forme de lambeaux adossés au mur 4. Elles ont été presque intégralement épierrées ou recouvertes par des murs des périodes médiévale et moderne. Selon la restitution proposée, la salle 22 serait large de 2,30 m et la pièce 23 de près de 4 m. Plus au sud, l'espace 19 constitue l'unique ensemble dont le plan peut être restitué. Sa surface est d'un peu plus de 23 m², avec une longueur de 6,15 m et une largeur de 4,15 m. Une nouvelle fois, l'essentiel des matériaux composant les murs a été récupéré et aucun sol n'est conservé. En revanche, plusieurs lambeaux en mortier lissé ont été mis au jour dans les espaces voisins, contre le mur nord d'une part, et au sein de l'espace 21 d'autre part (Fig. 7, coupe B). Ils corres-

pondent néanmoins à des phases distinctes qu'il n'a pas été possible de définir plus précisément. De la même manière, deux fragments de maçonnerie ainsi que l'amorce d'une tranchée de récupération matérialisant une délimitation de l'espace à l'ouest ont été identifiés, mais le mauvais état de conservation de la stratigraphie dans ce secteur n'a pas permis de comprendre leur organisation ni leur chronologie précises. Ainsi, malgré les nombreuses maçonneries dont il est possible de restituer le tracé, l'organisation du bâtiment C et la caractérisation des différents espaces qui le composent s'avèrent très difficiles. L'espace 19 pourrait représenter une petite cour dans la mesure où les trois maçonneries qui le délimitent forment un petit ensemble indépendant adossé au mur de terrasse. Notre méconnaissance de son environnement immédiat ne permet cependant pas de le certifier. L'identification des autres salles est impossible.

Le mur nord de l'édifice D se développe à 1,50 m de la limite méridionale de la parcelle C, ménageant ainsi un probable caisson de soutènement pour la terrasse sur laquelle a été édifié le bâtiment D. L'unique pièce conservée de l'édifice (1) est dotée d'un hypocauste qui couvre 7,90 m d'est en ouest et au moins 6 m du nord au sud, soit au moins 47 m², puisque le prolongement probable de son mur occidental a été identifié dans la cave d'une parcelle voisine lors du diagnostic de 2008³⁷. Le sol conservé correspond au fond du système de chauffage, un béton épais de 0,05 à 0,10 m et formé d'un mélange de chaux et d'éléments concassés (pierres volcaniques et terre cuite), établi sur un radier de moellons et de fragments de terre cuite (Fig. 29). La surface porte l'empreinte de pilettes dont la largeur est de 0,20 m en moyenne, ce qui suggère l'utilisation de briques *bessales* mesurant 2/3 de pied (environ 0,197 m). Vingt-quatre empreintes ont été reconnues et leur espacement³⁸ permet de restituer des rangs de 15 pilettes dans l'axe est-ouest. Le niveau de circulation doit être restitué plusieurs dizaines de centimètres au-dessus, mais il est, en l'état, difficile d'être plus précis³⁹. Enfin, compte tenu de la configuration de la parcelle, la pièce était vraisemblablement ouverte

36. Les altitudes de fond des creusements sont comprises entre 386,32 et 386,43 m.

37. Il s'agit de la cave de la parcelle IL 77, étudiée par C. Le Barrier (ARNAUD *et al.* 2008 : 34).

38. L'espacement entre les empreintes est, de bord à bord, compris entre 0,175 et 0,315 m.

39. Vitruve (V, 10) recommande de construire des pilettes d'une hauteur de 2 pieds, soit environ 0,60 m, auxquels il faut ajouter l'épaisseur du sol qu'elles soutiennent. En réa-

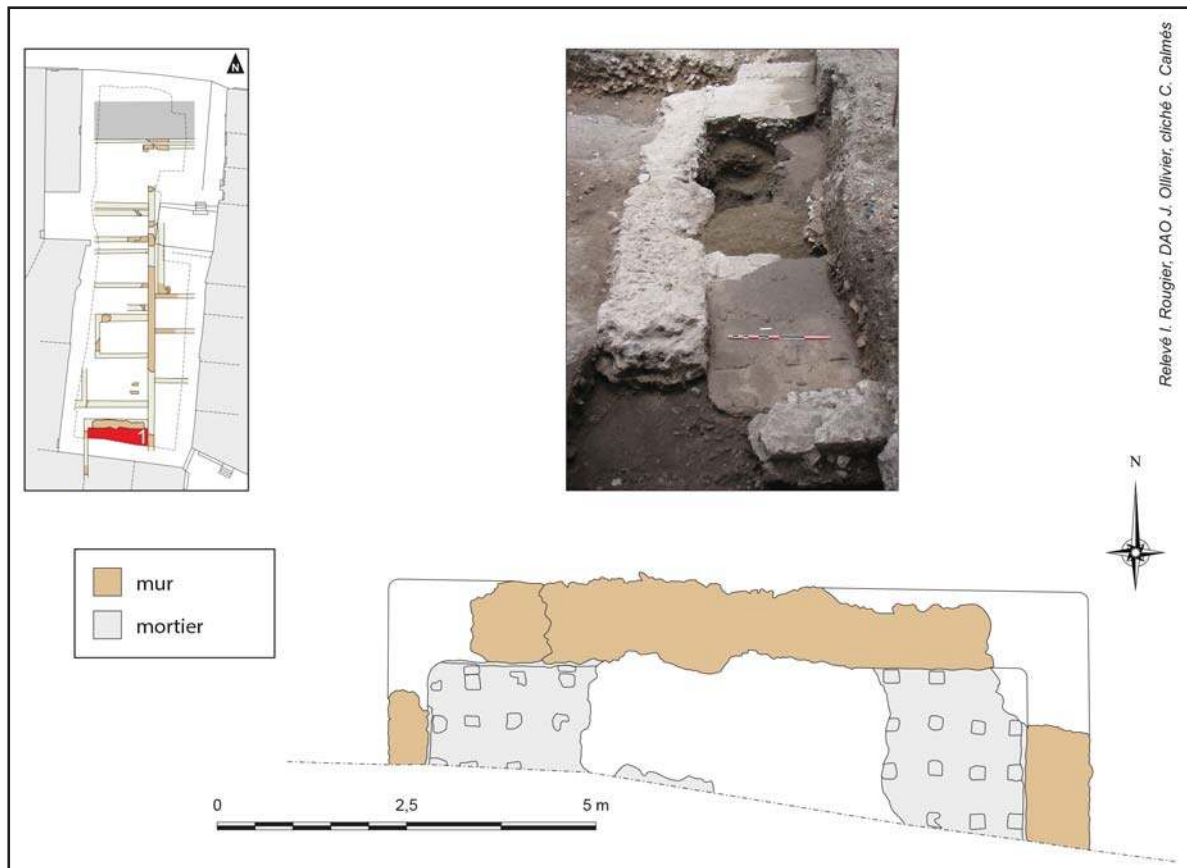


Fig. 29 - Relevé de la salle 1 (Relevé I. Rougier, DAO J. Ollivier, cliché C. Calmés).

au sud ou à l'ouest, comme cela est courant pour les salles chauffées (BOUET 2003, vol. 1 : 259-260).

De l'autre côté du mur 4, l'existence de la parcelle F est simplement supposée. Elle repose principalement sur la restitution du niveau de sol de l'espace 26 à une altitude supérieure à celle de ceux localisés plus au nord, ce qui suppose un important étage des constructions.

Les vestiges de l'édifice E sont mieux conservés (Fig. 30). Trois espaces épargnés par les récupérateurs de matériaux ont en effet pu être identifiés en limite orientale de l'emprise de fouille. Deux murs est-ouest sont ainsi préservés sur plusieurs assises en élévation (Fig. 31). Le premier, qui délimite les espaces 25 et 18, en comporte quinze, et le second, entre les espaces 18 et 7, en a conservé huit. Le sol de l'espace 18 était situé à la jonction des cinquième et sixième assises de ce dernier, comme le montre l'observation du parement, nettement plus soigné et recouvert de joints en rubans en partie supérieure. Son altitude restituée (Tabl. 9) est voisine de celle du radier de sol identifié en partie nord de l'espace 25,



Fig. 30 - Les constructions à l'est du mur 4 (Cliché J. Ollivier).

lité, leur hauteur varie considérablement d'un site à l'autre (BOUET 2003, vol. 1 : 254).

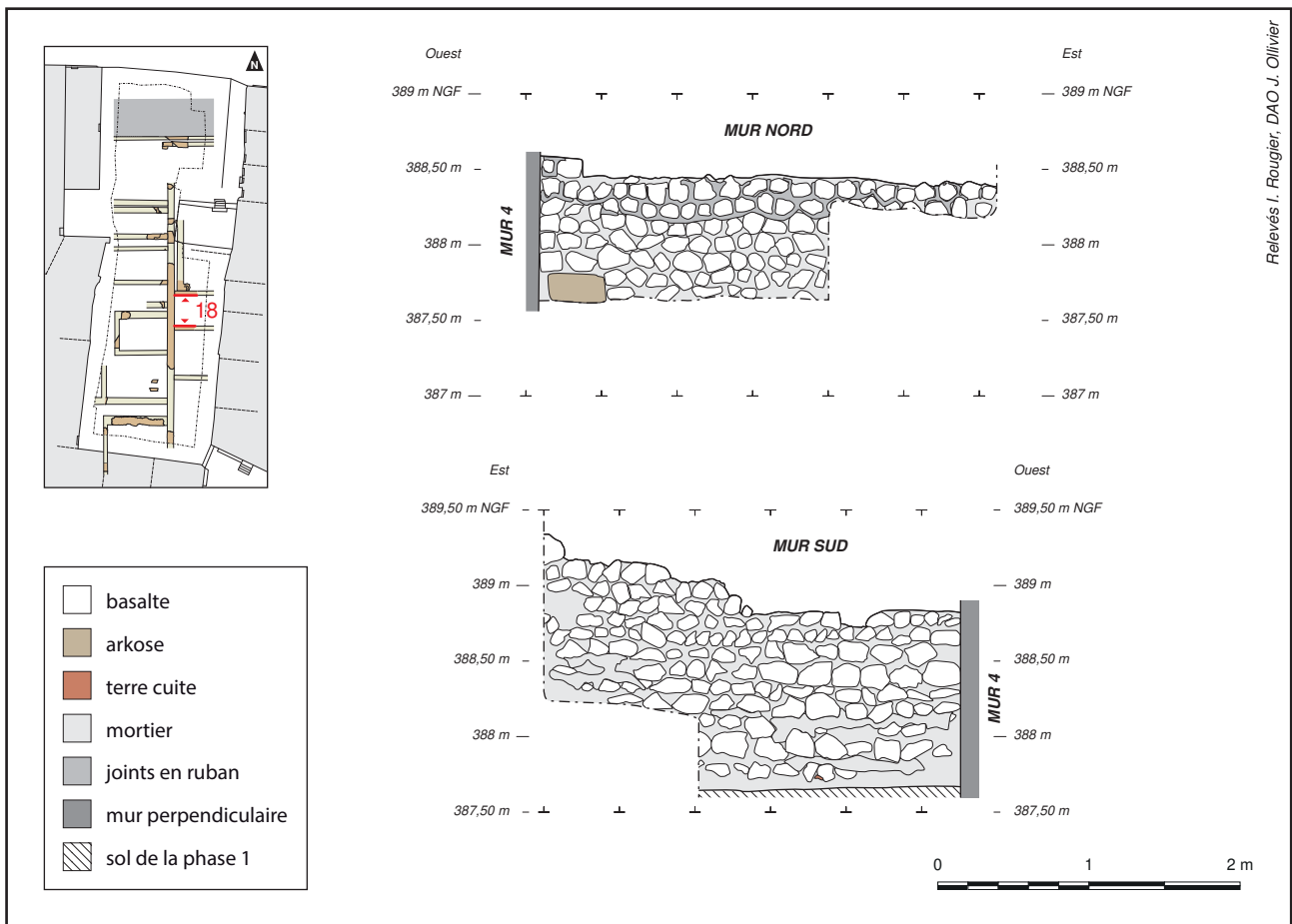


Fig. 31 - Relevés des murs de l'espace 18 (Relevés I. Rougier, DAO J. Ollivier).

mais dont le revêtement a disparu. Les niveaux de circulation les mieux conservés ont été dégagés en partie septentrionale, dans l'espace 7, délimité à l'ouest par une maçonnerie qui longe le mur 4 et crée ainsi un espace vide sans doute destiné à isoler les constructions. Les sols sont formés de mortier et de pouzzolane et présentent un aspect assez peu soigné (pas de radier, pas de lissage de surface). La faible surface dégagée (environ 1,60 m²) n'autorise cependant aucune conclusion définitive sur la fonction de l'espace 7.

2.2.3. Les techniques de construction

Le chantier de construction des nouveaux édifices a été mené à partir des sols de la première phase d'occupation, à l'exception de quelques secteurs, notamment au sud-est (espace 26), où les couches de destruction ont été laissées en place. Les tran-

chées de fondation reprennent parfois le tracé des anciens murs. Ces derniers, dérasés au niveau des sols, ont également servi d'appui aux nouvelles maçonneries qui, une fois fondées, ont été montées en élévation. Les espaces ainsi créés ont ensuite été remblayés pour l'établissement des sols.

Comme pour la phase 1, les matériaux les plus employés demeurent les roches volcaniques, en particulier le basalte. Quelques éléments en arkose ont également été identifiés, mais il s'agit le plus souvent de remplois. En revanche, les liants sont différents de ceux utilisés pour les constructions du 1^{er} s., généralement de couleur grise. Ils sont cette fois particulièrement durs et présentent une teinte qui varie du rose au violet, caractéristique de l'emploi de la pouzzolane, dont Vitruve (II, 6) louait la résistance, notamment en milieu humide. Les parements ont par endroits été recouverts par des aplats de mortier blanc, vraisemblablement destinés à protéger la maçonnerie des infiltrations d'eau. On re-

trouve en effet cet appareil pseudo-hexagonal dans le collecteur⁴⁰, ce qui ne peut s'expliquer par des raisons d'ordre esthétique, mais aussi dans les galeries techniques du *forum*⁴¹, au sommet de la butte. Là encore, il s'agit manifestement d'un dispositif destiné à assurer la protection de la maçonnerie en milieu humide.

Au même titre que les sols de cette phase d'occupation, la plupart des remblais apportés dans le cadre de l'aménagement des terrasses ont été affectés par le creusement de tranchées de récupération et de diverses fosses à la fin du Moyen Âge. Seuls les espaces 21 et 26 ont conservé quelques couches en place. Dans le premier, les sols ont été exhaussés de 1,20 m environ par rapport à la première phase. Cette opération a été réalisée à l'aide des gravats issus de la démolition des premiers bâtiments. Les mêmes matériaux ont été employés de l'autre côté du mur 4, au sud, où le nouveau sol a été édifié à environ 1 m au-dessus de la mosaïque de la pièce 2.

Les quelques fragments de sols conservés sont des niveaux de mortier lissé, parfois établis sur des radiers de pierres volcaniques. Dans l'espace 7, un sol de ce type précède l'établissement de deux lits successifs de pouzzolane concassée. L'hypocauste de la pièce 1 apparaît comme le seul exemplaire véritablement soigné, surtout si on compare ces niveaux à ceux de la phase 1. Il faut cependant garder à l'esprit leur faible représentativité puisqu'ils ne couvrent, à l'exception des espaces 1 et 7, que quelques centimètres carrés.

2.3. Mobilier et chronologie de la phase 2a

Les remblais de la phase 2 ont livré, outre un denier en argent frappé en 91 à l'effigie de Domitien (Fig. 32), une importante quantité de céramique (Tabl. 10).

La part des sigillées a augmenté, mais les productions du Centre (76 fragments) sont désormais plus nombreuses que celles du sud de la Gaule (51 fragments). Parmi ces dernières, les coupelles Drag. 4/22 constituent un premier indice. En effet, apparu vers 40, ce type se développe essentiellement dans la seconde moitié du I^{er} s. et continue d'être diffusé durant le II^e s. (GENIN 2007 : 335-

40. Le parement interne du canal découvert rue Fontgrière (Fig. 1, n° 8) présente la même configuration (MARTINEZ 2014, vol. 1 : 390).

41. Voir les clichés publiés dans Provost et Mennessier-Jouanet 1994 : 164, fig. 82. Un même mode de construction a été observé dans un contexte comparable à *Forum Segusiavorum*/Feurs (VALLETTE et GUICHARD 1991 : 145, fig. 26d).

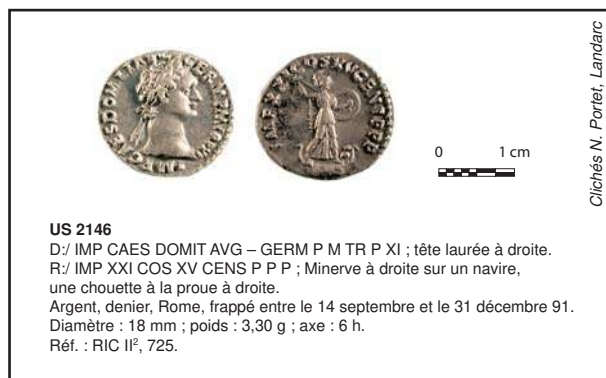


Fig. 32 - Denier de Domitien, phase 2a (Cliché N. Portet, Landarc).

336). Il est contemporain des bols ou coupelles Drag. 35/36. La plupart de ces produits proviennent des officines de La Graufesenque, comme peut le confirmer le seul timbre lisible inventorié pour cette phase, sur un fond de bol Drag. 27. Il est incomplet, mais on peut proposer comme lecture [(...)]TTOF], ce qui pourrait encore correspondre au potier *Cotto*, déjà évoqué plus haut. Pour les sigillées du Centre, les productions grésées rattrapent les non grésées. Le répertoire des premières comporte une coupelle Lez. 47, datée entre 70 et 110 (BET et DELOR 2000 : 470). Une coupe moulée Drag. 37 se situe entre le II^e et le IV^e s. (BET et VERTET 1986 : 139-141). Or, sur le site, ce type n'apparaît pas avant cette phase. D'autres vases s'avèrent utiles pour la chronologie, notamment un bol Drag. 35/Lez. 14, produit entre 70 et 240 (BET et DELOR 2000 : 464).

Les parois fines représentent 5,29 % du corpus. En dehors de quelques exemplaires résiduels, la majorité des vases identifiables provient de Lezoux (dix individus). Il s'agit principalement de gobelets de type Lez. 331, mais également d'un gobelet à dépressions proche du type Lez. 336 et de deux bols tripodes Lez. 340. Ces vases sont datés entre 60-70 et le milieu du II^e s. (BET et GRAS 1999 : 22). Un gobelet à décor d'applique (Fig. 33, n° 1) complète cet ensemble. Il comporte un revêtement rouge interne, tandis que l'extérieur est couvert d'un engobe violacé, légèrement métallescent. Les reliefs d'appliques ornent le plus souvent les gobelets à anses de type Lez. 338 (BRULET, VILVORDER et DELAGE 2010 : 325).

Les céramiques à engobe orangé constituent une petite série homogène de treize fragments, dont au moins quatre "plats/couvercles" de tailles variables (Fig. 33, n° 2), tous fabriqués dans une pâte siliceuse jaunâtre et à engobe orange mat. Ces couvercles ne portent aucune trace d'une utilisation au feu.

	NR	% NR	NMI	% NMI
sigillées	141	11,30	42	15,61
parois fines	66	5,29	20	7,44
engobe blanc	216	17,31	26	9,67
engobe rouge	51	4,09	8	2,97
autres fines et engobées	30	2,40	13	4,83
<i>terra nigra</i>	77	6,17	26	9,67
claires	201	16,10	37	13,75
sombres	178	14,26	46	17,10
grises	74	5,93	18	6,69
stockage	74	5,93	7	2,60
amphores	91	7,29	14	5,21
autres	49	3,93	12	4,46
TOTAL	1248	100	269	100

Tabl.10 - La céramique de la phase 2a.

La vaisselle en *terra nigra* est généralement rare au-delà du I^{er} s. (LALLEMAND 2005 : 59). Le déclin de cette catégorie apparaît comme un indice chronologique supplémentaire. Parmi les exemplaires remarquables figurent trois coupes Menez 57 (Fig. 33, n° 3).

Les céramiques à pâte claire, en revanche, sont de mieux en mieux représentées (16,10 %). Le répertoire des formes s'est diversifié : huit bols, des coupes de formes et de tailles variables dont trois "terrines à déversoir", quatre mortiers, dix pots aux profils assez simples (Fig. 33, n° 4) et deux cruches plus originales, comme cet exemplaire à col étroit, mais court, resserré en son milieu (Fig. 33, n° 5). Les céramiques culinaires sont principalement des céramiques sombres, cuites en mode A. Les vases à cuire se répartissent entre des pots et des marmites tripodes. Ces dernières présentent des profils variables, mais globalement, il semble que les ustensiles plus profonds observés lors des premières phases aient disparu (Fig. 33, n° 6-7).

Cette période rassemble le plus grand nombre d'individus en verre (douze). Ils livrent une chronologie plus récente que la céramique, ce qui est lié à leur provenance, à savoir des couches d'occupation. Outre quatre individus non déterminés, on dénombre trois bouteilles et flacons prismatiques (Fig. 34, n° 1)

et cylindrique (Fig. 34, n° 2). Cette dernière présente un long col resserré et sans lèvre, dont la panse est généralement assez globulaire. Elle est assimilable au type AR 154, produit à partir de la fin du II^e s. Enfin, un autre fragment de col, de dimensions plus réduites, correspond vraisemblablement à un flacon de forme plus élancée, de type AR 143-144, diffusée du milieu du II^e s. au IV^e s. et dont la panse, non conservée ici, peut être de section carrée ou ronde (Fig. 34, n° 3).

Deux fragments de coupes ont été découverts. L'un renvoie au type AR 56-61, de forme hémisphérique apode, produit entre le milieu du II^e s. et le III^e s. Il s'agit d'une petite coupe profonde en verre incolore décorée de fines côtes pincées (Fig. 34, n° 4). Enfin, un fragment de couvercle a été identifié (Fig. 34, n° 5), confirmant pour cet état la présence de pots liés au stockage et à la conservation des denrées. Toutefois, ce type de réalisations est connu durant toute l'Antiquité ; il ne constitue donc pas un marqueur chronologique de cette occupation (FOY et NENNA 2003 : 195-208).

En conséquence, il semble possible de dater la refonte de l'îlot de l'extrême fin du I^{er} s. ou, plus vraisemblablement, des premières décennies du II^e s., soit la même fourchette chronologique que celle retenue pour la destruction des édifices de la

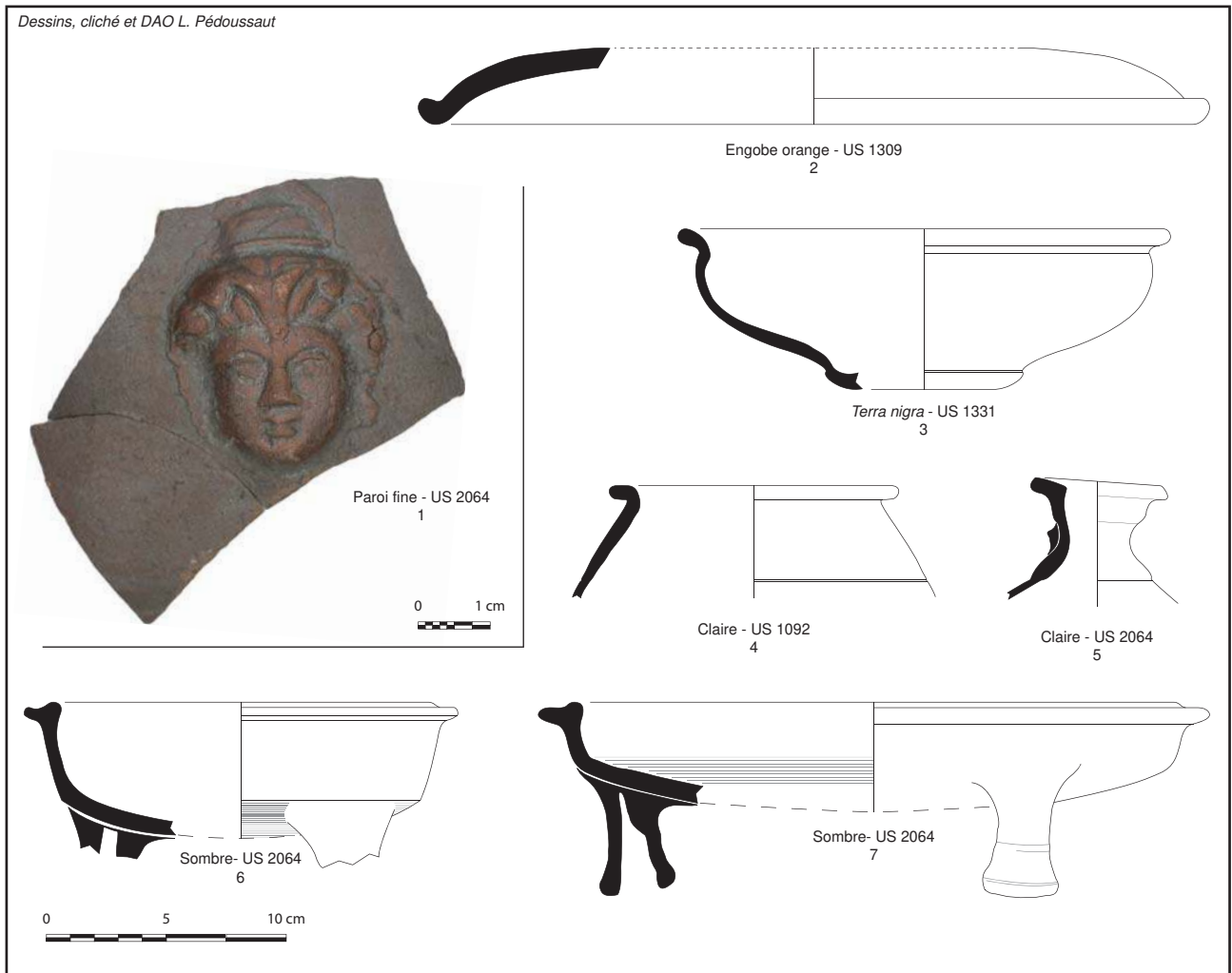


Fig. 33 - La céramique de la phase 2a (Dessins, cliché et DAO L. Pédoussaut).

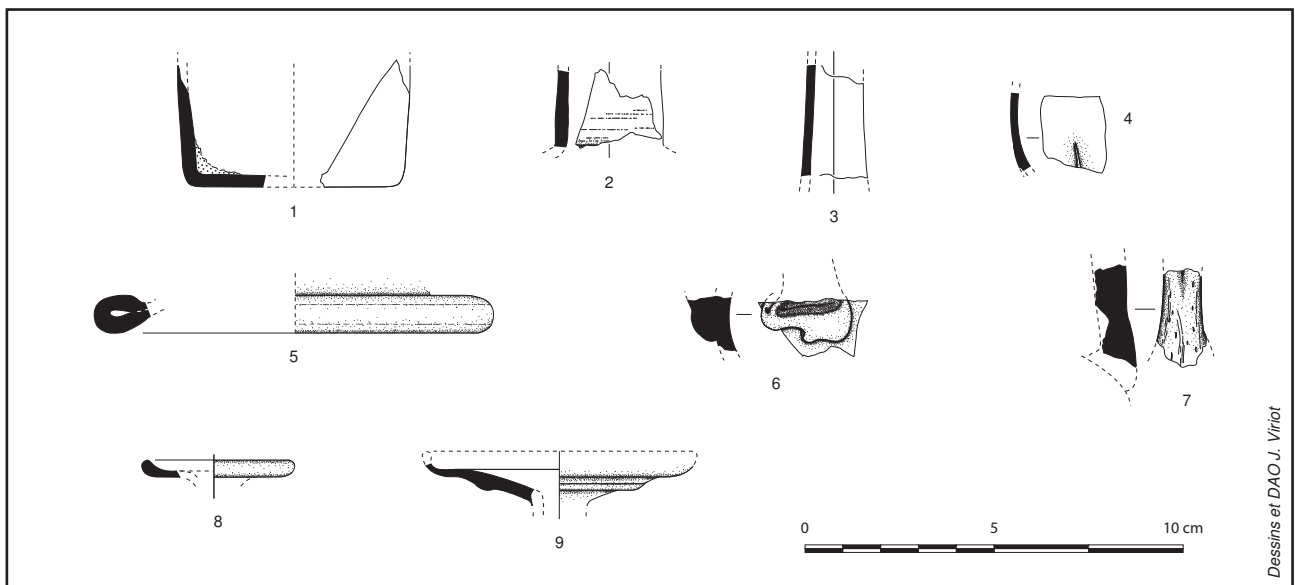


Fig. 34 - Le verre des phase 2a et 2b (Dessins et DAO J. Viriot).

phase 1. Cette rapide reconstruction est par ailleurs illustrée par l'absence de couches d'abandon liées aux premiers édifices et par la réutilisation des gravats pour le remblayage nécessaire à l'établissement des nouvelles terrasses. L'occupation des lieux, que les vestiges ne permettent pas toujours de cerner correctement, est documentée par un abondant lot mobilier (céramique et verre) du II^e s.

2.4. La fin de l'occupation antique (phase 2b)

La destruction des édifices de la phase 2 n'a pu être documentée de manière satisfaisante sur l'ensemble de l'emprise de fouille. Même si plusieurs couches correspondent çà et là à ces événements, la pièce 7 est le seul espace à avoir livré des informations réellement exploitables. Les derniers niveaux d'occupation y sont recouverts par des couches charbonneuses et par l'effondrement de la toiture, directement imputable à un incendie puisque de nombreuses tuiles portent des traces d'exposition au feu. Quelques fragments de sols en béton pourraient provenir d'un étage, mais l'absence de tout aménagement caractéristique ne permet pas de le certifier. La céramique découverte dans ces contextes date du III^e s., chronologie conforme à celle issue de l'étude du mobilier découvert dans le collecteur longeant la rue.

– Mobilier et chronologie de la phase 2b (LP, JV)

Pour la phase 2b (Tabl. 11), 62,23 % des fragments de céramique proviennent de l'îlot (62,23 %) et 37,77 % sont issus du comblement de l'égout longeant la rue. Les mêmes fossiles directs permettent d'aboutir à des propositions identiques en matière de chronologie.

L'importante proportion de sigillées (12,95 % des fragments, mais 19,37 % des individus) facilite la datation de ces contextes. Les productions grésées du Centre ont finalement assis leur domination face aux sigillées méridionales (128 fragments contre 20), pour lesquelles on observe un déclin de la qualité des céramiques. Une coupe Drag. 37b (Fig. 35, n° 1) présente ainsi un décor moulé mal imprimé, avec les sujets (animaux) disposés sans aucune cohérence ; un lièvre (au-dessus du lion) est même positionné à l'envers, les pattes vers le haut. Parallèlement, les ateliers du Centre montrent leur dynamisme par la mise au point de nouvelles formes, par exemple une

assiette de petit module Walters 80/Lez. 31 (Fig. 35, n° 2), avec une estampille en forme de rosette. Ce type apparaît dès la première moitié du II^e s., mais il est plus caractéristique de la seconde moitié de ce siècle et du début du suivant (BET et DELOR 2000 : 466). D'autres créations sont destinées à un avenir encore plus considérable. C'est le cas, tout d'abord, de deux mortiers de type Drag. 43/Lez. 97, produits durant la phase 7 de Lezoux⁴², mais également d'un mortier Drag. 45/Lez. 100, datable des phases 7 à 10⁴³, et enfin de deux pots Déch. 72/Lez. 102, dont un avec un décor végétal tracé à la barbotine (Fig. 35, n° 3), orientant la datation vers le III^e s. (DELAGE 2003 : 185).

Les parois fines ont définitivement cédé le pas face aux céramiques métallescentes, qui se divisent entre bols et gobelets. Les premiers sont hémisphériques et rattachables au type Lez. 303-304 (Fig. 35, n° 4) que l'on peut situer entre 150 et 225, tandis que les gobelets, attestés par un bord de Lez. 307 et plusieurs fragments de panse décorés, appartiendraient plutôt à une fourchette entre 225 et 275.

Les céramiques à engobe rouge comportent presque uniquement des formes ouvertes, surtout des assiettes à lèvres rondes, dotées de plusieurs pieds annulaires bas à la périphérie du fond (Fig. 35, n° 5) et parfois ornées de guillochis à l'intérieur. Proches des plats à engobe rouge pompéien, aucune de ces sept assiettes ne présente pourtant de traces d'exposition au feu et elles devaient donc plutôt être utilisées pour le service à table. En raison de l'homogénéité technique et formelle de ce groupe, il est possible qu'il s'agisse d'une production régionale. Ces assiettes sont d'ailleurs bien documentées à Clermont-Ferrand aux II^e et III^e s. (WITTMANN 2004 : 132 ; SILVINO 2010, vol. 1 : 80 ; PÉDOUSSAUT 2014 : 264).

La part des céramiques à engobe noir, probables descendantes des *terra nigra*, est limitée à une vingtaine de fragments, dont un seul individu identifiable. Il s'agit d'une coupe Menez 70, forme assez rare produite à la fin du II^e s. (MENEZ 1989 : 127), dont le profil rappelle celui des Drag. 44 (Fig. 35, n° 6).

Les céramiques à pâte claire sont désormais la catégorie la mieux représentée (31,58 %). Avec plus d'une dizaine d'exemplaires, ce sont les cruches

42. Soit seconde moitié du II^e s. et premier tiers du III^e s. (BET et DELOR 2000 : 473).

43. Seconde moitié du II^e s. – début V^e s. (BET et DELOR 2000 : 474).

	NR	% NR	NMI	% NMI
sigillées	155	12,95	49	19,37
parois fines	17	1,42	1	0,39
engobe blanc	68	5,68	5	1,98
engobe rouge	93	7,77	23	9,09
autres fines et engobées	76	6,35	13	5,14
<i>terra nigra</i>	26	2,17	9	3,56
claires	378	31,58	52	20,55
sombres	221	18,46	72	28,46
grises	10	0,83	4	1,58
stockage	36	3,01	8	3,16
amphores	89	7,44	15	5,93
autres	28	2,34	2	0,79
TOTAL	1197	100	253	100

Tabl. 11 - La céramique de la phase 2b.

qui dominent le répertoire. Les profils varient beaucoup, mais les vases à col étroit s'imposent (Fig. 35, n° 7). On compte également six pots de tailles et de profils divers, probablement destinés au stockage des aliments (Fig. 35, n°s 8-9). Sept formes ouvertes regroupent divers récipients, dont une grande " terrine à déversoir " (Fig. 35, n° 10) et plusieurs mortiers à bord en bandeau ou à lèvre retombante.

Les céramiques culinaires ne présentent aucun changement notable, tout comme les amphores. Parmi ces dernières, les importations hispaniques occupent toujours une place essentielle et un col de Dr. 20 présente la particularité d'avoir conservé une marque peinte (Fig. 36, n° 1), certainement des chiffres. La forme du col et des anses, légèrement tombantes, se rapproche de profils d'amphores datées entre le milieu et le troisième quart du II^e s. (ÉTIENNE et MAYET 2004, vol. 1 : 71, fig. 26). Enfin, on a pu identifier plusieurs tessons d'amphorettes régionales à pâte brune, dont la production semble perdurer jusqu'au III^e s. (BARTHÉLEMY-SYLVAND, CHAMBON et COUVIN 2005 : 174).

Cette période est illustrée dans le corpus de verre par dix individus, dont deux restent indéterminés. Il est essentiellement composé de vaisselle de table, principalement associée à la consommation des liquides, à l'exception d'un fragment de

coupe identifié comme une variante de la forme AR 8, dont la production est datée du I^{er} s.

Les autres éléments déterminés concernent des formes courantes attestées à partir de la fin du II^e s. et en usage jusqu'au V^e s. dans la région et plus généralement dans tout l'Empire, à l'instar d'un petit bol apode constituant une variante de la forme I 96, largement répandue au cours de cette période. Plusieurs fragments d'anses confirment la présence d'un répertoire de formes fermées variées qui ne peuvent être déterminées de façon précise (Fig. 34, n°s 6-7). Deux bords ressortent toutefois de cet ensemble par la qualité de fabrication dont ils témoignent (Fig. 34, n°s 8-9). Ils appartiennent à des variantes de la forme AR 171, qui présentent des dimensions variables et une embouchure très évasée, laquelle est terminée par une lèvre arrondie travaillée en rebord et similaire à un marli. Il s'agit généralement de cruches assez hautes et élancées, disposant d'une ou deux anses latérales.

Ainsi, les mobiliers les plus récents de la phase 2b datent du III^e s., certains d'entre eux étant plus précisément attribuables aux années 225-275 (gobelet Lez. 307), même si quelques éléments pourraient avoir été produits plus tard. Les céramiques caractéristiques du IV^e s., comme les sigillées tardives, les céramiques estampées ou encore les vases à engobe brossé, sont totalement absentes. De la même ma-

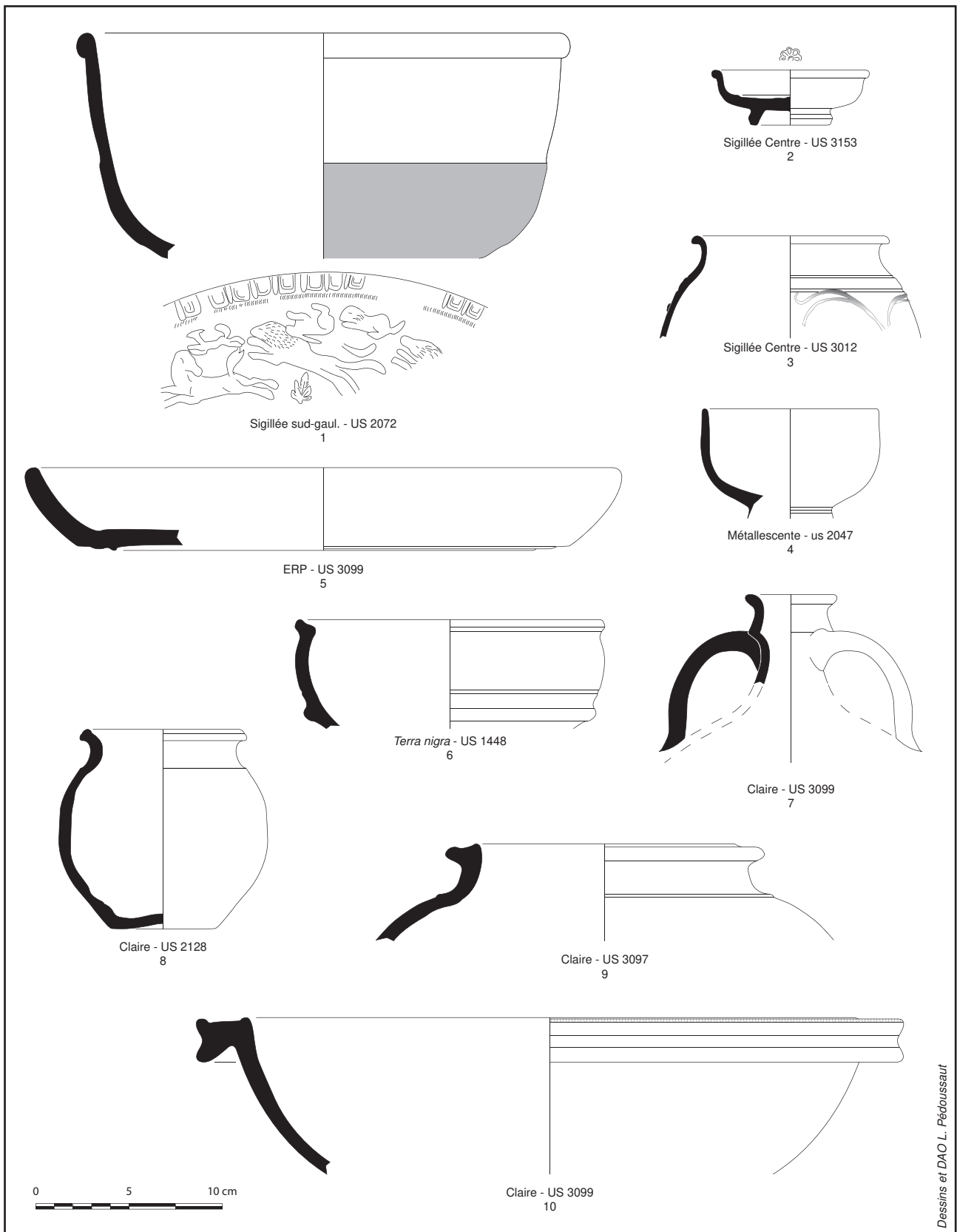


Fig. 35 - La céramique de la phase 2b (Dessins et DAO L. Pédoussaut).

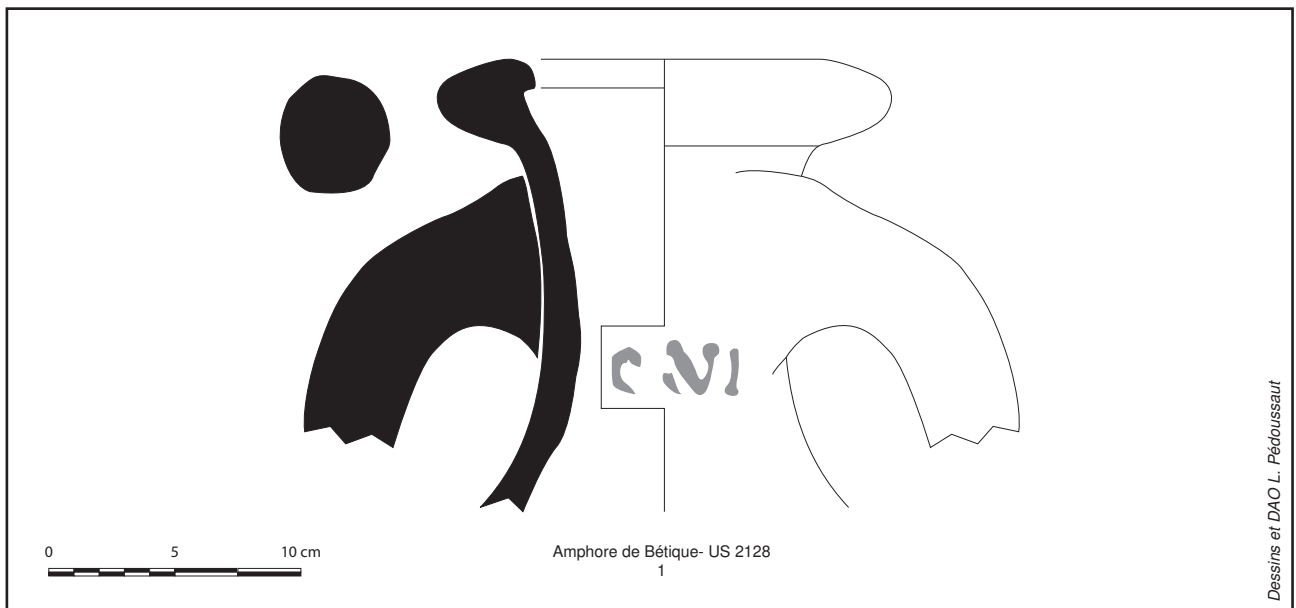


Fig. 36 - La céramique de la phase 2b (Dessin et DAO L. Pédoussaut).

nière, la monnaie la plus tardive découverte sur le site (dans le comblement de l'égout longeant la rue) est un as ou un *dupondius* frappé après 164 à l'effigie de Lucille.

Par conséquent, la fin de l'occupation du site antique semble pouvoir être datée de la deuxième moitié du III^e s.

2.5. Les restes fauniques de la phase 2

2.5.1. Restes alimentaires et rebuts artisanaux : un contexte similaire à celui observé en phase 1

Cinquante US de la phase 2 ont livré des vestiges archéozoologiques. Les 834 restes déterminés (Tabl. 12) relèvent des mêmes types d'activités que ceux de la phase 1 : pour l'essentiel, il s'agit de rejets alimentaires, accompagnés de quelques déchets artisanaux.

Les animaux domestiques constituent là encore le socle de l'approvisionnement carné, régulièrement accompagnés par le gibier, à poils et à plumes, et par les coquillages. À l'exception du lynx et des poissons, les taxons identifiés en phase 1 se retrouvent en phase 2, à peu près dans les mêmes proportions (Tabl. 12 et 14). La présence de jeunes individus, infantiles ou juvéniles, est attestée pour les taxons de la triade, le cerf, le lièvre et la poule (Tabl. 15).

Les caractéristiques de l'alimentation, relativement raffinée, renvoient à des consommateurs appartenant globalement à une population privilégiée.

Deux parties distales de métatarses et trois chevilles osseuses de bovins (phase 2a), ainsi qu'un bois de cerf (phase 2b), présentent des traces de sciage témoignant de gestes de récupération de matière première (os, corne, bois) pour l'élaboration d'objets. Pour la phase 2a s'observe également, comme en phase 1, un léger phénomène de surreprésentation des restes de métatarses de lièvre⁴⁴ ; les vestiges d'une patte arrière droite, vraisemblablement en connexion à l'enfouissement, sont par ailleurs recensés dans l'US 2086 de cette phase.

2.5.2. Restes fauniques et chronologie de la phase 2

Au préalable, rappelons que l'assemblage du site de la rue de l'Oratoire se caractérise par une forte proportion de couches remaniées (voir supra § 1.3.4), ce qui rend *a priori* délicate toute tentative d'analyse fine des phénomènes, surtout sur le plan chronologique. Toutefois, l'examen détaillé des données ostéométriques, pour les os de bovins notamment, montre que celles-ci s'inscrivent parfaitement dans les évolutions générales décrites dans les publications de synthèse, qui constatent globalement un ac-

44. Dix restes sur 53.

phase	ovicapris	porcins	bovins	équidés	chien (<i>Canis familiaris</i>)	lièvre (<i>Lepus cf. europaeus</i>)	cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	poule (<i>Gallus gallus</i>)	autres oiseaux	coquillages	batraciens	total triade	total déterminés	indéterminés	total
ph 2a	97	253	62	2	1	53	13	1	8	84	93	7		412	674	260	934
ph 2b	8	69	53	1		3	4		1	5	5	10	1	130	160	34	194
total	105	322	115	3	1	56	17	1	9	89	98	17	1	542	834	294	1128

Tabl. 12 - Restes de faune par taxons pour la phase 2.

phase	ovicapris	porcins	bovins	total triade	lièvre	cerf	chevreuil	sanglier	total général
ph 2a	4635	12455	10515	27605	315	1615	25	1310	30870
ph 2b	640	4820	13400	18860	25	860		40	19785
total	5275	17275	23915	46465	340	2475	25	1350	50655

Tabl. 13 - Masses de Viandes, calculées à partir des Masses de Restes, pour les principaux taxons de mammifères (phase 2), en g. (Masses de Viandes = 5 * Masses de Restes).

phase	<i>anas cf. platyrhynchos</i>	<i>anas crecca</i>	<i>anser cf. anser</i>	<i>columba sp.</i>	<i>perdix perdix</i>	<i>tadorna tadorna ?</i>	total déterminés	oiseaux indéterminés	total
ph 2a	8	1	8	6	3	1	27	15	42
ph 2b			4				4		4
total	8	1	12	6	3	1	31	15	46

Tabl. 14 - Détail des restes d'oiseaux déterminés, hors poule domestique, par ordre alphabétique des taxons (phase 2), en NR.

phase	ovicapris			porcins			bovins			équidés		cerf		lièvre		poule	
	inf	juv	ad	inf	juv	ad	inf	juv	ad	imm	ad	imm	ad	imm	ad	imm	ad
ph 2a	3	3	25	8	9	32		2	24		2	1	4	2	13	7	19
ph 2b	1		7	4	4	20		1	21		1	1	3		1	1	3
total	4	3	32	12	13	52		3	45		3	2	7	2	14	8	22

Tabl. 15 - Estimation des Nombres Minimums d'Individus par classes d'âge pour les principaux taxons (phase 2) (inf = infantile ; juv = juvénile ; ad = adulte ; imm = immature).

croissement des valeurs entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s. ap. J.-C. (FOREST et RODET-BELARBI 2002 : 294) ; un tel accroissement est bien visible par exemple dans les séries de mesures prises sur les métatarses de bovins de la rue de l'Oratoire. Ce constat minimise donc la portée des perturbations chronologiques et tend à conforter le phasage général du site. Une interprétation chronostratigraphique fine de notre matériel apparaît donc méthodologiquement valide.

De fait, un tri détaillé des lots entre phases 2a et 2b révèle une rupture dans les habitudes alimentaires des consommateurs. Pendant toute la phase 1 (voir *supra* § 1.3.1) et la phase 2a, le régime carné, quantitativement parlant (d'après les masses de viande : Tabl. 13), repose conjointement sur les viandes porcine et bovine. À partir de la phase 2b, la viande de bœuf prend nettement le dessus, tandis que la viande de mouton-chèvre, jusqu'alors déjà secondaire, devient franchement marginale. Il est en revanche intéressant de constater que le porc demeure le plus important fournisseur de restes ; cette domination en NR permet de continuer à rattacher ce secteur urbain à un contexte plutôt domestique (voir *supra* § 1.3.4). Notons que, là encore, les témoignages du travail des matières animales permettent d'envisager une certaine proximité entre habitat et ateliers d'artisans. Ces restes artisanaux enregistrent eux aussi une rupture entre les phases 2a et 2b, puisque cette dernière en est quasiment dépourvue. Dans le détail, il est remarquable que les seuls restes de chevilles osseuses sciées se concentrent dans les couches datées des phases 1c et 2a, issues du même horizon chronologique (début du II^e s.). Déchets alimentaires et rebuts artisanaux définissent ainsi deux scansionnements distinctes, mais entremêlées, dans la vie du quartier de la rue de l'Oratoire.

2.6. Bilan

Le mobilier issu des couches de la deuxième phase d'occupation ne change pas fondamentalement par rapport à celui exhumé des niveaux les plus anciens. La vaisselle de table reste dominante et la faune est essentiellement formée de déchets alimentaires, si bien que la vocation résidentielle des édifices ne semble pas avoir été remise en cause par les travaux entrepris au tournant du II^e s.

Ces reconstructions ont entraîné une redéfinition complète des limites de propriété. Le mur de soutènement qui divisait l'îlot au tiers de sa

longueur lors de la phase 1 (mur 165) a été remplacé par une maçonnerie de même fonction, dont le tracé a été légèrement déplacé vers l'est (mur 4). De nouvelles divisions semblent en outre avoir été établies de part et d'autre de ce dernier puisque les constructions sont également étagées du nord au sud. Selon cette hypothèse, qui consiste à resituer une propriété sur chaque plateforme ainsi créée, les lots seraient plus petits que ceux de la première phase.

Contrairement à ce qui a pu être proposé pour la *domus* A du I^{er} s., l'interprétation des différents espaces de chacune des propriétés restituées est impossible. Un des ensembles les mieux préservés est l'hypocauste de la salle 1. D'après les données en notre possession, ce type d'aménagements apparaît au milieu du I^{er} s. à *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand (rue Audollent ; MALACHER et TITEUX 1989). Le balnéaire du cours Sablon (*ibid.* : 188-189) est daté du II^e s., tandis que la maison 1 de l'ancienne confiserie Humbert, qui comporte plusieurs pièces chauffées, n'est pas antérieure au siècle suivant (SAUGET et CLAVAL 1989 : 37-39 ; Fig. 1, n° 10). Rue de l'Oratoire, la construction de la pièce 1 pourrait traduire un développement des éléments de confort au sein de l'îlot, mais la faible surface explorée ne permet pas de conclure à l'absence de tels systèmes de chauffage dans les maisons du I^{er} s. C'est à cette même période que le quartier est doté d'un réseau d'adduction d'eau.

Les édifices paraissent détruits et abandonnés dans le courant du III^e s., ce qui est conforme à la chronologie obtenue sur les sites de l'École supérieure de Commerce (JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994 : 126-127) et de la rue Audollent (MALACHER et TITEUX 1989 : 39). La maison de l'îlot Neyron semble en revanche avoir été détruite plus tard, au IV^e s. (PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 166). À l'image de l'ensemble des quartiers orientaux de la ville, le site est délaissé, tandis que l'enceinte de l'Antiquité tardive est érigée au sommet de la butte (Fig. 1). Plusieurs siècles s'écoulent avant que les lieux ne soient à nouveau fréquentés.

3. PHASES 3 ET 4 : LA RÉOCCUPATION DU SITE À PARTIR DE LA FIN DU MOYEN ÂGE

Les dernières phases d'occupation du site de la rue de l'Oratoire correspondent au réinvestissement de ce secteur à partir du second Moyen Âge. C'est à cette période que peut être placée

une vaste entreprise d'épierrement des murs antiques, qui concerne aussi bien les élévations que les fondations. Les matériaux des constructions situées à l'ouest du mur 4 de la phase 2 sont ainsi presque intégralement récupérés, à l'exception des quelques lambeaux dont il a été question précédemment. En partie inférieure, au niveau des argiles naturelles et du *tuff-ring*, les récupérateurs ont suivi les parois des tranchées de fondation, mais, en partie supérieure, les excavations s'évasent très largement pour s'apparenter à des fosses d'accès aux maçonneries. Le mobilier céramique découvert dans les comblements est daté des XIII^e et XIV^e s.⁴⁵. À titre d'hypothèse, il est possible d'envisager que le site antique ait fait office de carrière pour alimenter le chantier de construction, ou plutôt de réparation de l'enceinte médiévale, dont une courtine est située à quelques mètres plus à l'est, au niveau de l'actuel boulevard Trudaine. Le rempart semble en effet daté de l'extrême fin du XII^e s., les textes plus récents utilisés jusque-là pour établir sa chronologie (années 1346-1422) faisant vraisemblablement référence à des réfections ou à l'ajout de poternes (Grémois 2002).

Deux murs formés de pierres volcaniques liées à la terre pourraient appartenir à cette période, mais l'absence de tout élément mobilier ne permet pas de le certifier. Elles sont chemisées par des constructions maçonnées au mortier de chaux, qui s'intègrent parfaitement au parcellaire représenté sur le cadastre de 1831.

CONCLUSION

L'opération réalisée en 2010 rue de l'Oratoire aura permis de suivre l'évolution d'une partie d'un îlot résidentiel proche du *forum* entre le début du I^{er} s. et le III^e s. Les temps forts de son histoire correspondent assez bien à ceux qui sont connus pour le quartier grâce aux fouilles réalisées à proximité et ces résultats contribuent donc à asseoir un peu plus la chronologie de l'aménagement de ce secteur urbain, puis de son abandon.

L'occupation ne débute qu'avec la fondation de la ville romaine et la création de son réseau viaire, sans doute dès la fin du règne d'Auguste. Les premiers lots sont attribués dans les années 10-50, pé-

riode à laquelle se développe un habitat luxueux illustrée par une propriété de grandes dimensions, décorée de mosaïques et de peintures fortement imprégnées par l'influence de Rome. Le statut social privilégié de ses occupants transparait également au travers de la qualité de leur vaisselle de table et de la composition de leurs rejets alimentaires. À la charnière des I^{er} et II^e s., la demeure semble avoir été détruite par le feu. Cet épisode est suivi d'une reconstruction complète de l'îlot, remblayé et redécoupé. Sensiblement au même moment, des mutations importantes affectent plusieurs *insulae* du quartier, si bien qu'il faut sans doute les attribuer à un phénomène beaucoup plus large, à l'échelle de la ville. La fin de l'occupation antique est datée du III^e s., même si la partie supérieure de la séquence stratigraphique a en grande partie disparu. Avec la construction de l'enceinte de l'Antiquité tardive, le site est rejeté hors-les-murs, dans un secteur qui concentre, au Moyen Âge, plusieurs établissements religieux dont le nombre a peut-être freiné le développement du tissu urbain (SAUGET, SAUGET et PARENT 1988 : 215-217).

BIBLIOGRAPHIE

ADALIAN *et al.* 2002

Adalian P., Piercecchi M.-D., Bourlière-Najean B., Panuel M., Léonetti G. et Dutour O. - Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus, *C.R. Biologies*, 325 : 261-269.

ADAM 2008

Adam J.-P. - *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Picard, Paris.

ALBERTI 2009

Alberti G. - *La maison urbaine gallo-romaine en Gaule Belgique et dans les Germanies*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 4 vol., [En ligne]. URL : <http://www.theses.fr/2009STRA1059>, consulté le 19 juillet 2016.

ALFONSO et BLAIZOT 2004

Alfonso G. et Blaizot F. (dir.) - *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, DARA 27, ALPARA, Lyon.

ALLAG *et al.* 2012

Allag C., Allonsius C. et Marquet J.-C. - *Peinture murale romaine au musée de Martizay, deux décors de Saint-Romain*, Cahier Historique 10, Martizay, Association des Amis du Vieux Martizay.

ARNAUD *et al.* 1999

Arnaud P., avec la collaboration de Barp F., Bet P.,

45. L'étude de la céramique médiévale a été effectuée par S. Guyot (OLLIVIER *et al.* 2013, vol. 1 : 152-177).

- Boissy A., Cabezuelo U., Combes P., Louail C., Parent D., Pernot M., Scuiller C. et Vallat P. - *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Place de la Victoire - Place de la Bourse et leurs abords. Abords de la cathédrale. Sites n° 63 113 162 AH - 63 113 584 AH - 63 113 585 AH*, DFS de surveillance archéologique de travaux et de fouille archéologique préalable, AFAN, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2 vol.
- ARNAUD *et al.* 2008
Arnaud P., avec la collaboration de Le Barrier C., Wittmann A., et la participation de Dunkley J., Olivier F. et Parent D. - *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 10 impasse Saint-Austremon / 16-26 rue de l'Oratoire*, rapport de diagnostic, Inrap, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand.
- BALDASSARE *et al.* 2003
Baldassare I., Pontrandolfo A., Rouveret A. et Salvadori M. - *La peinture romaine de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive*, Milan, Motta.
- BALMELLE *et al.* 1985
Balmelle C., Blanchard-Lémée M., Christophe J., Darmon J.-P., Guimier-Sorbets A.-M., Lavagne H., Prudhomme R. et Stern H. - *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Picard, Paris.
- BARBET 2008
Barbet A. - *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, Picard.
- BARBET *et al.* 2008 :
Barbet A., Bujard S., Dagand P., Lefèvre J.-F., Lemoigne L. et Maleyre I. - *Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la domus de Vésone. IV, Aquitania*, 24 : 41-76.
- BARBIER *et al.* 1999
Barbier G., Blanc N., Coulon G., Gury F. et Pichonet M. - *La vannerie à l'époque gallo-romaine, catalogue de l'exposition (Argentomagus 28 juin-28 novembre 1999)*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus.
- BARTHÉLÉMY-SYLVAND, CHAMBON et COUVIN 2005
Barthélémy-Sylvand C., Chambon M.-P. et Couvin F. - *Les amphores ligériennes en région Centre (Carnutes, Turons, Bituriges)*, in : *Actes du congrès de Blois*, SFECAG, Marseille : 159-176.
- BEL et FABRE 2000
Bel V. et Fabre V. - *Sépultures de nouveau-nés et nourrissons d'époque romaine trouvées à Clermont-Ferrand*, *Revue d'Auvergne*, 554/555, 1-2, t. 114 : 216-255.
- BELLET *et al.* 1985
Bellet M.-É., Borgard P., Carru D. et Woelh M. - *Une construction gallo-romaine rue Villeneuve et rue de la Portette à Orange (Vaucluse). Fouille de sauvetage 1984*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18 : 319-341.
- BET et DELOR 2000
Bet P. et Delor A. - *La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale*, in : *Actes du congrès de Libourne*, SFECAG, Marseille : 461-483.
- BET et GRAS 1999
Bet P. et Gras D. - *Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux*, in : Brulet R., Symonds R.P. et Vilvorder F. (dir.) - *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines : Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (18 mars 1995)*, suppl. 8 aux RCRF Acta, RCRF, Oxford : 13-38.
- BET et VERTET 1986
Bet P. et Vertet H. - *Les ateliers du centre de la France, le groupe de Lezoux*, in : Bémont C. et Jacob J.-P. - *La sigillée gallo-romaine*, DAF 6, éd. de la MSH, Paris : 138-143.
- BOISLÈVE *et al.* 2011
Boislève J., Breuil J.-Y., Houix B. et Vauxion O. - *Mosaïques et peintures d'un quartier de Nemausus. La fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard)* in : Balmelle C., Eristov H. et Monier F. (dir.) - *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture, stuc, Actes du colloque international (Université Toulouse-Le Mirail, 9-12 octobre 2008)*, suppl. 20 à *Aquitania*, Fédération Aquitania, Bordeaux : 33-48.
- BOIVIN *et al.* 2004
Boivin P., Besson J.-C., Briot D., Gourgaud A., Labazuy P., De Larouzière F.D., Livet M., Mergoïl J., Miallier D., Morel J.-M., Vernet G. et Vincent P. - *Volcanologie de la chaîne des Puy*, 4^e édition, Clermont-Ferrand, Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne.
- BOUET 2001
Bouet A. - *Les collèges dans la ville antique : le cas des subaedi*, *Revue Archéologique*, 32, 2 : 227-278.
- BOUET 2003
Bouet A. - *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Collection de l'EFR 230, École française de Rome, Rome, 2 vol.
- BOUET 2009
Bouet A. - *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, 59^e suppl. à *Gallia*, CNRS, Paris.
- BRAGANTINI et DOLCIOTTI 1998
Bragantini I. et Dolciotti A.M. - *Museo Nazionale Romano. La villa della Farnesina in Palazzo Massimo alle Terme*, Milan, Electa.
- BRAGANTINI et SAMPAOLO 2010 :
Bragantini I. et Sampaolo V. - *La Pittura pompeiana*, Naples, Electa.
- BRULET 1996
Brulet R. - *La maison urbaine en Gaule Belgique et en Germanie inférieure*, in : *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines : Actes du colloque d'Avignon (11-*

- 13 octobre 1994), Documents d'archéologie vauclusiennes 6, Service d'archéologie du Conseil général de Vaucluse, Avignon : 73-97.
- BRULET, VILVORDER et DELAGE 2010
Brulet R., Vivlorder F. et Delage R. - *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Brepols, Turnhout.
- CHARDRON-PICAULT et RODET-BELARBI 2000
Chardron-Picault P. et Rodet-Belarbi I. - L'exploitation de la corne dans l'Antiquité, à Autun, d'après les exemples des sites de " L'Institution Saint-Lazare " et du " Lycée militaire ", in : Béal J.-C. et Goyon J.-C. (dir.) - *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient - Occident)*, Université Lumière-Lyon 2, Lyon ; de Boccard, Paris : 33-42.
- CLARKE 1991
Clarke J.R. - *The Houses of Roman Italy, 100 B.C.-A.D. 250. Ritual, Space and Decoration*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, Oxford.
- CORROCHER 1980
Corrocher J. - Sauvetage dans un des hauts lieux de Vichy gallo-romain. Étude de la céramique, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 19 : 103-110.
- CROISILLE 1995
Croisille J.-M - L'art de la nature morte, in : *Jeunesse de la Beauté, La peinture romaine antique, catalogue d'exposition*, (Paris, mairie du V^e arrondissement, avril 1995), Paris, *Ars Latina*, Paris : 60-66.
- CROISILLE 2010
Croisille J.-M - *Paysages dans la peinture romaine, aux origines d'un genre pictural*, Collection Antiqua, Paris, Picard.
- DELAGE 1998
Delage R. - Première approche de la diffusion de la sigillée du centre de la Gaule en Occident, in : *Actes du congrès d'Istres*, SFECAG, Marseille : 217-315.
- DELAGE 2003
Delage R. - Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III^e siècle ?, in : *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, SFECAG, Marseille : 183-189.
- DENEAUVE 1969
Deneauve J. - *Lampes de Carthage*, CNRS, Paris.
- DESBAT *et al.* 1994 :
Desbat A., Leblanc O., Prisset J.-L., Savay-Guerraz H. et Tavernier D. - *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal, Rhône*, 55^e suppl. à *Gallia*, CNRS, Paris.
- ÉTIENNE et MAYET 2004
Étienne R. et Mayet F. - *L'huile hispanique. Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine*. De Boccard, Paris, 2 vol.
- FAZEKAS et KÓSA 1978
Fazekas I.G. et Kósa F. - *Forensic Fetal Osteology*, Akadémiai Kiadó, Budapest.
- FOREST et RODET-BELARBI 2002
Forest V. et Rodet-Belarbi I. - À propos de la corpulence des bovins en France durant les périodes historiques, *Gallia*, 59 : 273-306.
- FOREST et RODET-BELARBI 2010
Forest V. et Rodet-Belarbi I. - Les activités quotidiennes d'après les vestiges osseux, in : Chapelot J. (dir.) - *Trente ans d'archéologie médiévale. Un bilan pour un avenir : actes du congrès de la Société d'Archéologie Médiévale, Vincennes, juin 2006*, CRAHM, Caen : 89-104.
- FOY et NENNA 2001
Foy D. et Nenna M.-D. - *Tout feu, tout sable : mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Musées de Marseille, Marseille.
- FOY et NENNA 2003
Foy D. et Nenna M.-D. (dir.) - Échanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque international de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001, *Monographies Instrumentum* 24, Monique Mergoïl, Montagnac.
- GENIN 2007
Genin M. - *La Graufesenque (Millau, Aveyron), vol. II : sigillées lisses et autres productions*, Études d'archéologie urbaine, Fédération Aquitania, Pessac.
- GOUDINEAU 1979
Goudineau C. - *Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, suppl. XXXVII à *Gallia*, CNRS, Paris.
- GRÉLOIS 2002
Grémois E. - Les fortifications de Clermont. La définition juridique et la définition de la ville, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, CIII, n° 754 : 125-146.
- GROETEMBRIL et OLLIVIER 2013 :
Groetembril S. et Ollivier J. - Les peintures murales d'une domus du I^{er} siècle à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Oratoire, in : Boislève J., Dardenay A. et Monier F. (dir.) - *Peintures murales et stucs d'époque romaine. De la fouille au musée, Actes des 24^e et 25^e séminaires de l'AFPMA, Narbonne, 12-13 novembre 2010 et Paris, 25-26 novembre 2011*, Pictor 1, Bordeaux, Ausonius : 351-368.
- GROS 1997
Gros P. - Maisons ou sièges de corporation ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule romaine méridionale, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 141, 1 : 213-241.

GUIMIER-SORBETS 1983

Guimier-Sorbets A.-M. - Le méandre à pannetons de clé dans la mosaïque romaine, in : *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Éditions Recherche sur les civilisations, Paris : 195-213.

GUZZO et FERGOLA 2000

Guzzo P.G. et Fergola L. - *La villa d'Oplontis*, Milan, Motta.

HALNA-KLEIN 1995

Halna-Klein E. - Sur les traces du lynx, *Médiévales*, vol. 14, n° 28 : 119-128.

JOUQUAND, SAUGET et WITTMANN 1994

Jouquand A.-M., Sauget J.-M. et Wittmann A. - L'habitat gallo-romain de l'École Supérieure de Commerce à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 33, 2 : 87-132.

KRAUSZ 1992

Krausz S. - L'exploitation artisanale de la corne de bovidés à l'époque gauloise : le témoignage des chevilles osseuses de corne de Levroux (Indre), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31 : 41-55.

LALLEMAND 2005

Lallemant D. - L'origine et l'évolution de la *terra nigra* dans la Basse Vallée de l'Allier, in : *Actes du congrès de Blois*, SFECAG, Marseille : 39-61.

LAVAGNE 1979

Lavagne H. - *Recueil général des mosaïques de la Gaule. III Province de Narbonnaise, vol. 1 : partie centrale*, suppl. X à *Gallia*, CNRS, Paris.

LE BARRIER 2008

Le Barrier C. - Nouvelle approche de la trame antique, in : Darteville H. (dir.) - *L'Atlas topographique d'Augustonemetum. Chef-lieu de cité des Arvernes*, rapport de PCR, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand : 177-189.

LIEGARD et FOURVEL 1996

Liegard S. et Fourvel A., avec la collaboration de Wittmann A. et Tripeau I. - *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 49 bd Gergovia (63 113 311 AH)*, DFS, AFAN. Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, Clermont-Ferrand.

LOUSTAUD 2000

Loustaud J.-P. - *Limoges antique*, suppl. 5 aux *Travaux d'archéologie limousine*, Association des Antiquités Historiques du Limousin, Limoges.

MALACHER et TITEUX 1989

Malacher F. et Titeux L. - Auvergne, Clermont-Ferrand (*Augustonemetum*). Rue Audollent, *Gallia Informations*, 1 : 39-41.

MARTINEZ 2014

Martinez D. (dir.) - *Angle des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose. Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*, RFO de fouille archéologique préventive, Hadès, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 4 volumes.

MENEZ 1989

Menez Y. - Les céramiques fumigées ("*terra nigra*") du Bourbonnais, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2 : 118-177.

MONTEIL 1993

Monteil M. (dir.) - *Les fouilles de Z.A.C. des Halles à Nîmes (Gard)*, suppl. 1 au *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, École Antique de Nîmes, Nîmes.

OLLIVIER *et al.* 2013

Ollivier J., avec la collaboration de Bazillou C., Blondel F., Demangeot C., Groetembril S., Guyot S., Larre F., Lefèvre J.-F., Lemoigne L., Massendari J., Martinez D., Mitton C., Parzys B., Pédoussaut L., Rougier I. et Viriot J. - *16-26 rue de l'Oratoire. Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*, RFO de fouille archéologique préventive, Hadès, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 4 volumes.

PARENT 2009

Parent D., avec les collaborations de Murat R. et Wittmann A. - *Clermont-Ferrand. "5 rue Bansac" (Puy-de-Dôme)*, RFO de diagnostic, Inrap, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand.

PÉDOUSSAUT 2014

Pédoussaut L. - La céramique antique, in : Martinez D. (dir.) - *Angle des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose. Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*, RFO de fouille archéologique préventive, Hadès, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, vol. 1 : 255-274.

PICON 1973

Picon M. - *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, Dijon.

PICON 2002

Picon M. - Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de La Graufesenque : une mise au point, in : Genin M. et Vernhet A. - *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, Monique Mergoïl, Montagnac : 139-163.

PPM

Pompei. Pitture e mosaici, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, 11 vol.

PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994

Provost M. et Mennessier-Jouannet C. - *Clermont-Ferrand*. Carte archéologique de la Gaule, 63/1, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

RIVET 2010

Rivet L. - *Recherches archéologiques au cœur de Forum Iulii. Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)*, BiAMA 6, Errance, Paris.

RODET-BELARBI 1997

Rodet-Belarbi I. - Les hommes et les animaux à

- l'époque gallo-romaine d'après les ossements animaux, *Revue de Médecine Vétérinaire*, 148 : 575-592.
- RODET-BELARBI 2002
Rodet-Belarbi I. - Un exemple de consommation : l'évolution de l'alimentation carnée et la répartition spatiale des restes osseux à Toulouse du I^{er} au VI^e siècle, in : Pailler J.-M. (dir.) - Tolosa. *Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Collection de l'EFR 281, École Française de Rome, Rome : 470-474.
- SABRIÉ et SABRIÉ 1989
Sabrié M. et Sabrié R. - Vestiges de deux maisons d'époque romaine à Narbonne, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 22 : 191-235.
- SABRIÉ, SABRIÉ et DEMORE 1991
Sabrié M., Sabrié R. et Demore M. - *Peintures romaines à Narbonne, décorations murales de l'antique province de Narbonnaise, catalogue d'exposition (Palais des Archevêques, Narbonne, 29 juin-30 septembre 1991)*, Narbonne, Ville de Narbonne.
- SAUGET et CLAVAL 1989
Sauget J.-M. et Claval J.-C. - Auvergne, Clermont-Ferrand (*Augustonemetum*). Ancienne confiturerie Humbert, *Gallia Informations*, 1 : 36-39.
- SAUGET, SAUGET et PARENT 1988
Sauget J.-M., Sauget B. et Parent D. - Note sur la topographie urbaine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 27, 2 : 209-218.
- SCHNITZLER 2012
Schnitzler B. (dir.) - *Un art de l'illusion. Peintures murales romaines en Alsace*, Musée de Strasbourg, Strasbourg.
- SILVINO 2010
Silvino T. (dir.) - *Clermont-Ferrand, 15 et 15bis rue sous les Augustins*, rapport de fouille, Archeodunum, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 3 volumes.
- THOMAS 1993
Thomas R. - *Römische wandmalerei in Köln*, Kölner Forschungen, 6, P. von Zabern, Mayence.
- VALLETTE et GUICHARD 1991
Vallette P. et Guichard V. - *Le forum gallo-romain de Feurs (Loire)*, *Gallia*, 48 : 109-164.
- VIPARD 2007
Vipard P. - Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire, *Gallia*, 64 : 227-277.
- VITRUE
Vitruve - *De l'architecture*, éd. dirigée par P. Gros, *Editio Minor*, Les Belles Lettres, Paris, 2015.
- WITTMANN 2004
Wittmann A. - Le vaisselier céramique, in : ALFONSO et BLAIZOT 2004 : 124-136.